

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIV

MONTRÉAL, VENDREDI 25 MAI, 1894

No 13

LA SITUATION DES BANQUES

C'est à la fin d'avril que la plupart des banques arrêtent leurs comptes de l'exercice, qui va du 1er mai au 30 avril; et, si elles attendent au milieu de juin pour rassembler leurs actionnaires, c'est autant pour ne pas déranger les hommes d'affaires pendant l'activité du mois de mai, que pour permettre la vérification exacte des états de compte, l'évaluation de cette partie de l'actif qui n'est pas en espèces ou en valeurs chiffrées par dollars et cents, etc.

Les dividendes, payables au 1er juin, figurent encore à l'actif de la banque, dans l'état fourni au ministre des Finances, et il faudra, par conséquent, que l'état de fin mai voie l'actif diminué d'autant et le passif augmenté de ce qui sera resté en dépôt.

En examinant l'état du 30 avril, on est d'abord frappé d'une augmentation de \$3,600,000 dans les dépôts du public, dont \$2,800,000 dans les dépôts en compte courant et le reste dans les dépôts remboursables après avis et portant intérêt.

La circulation effective des billets de banque a diminué de \$1,800,000 sur le mois précédent, ce que l'on constate par la diminution de \$800,000 dans le montant de la circulation portée au passif et l'augmentation de \$1,000,000 dans le chiffre des billets qui sont entre les mains d'autres banques. Cette diminution de la circulation effective est tout à fait normale à la fin de l'hiver et indique simplement le retour d'autant de fonds payés à la campagne pour l'achat de produits agricoles et qui reviennent aux banques d'émission par les remises que font les marchands de leurs collections de mars et avril.

L'augmentation du compte débiteur de nos banques en Angleterre est la conséquence de la vente de traites sterling qui a dû permettre à nos institutions de faire quelques bénéfices pendant que le change se vendait à un prix élevé. Les gouvernements ont diminué leurs dépôts de \$1,000,000; en rapprochant

cette diminution de celle de \$500,000 dans les prêts aux gouvernements, on constate que la moitié de ce retrait a été employée à l'extinction d'emprunts temporaires.

Supposons que, par une panique extraordinaire, les porteurs des billets des banques et les titulaires des comptes de dépôts remboursables à demande se présentassent ensemble pour demander un remboursement immédiat, les banques auraient à trouver pour les satisfaire une somme de \$93,000,000. Voici les ressources immédiates dont elles pourraient disposer :

Espèces et billets fédéraux.....	\$21,229,070
Dépôt au trésor.....	1,819,000
Billets et chèques.....	7,111,000
Dépôts d'autres banques.....	2,572,000
Dépôts à l'étranger.....	18,184,000
Prêts à demand les.....	15,444,000
Valeurs mobilières.....	22,208,000

Soit environ..... \$88,567,000

Sans toucher aux \$205,000,000 qui sont prêtés sur billets à ordre, traites, etc., à échéances variant de 1 à 4 mois, et dont par conséquent il échoit une couple de millions par jour.

L'augmentation de \$2,500,000 dans le chiffre de l'escompte en cours, qui porte à \$5,500,000 l'augmentation de ce compte en deux mois, est un symptôme assez sérieux; mais, si elle indique un plus grand besoin de fonds dans les affaires, elle ne dépasse pas de beaucoup le chiffre atteint l'année dernière à cette époque et, en fin de compte, cette somme de \$205,000,000 n'est guère que le tiers des capitaux que les banques ont à leur disposition.

Ces institutions ont donc encore de la marge devant elles, et peuvent augmenter encore l'acommodation à leur clientèle, si on leur offre de bon papier à escompter, sans mettre en danger la solidité de leur situation.

Constatons en passant que les prêts sur titres et valeurs, remboursables à demande, ont légèrement augmenté (\$200,000 environ), et que les placements en titres des emprunts provinciaux, fédéraux et municipaux ont augmenté de \$700,000.

Voici un résumé comparatif des

principaux comptes de la situation des banques au 31 mars et au 30 avril :

	PASSIF.	
	31 Mars 1894	30 Avril 1894
Capital versé.....	\$62,110,249	\$62,111,449
Réserves.....	26,655,036	26,712,000
Circulation.....	\$30,702,607	\$29,996,472
Dépôts de gouvernements.....	7,117,359	6,043,458
Dépôts publics remb. à demande.....	60,988,817	63,772,064
Dépôts publics remboursables après avis.....	108,754,069	109,589,042
Dépôts ou prêts d'autres banques garantis.....	9,297
Dépôts ou prêts d'autres banques non garantis.....	2,713,748	2,194,850
Balances dues à d'autres banques au Canada.....	149,259	139,641
Balances dues à d'autres banques à l'étranger.....	161,859	179,331
Balances dues à d'autres banques en Angleterre.....	5,369,168	5,927,216
Au res dettes.....	281,982	152,091
Totaux, passif.....	\$216,238,956	\$218,003,543

ACTIF.	
Espèces.....	\$ 7,484,284 \$ 7,435,334
Billets du Dominion.....	13,644,002 13,794,153
Dépôts en garantie de la circulation.....	1,818,584 1,818,584
Billets et chèques d'autres banques.....	6,129,432 7,110,243
Prêts à d'autres banques en Canada, garantis.....	145
Dépôts faits à d'autres banques au Canada.....	3,136,396 2,574,688
Dû à d'autres banques sur échanges journaliers.....	188,889 149,808
Balances dues par banques étrangères.....	16,532,527 14,829,532
Balances dues par banques anglaises.....	3,134,319 3,355,287
Obligations fédérales.....	3,188,463 3,188,463
Valeurs mobilières.....	18,307,965 19,023,063
Prêts sur titres et valeurs	15,193,799 15,444,830
Escomptes et avances en cours.....	202,530,491 205,051,675
Prêts aux gouvernements	919,329 391,924
Effets en souffrance.....	3,081,521 2,950,969
Immeubles.....	874,162 866,536
Hypothèques.....	628,428 636,293
Immeubles occupés par les banques.....	5,272,672 5,296,824
Autres valeurs.....	1,654,781 1,664,987
Totaux, actif.....	\$303,523,299 \$305,575,405

Nous terminerons par nos comparaisons de bilans :

PASSIF.	
30 avril 1894.....	218,003,543
31 mars 1894.....	\$216,238,956
Augmentation.....	\$ 1,764,587
ACTIF.	
30 avril 1894.....	305,575,405
31 mars 1894.....	\$303,523,299
Augmentation.....	\$ 2,052,106
Augmentation du passif.....	1,764,587
Augmentation nette de l'actif.....	\$ 287,519

ETAT DE SITUATION DES BANQUES & fonds social au 30 Avril 1893,

PASSIF

NOM DE LA BANQUE.		Capital souscrit.	Capital versé.	Fonds de réserve.	Dividende déclaré. Taux annuel.	Billets en circulation.	Balance due au gouvernement fédéral. Déduction faite des avances sur crédits ouverts aux bordereaux de paie, etc.	Balance due aux gouvernements provinciaux.	Dépôts du public remboursables à demand.
ONTARIO.									
Bank of Toronto	Toronto.	2,000,000	2,000,000	1,800,000	10	-1,160,366	22,199		5,146,054
Canadian Bank of Commerce.	do	6,000,000	6,000,000	1,100,000	7	2,529,842	28,051	424,297	5,161,341
Dominion Bank	do	1,500,000	1,500,000	1,450,000	10	905,544	19,913	165	3,012,732
Ontario Bank	do	1,500,000	1,500,000	315,000	7	862,921	17,593	321,432	1,428,505
Standard Bank	do	1,000,000	1,000,000	550,000	8	626,824	17,673	77,753	1,583,502
Imperial Bank of Canada.	do	1,983,000	1,954,325	1,102,252	8	1,229,250	25,408	534,456	2,553,280
Traders	do	607,400	697,400	75,000	6	550,840		159,775	645,892
Bank of Hamilton	Hamilton.	1,250,000	1,250,000	650,000	8	899,823	21,097	230,370	2,164,611
Bank of Ottawa	Ottawa.	1,500,000	1,489,610	818,084	8	906,009	16,199	79,697	746,061
Western Bank of Canada.	Oshawa.	500,000	370,397	95,500	7	241,130			180,651
QUEBEC.									
Bank of Montreal	Montreal.	12,000,000	12,000,000	6,000,000	10	4,637,189	1,556,897	6,141	13,202,371
Bank of British North America	do	4,866,666	4,866,666	1,338,333	7 1/2	1,018,110	3,978		2,138,878
Banque du Peuple	do	1,200,000	1,200,000	600,000	6	763,169	7,571	167,318	1,432,230
Banque Jacques-Cartier	do	500,000	500,000	215,000	7	407,202	20,403	50,000	610,228
Banque Ville-Marie.	do	500,000	479,500		6	263,210	4,941		145,050
Banque d'Hochelega.	do	710,100	710,100	230,000	6	659,526	20,025	47,182	660,218
Molson's Bank	do	2,000,000	2,000,000	1,200,000	8	1,418,791	21,679	17,548	4,813,408
Merchants' Bank of Canada	do	6,000,000	6,000,000	2,900,000	7 1/2	2,385,869	199,779	6,321	3,162,522
Banque Nationale	Québec.	1,200,000	1,200,000	30,000	6	887,427	5,460	22,693	1,191,163
Quebec Bank	do	2,500,000	2,500,000	550,000	7	685,176	17,356	4,806	4,404,181
Union Bank of Canada	do	1,200,000	1,200,000	260,000	6	943,603	7,656	639,079	860,075
Banque de St. Jean	St. Jean.	500,200	261,167		4	46,401			5,081
Banque de St. Hyacinthe.	St. Hyacinthe	504,600	311,055	40,000	6	268,497		6,213	52,002
Eastern Townships Bank	Sherbrooke.	1,500,000	1,499,905	650,000	7	724,718	20,919	8,881	535,761
NOUVELLE ECOSSE.									
Bank of Nova Scotia	Halifax.	1,500,000	1,500,000	1,200,000	8	1,079,825	282,990		1,254,983
Merchants' Bank of Halifax	do	1,100,000	1,100,000	600,000	7	909,118	103,080	5,687	1,031,291
People's Bank	do	700,000	700,000	161,000	6	481,649	5,252		359,792
Union Bank	do	500,000	500,000	140,000	6	298,099	4,421		464,335
Halifax Banking Company	do	500,000	500,000	251,003	6	471,724	18,443		381,929
Bank of Yarmouth	Yarmouth.	300,000	300,000	60,000	6	79,571	21,972		39,050
Exchange Bank of Yarmouth.	do	280,000	249,788	30,000	6	47,568			40,263
Commercial Bank of Windsor.	Windsor.	500,000	269,000	90,000	6	84,817	9,787		6,197
NOUVEAU BRUNSWICK.									
Bank of New Brunswick	St. John.	500,000	500,000	525,000	12	463,607	23,257	17,554	506,279
People's Bank	Fredericton.	180,000	180,000	110,000	8	116,992	8,877		48,706
St. Stephen's Bank	St. Stephen.	200,000	200,000	45,000	6	89,643	15,744		93,466
Grand Total y compris Manitoba et Col. Brit. et l'île du P. E.		63,171,952	62,111,449	26,712,002		29,996,472	2,765,535	3,277,918	63,772,064

NOM DE LA BANQUE.		Dépôts du public remboursables après avis ou à une date fixe.	Emprunts faits à d'autres banques ou dépôts faits par d'autres banques en Canada, garantie.	Dépôts remboursables sur demande ou après avis, ou à une date fixe faits par d'autres banques en Canada.	Dû à d'autres banques en Canada.	Dû à des agences de la banque ou à d'autres banques ou agences dans les pays étrangers.	Dû à des agences de la banque ou à d'autres banques ou agences du Royaume-Uni dans le	Engagements non compris dans les items qui précèdent.	Total du passif
ONTARIO.									
Bank of Toronto	Toronto.	3,287,681		73,165	46,881	2,213		185	9,739,157
Canadian Bank of Commerce.	do	14,627,940		300,971	2,496	14,871	918,338	1,254	21,031,405
Dominion Bank	do	6,613,618					194,347		10,776,351
Ontario Bank	do	3,517,444		54,196			136,732		6,338,826
Standard Bank	do	3,307,543			110		426,205		6,039,613
Imperial Bank of Canada	do	5,452,621		50,114	202				9,845,384
Traders	do	2,430,344			107				4,131,234
Bank of Hamilton	Hamilton.	3,576,665		10,541	806	5,913	538,360		7,703,916
Bank of Ottawa	Ottawa.	3,246,095			149				5,277,027
Western Bank of Canada.	Oshawa.	950,011			10		282,811	2,259	1,384,363
QUEBEC.									
Bank of Montreal	Montreal.	14,396,892		552,837	11,701			86,708	34,450,740
Bank of British North America	do	6,633,490		25,569	577	18,736		42	9,804,780
Banque du Peuple	do	4,264,699			9,102		136,518	5,611	6,791,220
Banque Jacques-Cartier.	do	2,014,234			992		24,368	4,000	3,620,290
Banque Ville-Marie.	do	669,637				1,671		1,123	1,085,634
Banque d'Hochelega	do	2,548,430			2,798		33,162	9,778	3,981,134
Molson's Bank	do	3,790,983		79,571	2,883	16,613	173,383	42	10,364,970
Merchants' Bank of Canada.	do	6,544,230		725,665	5,981		563,885	1,785	13,596,015
Banque Nationale	Québec.	1,797,973		10,590	41,765	132	47,251		3,914,458
Quebec Bank	do	2,112,196		15,246	1,250		215,003		7,435,217
Union Bank of Canada	do	3,013,833		602		379	313,533		5,808,763
Banque de St. Jean	St. Jean.	51,089			1,212			618	104,473
Banque de St. Hyacinthe	St. Hyacinthe	878,313			2,260				1,211,926
Eastern Townships Bank	Sherbrooke.	2,316,696			973				3,666,262
NOUVELLE ECOSSE.									
Bank of Nova Scotia	Halifax.	4,629,065		25,148	6,764	88,881	633,886	3,962	8,005,708
Merchants' Bank of Halifax	do	3,332,857		122,267		4,758	390,013	209	5,899,289
People's Bank	do	872,477		9,142				1,750	1,732,973
Union Bank	do	652,901		9,864				5,872	1,632,431
Halifax Banking Company	do	1,588,209			73		38,206	7,505	2,506,203
Bank of Yarmouth	Yarmouth.	422,602			20				564,017
Exchange Bank of Yarmouth.	do	133,981						995	232,800
Commercial Bank of Windsor.	Windsor.	331,201		5,985				596	487,586
NOUVEAU BRUNSWICK.									
Bank of New Brunswick	St. Jean.	1,148,380		47,309					2,206,388
People's Bank	Fredericton.	150,432		57,508					382,017
St. Stephen's Bank	St. Stephen.	90,460				1,496		426	290,635
Grand Total y compris Manitoba et Col. Brit.		109,589,042		2,194,830	139,641	179,331	5,827,216	153,091	218,003,543

ACTIF.

NOM DE LA BANQUE.	Espèces.	Billets fédéraux.	Dépôt fait au gouvernement fédéral en garantie de la circulation des billets	Billets d'autres Banques et lettres sur d'autres banques	Prêts faits à d'autres Banques en Canada en garantie.	Dépôts remboursables sur demande ou après avis, etc.	Balance due par d'autres banques en Canada.	Bal. due par les agences de la banque, dans les pays étrangers.	Bal. due par les agences de la banque ou par d'autres banques dans le Royaume.	Obligations ou effets du gouvernement fédéral.	Effets publics, étrangers ou locaux, autres que ceux du Canada.	Effets de chemins de fer canadiens, britanniques, et autres.	Prêts remboursables sur demande, sur obligations et actions.	Prêts courants.	
ONTARIO.															
Bk. of Toronto.....	551,531	705,276	86,510	260,932	18,669	103	329,969	287,207	183,532	795,376	10,396,565	
Can. Bk. of Com'ce.	431,320	655,078	157,875	802,231	72,077	8,112	1,552,117	24,110	155,181	1,749,929	287,818	2,021,468	19,532,712	
Dominion Bank.....	248,717	1,030,107	75,000	311,353	109,082	865,615	508,550	1,256,488	1,919,686	7,227,493	
Ontario Bank.....	188,831	320,260	52,286	295,222	87,278	145,561	33,845	253,079	95,960	395,422	6,052,413	
Standard Bank.....	152,763	285,652	39,303	131,207	116,428	21,128	148,666	1,363,316	890,650	4,463,337	
Imper'l Bk. of Can.	379,829	1,085,902	76,000	243,949	158,541	1,181	351,916	62,927	108,120	1,373,435	129,817	1,396,907	7,302,263	
Traders do	111,005	195,929	29,665	116,681	62,614	7,792	302,560	27,302	822,104	3,132,069	
Bk. of Hamilton....	174,751	246,070	53,870	187,732	61,050	79,706	178,926	288,651	553,327	406,508	564,110	6,231,792	
Bk. of Ottawa.....	131,396	170,798	40,000	126,221	115,060	282,382	172,370	176,889	506,616	5,905,873	
West'n Bk. of Can.	22,655	22,055	16,113	12,572	253,820	18,147	3,333	3,061	25,000	274,301	1,177,160	
QUEBEC.															
Bk. of Montreal....	2,587,903	2,781,146	265,000	995,062	2,067	2,205	8,139,893	2,696,018	540,000	1,323,644	2,207,219	144,133	30,762,232	
Bk. of B. N. Am'ca	363,062	561,496	57,409	295,421	1,374	104	716,877	359,900	226,575	8,684,435	
Banque du Peuple..	55,611	264,818	40,000	222,050	18,369	14,189	674,818	6,866,449	
Banque J.-Cartier..	3,403	147,861	21,722	197,711	7,021	10,033	31,426	121,437	3,094,801	
Banque Ville-Marie	27,619	33,039	16,000	65,261	5,043	8,095	126	250	30,664	979,076	
B'que d'Hochelega..	56,229	414,74	30,592	193,994	8,452	4,654	100,528	68,433	704,200	3,317,001	
Molson's Bank.....	141,418	500,485	90,000	392,002	80,768	4,728	101,777	104,375	644,403	740,383	243,411	10,164,562	
Merch'ts Bk. of Can.	388,002	903,043	159,312	686,418	62,925	4,304	732,796	1,078,132	394,542	133,237	930,847	16,452,967	
Banque Nationale..	71,875	288,859	50,000	259,918	218,868	7,188	79,224	35,000	6,275	4,770	3,943,410	
Quebec Bank.....	96,547	642,560	36,949	205,022	9,088	4,051	81,844	148,433	389,326	203,729	1,785,470	6,507,270	
Union Bk. of Can..	29,313	305,418	62,500	200,086	20,956	20,615	215,470	6,086,727	
B'que de St. Jean..	3,089	4,807	2,941	1,294	10,269	439	2,635	295,630	
St-Hyacinthe.....	16,836	21,092	13,889	23,562	65,089	534	22,912	84,281	1,270,835	
E. Townships.....	113,778	99,377	41,579	34,201	422,019	6,278	172,010	13,000	4,738	4,721,404	
NOUV. ECOSSE.															
Nova Scotia.....	174,038	416,142	61,379	413,304	145	93,332	810	240,529	743,752	1,434,097	451,261	6,546,507	
Merchants.....	154,729	384,829	50,875	151,757	40,743	96,079	15,000	509,801	291,712	455,169	5,455,115	
People's Bank.....	29,321	124,065	24,458	40,593	14,421	78,519	20,839	7,786	2,222,842	
Union.....	27,06	71,304	20,596	31,470	13,636	44,278	1,000	253,351	1,778,814	
Halifax Bk. Co....	53,397	106,999	24,638	86,841	57,162	4,897	40,074	84,075	77,554	2,759,918	
Yarmouth.....	33,263	22,719	5,000	18,649	55,426	1,917	27,761	15,201	19,200	73,000	924,518	
Exch. Bk. Yarmo'th	4,413	4,560	3,079	2,277	50,345	22,118	36,587	311,248	
C. B. of Windsor..	10,348	16,896	4,926	7,299	57,570	24,239	3,810	703,163	
NEW BRUNSWICK.															
New Brunswick....	162,609	208,682	23,083	33,138	86,312	244,313	16,223	16,502	395,310	150,176	1,915,312	
People's Bank.....	10,987	15,098	6,240	5,756	2,745	16,165	3,549	3,000	598,358	
St. Stephen's Bk..	11,327	13,101	5,670	4,130	18,571	18,955	352	447,828	
Grand Total y compris Man. et C. Ang.	7,435,334	13,794,153	1,813,584	7,110,243	2,571,688	149,808	14,829,532	3,355,287	3,188,463	11,342,969	7,690,091	15,444,830	205,651,67

NOM DE LA BANQUE.	Prêts au gou- vnement fédé- ral.	Prêts aux gou- vernements Provinciaux.	Créances en souffrance.	Immeubles ap- partenant à la banque, autres que les édifices de la banque.	Hypothèques sur des imm. vendus par la banque.	Edifices de la banque.	Autres dettes actives non com- prises dans les comptes précédents.	Total de l'actif.	Montant total des prêts faits à des directeurs, maisons de com- merce ou à d'autres personnes qui ont intérêt ou responsabilité.	Chiffre moyen des espèces de la Prusse en possession du Trésor pendant le mois.	Chiffre moyen des billets de la Prusse en possession pendant le mois.	Chiffre le plus élevé des billets en circulation en aucun temps pendant le mois.
ONTARIO.												
Toronto.....	150,667	397	126,070	200,000	13,966,740	352,517	549,037	762,970	1,318,060
Commerce.....	200,438	12,955	738,036	75,006	28,605,542	289,400	420,000	699,000	2,699,000
Dominion.....	119,082	12,586	269,191	5,308	13,989,193	372,000	251,000	775,000	972,137
Ontario.....	30,000	76,022	119,778	10,000	180,447	26,166	8,352,380	481,771	317,500	901,700	1,507,700
Standard.....	16,868	95,187	21,975	7,768,915	160,919	151,120	261,145	657,479
Imperial.....	21,391	67,489	65,257	84,862	257,871	16,215	13,194,912	281,268	373,832	1,042,160	1,308,675
Traders.....	30,284	37,194	18,040	4,895,048	302,033	109,100	211,520	595,570
Hamilton.....	70,166	4,500	12,708	270,469	71,830	9,256,202	20,500	175,000	263,000	484,000
Ottawa.....	24,901	26,550	200	128,864	7,818,055	99,032	130,561	169,609	1,008,281
Western Bk. of C..	23,317	9,122	1,862,662	8,431	22,742	22,173	257,720
QUEBEC.												
Montréal.....	117,643	325,634	11,367	32,498	600,000	523,247	54,058,966	1,228,960	2,573,000	2,783,000	1,701,220
British N. Amer..	66,557	256,507	17,291	350,000	25,078	11,982,686	8,805	356,868	573,927	1,043,759
du Peuple.....	44,587	58,779	8,565	212,260	6,233	8,560,753	197,279	51,283	178,361	784,832
Jacques-Cartier..	40,155	62,035	68,557	95,421	76,822	4,011,012	149,783	36,809	111,739	121,782
Ville-Marie.....	57,329	22,237	30,665	33,675	275,714	1,584,698	88,044	25,432	18,925	263,210
Hochelega.....	80,349	47,575	21,443	35,322	28,343	5,111,865	228,767	59,003	288,611	674,645
Molson.....	132,269	55,073	6,181	193,000	19,616	13,910,956	130,638	137,900	509,846	1,478,703
Merchants.....	145,876	45,385	44,155	527,283	55,154	22,944,378	1,176,817	383,000	941,000	2,547,000
Nationale.....	38,712	7,990	92	116,802	62,814	5,191,795	193,100	70,000	185,000	887,427
Québec.....	141,726	75,697	5,469	163,763	116,151	10,703,061	2,537	95,495	634,048	711,634
Union.....	69,863	63,853	3,744	191,125	96,710	7,356,374	437,879	26,891	320,193	946,686
St-Jean.....	38,828	8,073	8,837	377,504	20,361	3,000	4,600	63,186
St-Hyacinthe.....	36,542	15,721	10,003	17,215	7,000	1,605,520	57,783	17,022	21,119	268,497
E. Townships.....	89,157	12,119	63,149	101,623	3,689	5,928,166	255,397	117,054	98,418	734,433
NOUV. ECOSSE.												
Nova Scotia.....	19,040	23,507	11,442	5,928	80,186	54,190	10,769,393	147,548	202,527	395,533	1,116,510
Merchants.....	53,173	11,993	1,500	1,000	60,000	11,942	7,739,422	350,610	149,610	356,800	913,973
People's Bank.....	27,220	1,604	60,496	1,459	2,653,630	137,613	29,555	125,116	492,618
Union.....	8,846	17,458	52,000	2,322,817	60,911	97,555	71,909	378,779
Halifax Bk. C....	19,226	7,048	1,800	6,000	3,332,591	14,370	53,731	118,391	473,182
Yarmouth.....	8,724	3,550	8,000	963,931	9,000	33,655	23,112	81,596
Exchange.....	6,167	23,396	514,194	41,394	1,488	4,754	49,110
C. B. Windsor..	14,29	3,500	403	846,450	87,378	10,340	16,710	93,502
NEW BRUNSWICK.												
New Brunswick....	23,253	30,000	3,370	3,308,317	258,542	162,420	171,923	463,607
People's.....	4,017	15,488	7,000						

CONCORDATS

Si nous reconnaissons que la loi doit laisser aux créanciers le droit d'accorder un concordat à un failli, lorsqu'ils le jugent à propos, nous tenons cependant à exprimer notre conviction que, trop souvent, les créanciers consentent trop facilement à libérer ainsi des débiteurs, non pas seulement malheureux, mais souvent imprudents ou mauvais administrateurs et quelquefois malhonnêtes.

Lorsque la faillite est le résultat de causes sur lesquelles le failli ne pouvait exercer un contrôle direct, nous comprenons l'opportunité de le traiter avec indulgence et de lui permettre de se remettre au travail en lui souhaitant meilleure chance. On pourrait objecter, cependant, qu'un commerçant dont les opérations commerciales ont englouti le capital, n'a pas plus le droit de réclamer de ses créanciers une reconstitution à leurs dépens de ce capital pour continuer ses affaires, qu'un homme qui veut s'établir, n'a le droit de demander dès le début à ses fournisseurs de lui avancer le capital nécessaire pour faire marcher son commerce. Mais il s'est établi entre le failli et ses fournisseurs des relations qui lui ont créé de la sympathie, la perte est faite après tout; et l'on sait juste ce que l'on peut attendre de lui; tandis que pour celui qui voudrait commencer sans capital, il faudrait risquer et l'anxiété du risque est plus pénible que la résignation après la perte faite; et, d'un autre côté, on ignore complètement de quelle manière il conduira ses affaires.

Mais nous voulons insister sur ce point que, accorder un concordat à un marchand dont la faillite est due, par exemple, à des dépenses personnelles exagérées ou encore à une mauvaise manière de faire les affaires, c'est commettre une injustice envers tout le commerce qui paie intégralement ses dettes.

Nous avons sous les yeux en ce moment un exemple qui part de bien haut et qui mérite de servir d'occasion à l'établissement d'un principe à suivre en fait de concordats. Une maison d'épicerie en gros, de nationalité anglaise, qui s'est constamment tenue en dehors de toute entente avec ses confrères, qui a fait tout son possible pour faire échouer les efforts que faisaient les autres maisons pour diminuer les inconvénients de la concurrence sur les sucres, principalement, et sur d'autres denrées; après avoir vendu des sucres au-dessous du prix cou-

tant réel, après avoir forcé, par ses manœuvres, les autres maisons à perdre aussi sur les sucres, se voit aujourd'hui hors d'état de faire faire à ses engagements. Est-il possible que les banques à qui elle doit se prêteraient à un arrangement qui permettrait à cette maison de continuer à travailler à la ruine de leurs clients?

Que l'on vende à perte, tant que l'on n'engage que son propre capital, c'est un abus de la liberté du commerce, cependant, personne n'a le droit de l'empêcher; mais lorsque ce système a produit l'inévitable faillite, il est du devoir des banquiers, pour protéger la partie honnête et industrielle du commerce, non seulement de ne pas accorder de concordat, mais de faire en sorte que les brouillons qui seraient tentés d'imiter cette manière de faire les affaires, en tirent une leçon salutaire. C'est aux banquiers surtout qu'il appartient dans un cas semblable de veiller au maintien des principes de l'honnêteté commerciale et nous sommes persuadés qu'ils n'y failliront pas.

COMPTES-RENDUS

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Le conseil de la Chambre de Commerce du District de Montréal a eu sa séance ordinaire vendredi dernier, dans les bureaux de M. Chs Desmarteau.

M. H. Laporte était au fauteuil et M. S. Côté agissait comme secrétaire.

Étaient présents MM. Chs Desmarteau, L. E. Morin, J. D. Rolland, J. Haynes, J. Contant, D. Parizeau, M. P. P., C. H. Catelli, A. Racine, Gagnon, etc.

Lecture du procès-verbal confirmé.

Au lieu de donner un banquet, le conseil a décidé de préparer une grande excursion sur le fleuve.

La plus grande partie de la séance a été employée à des questions d'économie interne, location de salle, fixtures, etc.

M. D. Parizeau demande qu'une assemblée spéciale du conseil soit convoquée pour prendre en considération le projet de doter Montréal d'un musée commercial. M. Parizeau a recueilli, lors de son voyage en Europe, tous les renseignements nécessaires pour guider la Chambre dans cette vaste entreprise. En conséquence, une assemblée a été convoquée pour la semaine prochaine.

Puis, après quelques affaires de routine, la séance est levée.

CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL

Le conseil de la Chambre de Commerce de Montréal (*Board of Trade*) s'est occupé, à sa séance de la semaine dernière, de la charte du chemin de fer de ceinture de Montréal. Sir D. A. Smith a écrit qu'il ferait tout son possible pour empêcher que la compagnie en question obtienne les pouvoirs exorbitants qu'elle demande.

Communication est donnée d'une lettre du département des Postes, répondant à une lettre du conseil au sujet du délai éprouvé par la correspondance à destination des pays desservis par San Francisco. Le département constate la nécessité de concentrer toute cette correspondance à un bureau de frontière; il ne voit pas de bureau plus convenable que celui de Windsor, Ont., et ne croit pas possible d'améliorer le service.

Le conseil croit que le département devrait faire connaître au public les jours où se fait cette concentration à Windsor.

Un comité, composé de MM. C. F. Smith, James A. Cantlie, D. L. Lockerby et A. A. Thibaudeau, est chargé d'étudier le projet de loi concernant la réglementation des agences commerciales, des détectives privés etc. déposé par M. Sproule.

MM. W. W. Ogilvie, président, John Torrance, Edgar Judge, D. L. Lockerby et J. D. Rolland sont nommés pour représenter la Chambre devant le comité des chemins de fer, dans l'affaire du Chemin de fer de Ceinture.

Le conseil accorde l'admission aux messieurs suivants: M. Geo. J. Kilpin, présenté par M. E. A. Hewitt; M. H. Davis, présenté par M. Lewis Davis; M. Geo. Esplin, présenté par M. John Baird.

ASSOCIATION DU BEURRE ET DU FROMAGE

L'Association du Beurre et du Fromage a tenu une assemblée spéciale, jeudi le 18 mai dernier, pour prendre en considération l'accusation portée devant le parlement fédéral, contre le commerce de fromage de Montréal, par M. McMillan, député de Huron Sud.

M. McMillan, accuse le commerce de Montréal de frauder les fromagers en faisant des réductions arbitraires sur les prix convenus, sous prétexte de défauts dans la qualité, etc. Et il cite, comme exemple, un syndicat de fromagers d'Ontario à qui, sur des ventes de \$60,000, on aurait ainsi fait perdre \$15,000.

La motion suivante a été mise au voix et adoptée.

“Proposé par M. Vaillancourt, secondé par M. J. A. Brice : Qu'un comité soit chargé de se mettre en communication avec M. Curran, solliciteur-général, pour le prier de demander à M. McMillan des explications sur les remarques qu'il a faites devant le parlement au sujet du commerce de beurre et de fromage de Montréal.”

Une longue discussion a eu lieu sur la manière de peser le beurre de beurrerie. M. Nivin, le président de l'association voudrait que les tinettes fussent marquées du poids brut, de la tare et du poids net. M. Grant partage ces idées, et dit que de tous les pays qui exportent du beurre, il n'y a que le Canada et les Antipodes qui ne marquent pas le poids brut, tare et poids net. MM. A. J. Brice et J. Bell se prononcent en faveur de la pratique actuelle qui consiste à marquer le poids net seulement. M. Chas Campbell est du même avis, M. Grant, ayant voulu proposer une motion dans le but de faire adopter son système, ne trouva personne pour la seconder.

Une circulaire de l'Association du commerce de Bristol, recommandant aux exportateurs d'encourager de préférence la ligne Donaldson, est laissée sur la table.

CHAMBRE DE COMMERCE DE LÉVIS

La Chambre de commerce de Lévis a élu les officiers suivants pour l'année courante : Président, M. E. Dupuis ; vice-président, M. D. Lainé ; secrétaire, M. A. Lemieux ; conseil : MM. J. B. Michaud, George Lambert, E. Dussault, A. Lambert, P. Rob. taille, C. Darveau, D. Lacerte, E. Belleau, L. O. Audet, Dumontier, J. Arsenault, J. E. Mercier.

DISTILLERIES AGRICOLES.

Un ami éclairé de l'agriculture et des industries agricoles, agriculteur lui-même et négociant, et, de plus, député provincial, nous disait, il y a quelques jours : “L'Industrie Laitière a comme corollaire l'élevage ; l'élevage suppose un marché pour les animaux arrivés à l'état où ils sont propres à la consommation. Or, depuis que l'Angleterre ne nous permet plus d'exporter nos bestiaux maigres, nous n'avons plus de marché que pour le bétail gras. Mais l'engraissement des animaux coûte cher en fourrages, son, etc. ; si cher qu'il n'est pas du tout rémunérateur dans la province. Il faudrait, par conséquent, pour qu'on pût tirer

tout le parti possible de nos industries agricoles, deux choses : l'admission en franchise des grains et issues, son, moulée, etc., qui sont nécessaires à l'engraissement des animaux ; ensuite, un marché domestique pour notre bétail maigre. Ce dernier marché nous serait fourni, comme il a été fait dans le Haut-Canada, par des distilleries.

“Il y aurait, par conséquent, à demander au gouvernement fédéral :

“1o. L'admission en franchise du maïs et du son ;

“2o. L'amendement de la législation concernant la distillerie, de manière à permettre l'installation à la campagne de distilleries agricoles, pouvant traiter sur place les grains, les résidus des sucreries de betterave, et étant ainsi en mesure d'engraisser chaque année un grand nombre de bêtes à cornes.”

L'idée de notre interlocuteur nous frappa et nous lui fîmes la promesse de la développer dans les colonnes de notre journal.

Nous savons bien que ce qui décourage nos cultivateurs et les empêche de se livrer à l'élevage des bêtes à cornes, c'est l'absence de marché. Voyez comme ils réussissent l'élevage des chevaux et comme ils s'y livraient avec enthousiasme lorsque le marché des Etats-Unis leur était ouvert ! On est donc en droit de supposer que, dès qu'ils sauront avoir un marché assuré pour leurs animaux, ils se mettront à en élever et engraisser.

Mais à l'heure qu'il est, les exportateurs qui paieront 4 à 4½ la livre pour des bœufs engraisés dans les distilleries du Haut Canada, n'offriront guère que la moitié pour les quelques têtes de bétail engraisé ici. Ce n'est donc qu'avec l'aide des distilleries que nous pourrions habituer les acheteurs à venir chez nous et à nous payer les prix que comporteront les cours du marché anglais.

L'industrie laitière, d'un côté, qui est en plein développement ; l'industrie betteravière qui peut et doit prendre un développement tout aussi prononcé, de l'autre, tireraient des distilleries agricoles les plus précieux services ; ce serait une trinité industrielle qui verserait sur nos campagnes la prospérité et le progrès. Les éleveurs, à qui la pulpe de betterave serait d'un grand secours en hiver, seraient sûrs d'écouler leur stock improductif, soit en l'engraissant eux mêmes, soit en le vendant à la distillerie. Les fabricants de sucre, seraient plus certains de leur approvisionnement en betterave, lorsque la valeur de la

pulpe serait mieux connue ; en même temps, ils trouveraient à la distillerie un écoulement qui leur fait défaut aujourd'hui pour leurs mélasses. Et les distilleries, utilisant ainsi les sous-produits de la sucrerie, les grains, même avariés dont on ne pourrait tirer parti sur le marché pour la consommation en nature, donneraient une valeur très appréciable à des produits qui n'en ont pas pour ainsi dire aujourd'hui ; achetant le bétail maigre pour l'engraisser pour l'exportation, afin de tirer elles mêmes parti de leurs sous-produits, complèteraient le cercle magique dans lequel notre agriculture ne pourrait que prospérer.

Et que faudrait-il pour cela ? Il faudrait modifier la législation qui régleme la fabrication de l'alcool. Dans un moment de surprise, on est parvenu à faire voter au parlement fédéral une loi qui met l'industrie de la distillerie sous le contrôle exclusif de trois ou quatre maisons d'Ontario, en exigeant un séjour de deux ans en entrepôt avant que le whiskey puisse être vendu pour la consommation.

C'est sous le prétexte d'hygiène que l'on a ainsi créé un monopole en faveur des Gooderham, des Walker et des Wiser, car quel est le capitaliste qui voudra mettre ses fonds dans une industrie dont il ne pourra commencer à vendre les produits qu'au bout de deux ans ? Ce prétexte pourrait-il valoir aujourd'hui ? L'alcool consommé par notre population est-il plus sain, produit-il moins d'excès, engendre-t-il moins de trouble au cerveau ou dans le système nerveux qu'il ne le faisait autrefois ? Non, n'est-ce pas ? Eh bien alors, qu'on abolisse cette législation abusive, qu'on rende libre la vente de l'alcool des distilleries dès le premier jour, et l'on aura rendu un grand service à l'agriculture de notre province.

Et si l'on craint de causer, de cette façon, une surproduction qui ne s'écoulerait qu'au moyen d'une augmentation énorme de la consommation d'alcool, on pourrait tout au moins, adoucir le régime absolu d'aujourd'hui, en permettant, par exemple, la vente en entrepôt d'accise, avant les deux ans, soit pour l'exportation, soit même pour la consommation du pays. Avec cette faculté, non seulement nos distilleries auraient devant elles un marché très vaste en Europe, mais elles pourraient, au besoin, se procurer des fonds aux banques en donnant en garantie des reçus d'entrepôts.

De plus, on devrait libérer de ces

entraves la fabrication de l'alcool pour l'industrie, en permettant la vente libre de l'alcool dénaturé sous la surveillance de l'administration. L'alcool industriel dénaturé, rendu impropre à la consommation, trouverait également un marché à l'étranger et pourrait donner naissance chez nous à des industries dont nous n'avons aujourd'hui pas même l'idée: parfumerie, produits chimiques, vernis etc.

En ce moment, on essaie en Europe de faire alcool de tout ce qui se présente; dernièrement on essayait d'en fabriquer avec de la tourbe sèche; on en produit avec les grains, la pomme de terre, la betterave, le riz, sans compter les alcools d'un ordre plus élevé produits par la distillation du vin et du cidre. Et tout cet alcool se vend, enrichissant le pays où il se produit en même temps que son producteur. Pourquoi, puisque nous avons la matière première à bon marché, puisque nous avons l'écoulement des sous-produits et le marché du monde pour le produit direct, ne ferions-nous pas, comme on fait en France, en Belgique, en Angleterre et en Allemagne?

Et lorsque chaque paroisse aura son syndicat de beurreries et de fromageries, lorsque chaque comté aura sa sucrerie de betterave et sa distillerie agricole, nos cultivateurs tireront de l'or de leurs sillons, nos fils de cultivateurs ne quitteront pas les champs pour aller grossir les rangs des sans-travail dans les villes; notre population ne quittera pas le Canada pour aller perdre aux Etats-Unis sa nationalité et sa langue. Voilà, ce nous semble, un but à atteindre qui mérite bien l'effort nécessaire pour se mettre au dessus de l'esprit de parti, de la routine et des préjugés.

CHIFFRES INTÉRESSANTS

(Du Trifluvien.)

Il y a quelques jours est arrivé à Londres un vapeur océanique venant d'Australie et chargé de 15,256 boîtes de beurre manufacturé par les différentes beurreries de cette colonie anglaise. Toute cette cargaison de beurre a été inspectée et classée par des experts nommés par le gouvernement australien. Deux autres vapeurs océaniques venant d'Australie sont aussi en route pour l'Angleterre; ils ont à leur bord des cargaisons de beurre valant \$375,000.

D'un autre côté, l'Australie compte environ 40 vaisseaux aménagés

spécialement pour transporter la viande de boucherie, surtout celle du mouton en Angleterre. Tous ces vaisseaux sont pourvus de réfrigérateurs tellement puissants, que la viande, quoique traversant la zone tropicale, arrive gelée en Angleterre; ces vaisseaux peuvent transporter la viande de 30,000 moutons dans une seule traversée. Plusieurs compagnies puissantes sont engagées dans ce commerce de viande gelée. *The White Star Company* est certainement l'une des plus puissantes: elle possède le *Gothic* qui est après la *Great Eastern* le plus gros vapeur océanique qui soit entré dans le port de Londres. La capacité de ce vapeur est de 7,720 tonnes; il peut prendre à l'aise la viande de 75,000 moutons à son bord.

Ces chiffres intéressants ne démontrent-ils pas avec évidence ce que peuvent faire un peuple et un gouvernement entreprenants? Ne nous donnent-ils pas une salutaire leçon? Cette colonie a contre elle une distance énorme, un climat tropical à traverser avant d'arriver sur le marché anglais, cependant elle fait avec la mère-patrie un commerce fructueux. Pourquoi le Canada qui est plus favorisé et qui est presque à la porte du marché anglais, si on le compare avec l'Australie, ne suivrait-il pas l'exemple que lui donne une colonie sœur?

Sachons profiter des avantages naturels que nous avons, sinon, nous serons devancés et nous perdrons un marché où nous devons occuper une place importante. Savoir transformer les produits de la laiterie pour en tirer tout le profit possible est considéré en Europe comme une science. En Allemagne, celui qui se destine à l'état de beurrer ou de fromager doit suivre une école d'industrie laitière pendant un an au moins et servir pendant quatre années dans une beurrerie ou fromagerie.

Cependant, beaucoup de cultivateurs s'imaginent qu'il ne faut pas tant de science pour faire du beurre; c'est justement pourquoi il s'en fabrique tant de mauvais.

LE MARCHÉ DES LAINES CANADIENNES.

On ne peut encore rien pronostiquer au sujet de la prochaine tonte de la laine canadienne. Le retard apporté à Ottawa à régler définitivement la question des droits sur les lainages, a jeté de l'incertitude et de l'anxiété dans l'industrie. Le changement des droits mixtes en droits purement *ad valorem* embar-

rassera considérablement les fabricants de tweeds, de couvertures et de filés. Ils ne pourront soutenir la concurrence des articles de *shoddy* de Huddersfield et de Dewsbury, avec le nouveau tarif, à moins que le gouvernement n'ôte les droits sur le charbon, l'outillage et les autres articles maintenant taxés et qui sont employés comme matières premières. Cet état de choses exerce une influence très défavorable sur les prix des laines domestiques et sur le commerce de laine en général. La concurrence entre fabricants canadiens a fait baisser les prix des tweeds, couvertures et filés canadiens au plus bas chiffre possible et si les fabrications canadiennes sont en outre exposées à la concurrence, sous un tarif *ad valorem*, des lainages d'Angleterre, de France et d'Allemagne; pays où toutes les matières premières et l'outillage sont exempts de droits, quelques unes de ces fabriques seront obligées de fermer leurs portes. A mon avis, les changements proposés ne seront avantageux qu'aux importateurs et à l'industrie de la confection.

L'adoption du bill Wilson, ne saurait affecter le prix des laines canadiennes, car les laines des Etats-Unis sont maintenant à des prix aussi bas, sinon plus bas qu'au Canada. Néanmoins je crains que la spéculation n'essaie de faire hausser les prix de nos laines canadiennes au dessus des cours actuels, dans l'attente d'un marché plus élevé lorsque les droits aux Etats-Unis seront abolis. Les Américains ne changent pas leur tarif pour permettre aux éleveurs canadiens de vendre leur laine plus cher, mais simplement pour permettre aux manufacturiers des Etats-Unis d'importer de la laine en franchise, au plus bas prix possible en compétition avec les marchés anglais et étrangers; et si les commerçants et les manufacturiers peuvent se convaincre de ce fait, la tonte de 1894 sera payée de 10 à 15c de moins que celle de 1893.

La plus grande partie de la tonte de 1893 est encore invendue entre les mains des commerçants. Depuis un an, une grande quantité de laine et de peaux de moutons en laine, ont pénétré des Etats-Unis au Canada à des prix inférieurs à ceux que l'on vendait nos laines et nos peaux canadiennes. Je recommande la prudence à ceux qui achèteront la tonte du Canada, car il ne s'est fait aucun profit, depuis trois ou quatre ans sur la laine canadienne.

L'orientation du marché indique que la laine de la prochaine tonte

devra être achetée avec plus de précautions et dans les prix suivants :

Laines de toison lavées.

Laines à peigner, comprenant les Leicester, Cotswold, Oxford, Down et autres laines longues et lustrées	15 à 16c
Southdown pure, sans déchets..	18 à 20c
Shropshire, bonne et saine.....	18c
Belle laine à tisser.....	18c
Rebuts et déchets.....	11 à 12c

Toisons non lavées.

Leicester, Cotswold et autres laines lustrées.....	8 à 9c
Shropshire, bonne et saine.....	10 à 11c
Southdown pure.....	11 à 12c

[Circulaire de M. John Hallam, Toronto.]

COMMENT DISTINGUER LES DIFFÉRENTES FIBRES D'UN TISSU

Beaucoup de tissus sont composés de fibres de différentes sortes, dans des proportions variables; et il est du plus grand intérêt pour le marchand de pouvoir se rendre compte de ces différents mélanges, de même qu'il est nécessaire pour le manufacturier, à qui on a donné un échantillon à imiter, de pouvoir analyser la composition de cet échantillon. On a fait dans ce but des recherches et des expériences qui ont donné un certain nombre de recettes, dont tous les intéressés aimeront à prendre connaissance.

Sur un tissu composé de fil et de coton, une solution concentrée de potasse colorera le fil en jaune foncé, tandis que le coton ne sera que légèrement teinté de jaune, de sorte que le tissu en question paraîtra, dans la solution, comme moucheté ou rayé de jaune clair et de jaune foncé. Si l'on trempe l'échantillon de toile à étudier, dans l'huile d'olive ou d'œillette, la toile sera bien vite saturée d'huile. Lorsque l'on aura laissé égoutter le surplus, si la toile paraît rayée, elle n'est pas pur fil, mais fil et coton. De plus, les fibres de fil sont devenues transparentes, tandis que le coton reste opaque; de sorte que, en étendant l'échantillon saturé d'huile sur une surface foncée, les fils de lin paraîtront beaucoup plus noirs que ceux du coton, par suite de cette transparence. On peut détruire ou dissoudre les fibres de coton par un procédé similaire à la carbonisation, par le moyen suivant: on plonge le tissu pendant huit à dix minutes dans une solution de trois parties d'acide sulfurique et de deux parties de salpêtre, puis on le lave, on le sèche et on le passe dans l'éther mêlé de l'alcool. Les fibres de laine ou de lin auront

résisté, mais les fils de coton seront complètement dissous.

On fait la différence entre les fibres animales et les fibres végétales, en faisant bouillir le tissu dans une solution concentrée de potasse caustique. La laine et la soie seront ainsi dissoutes, tandis que le lin et le coton résisteront. Pour voir si un échantillon de lainage contient du coton, mettez-le dans une solution concentrée de sulfate de soude; la laine sera dissoute et le coton restera; si l'on a eu soin de peser minutieusement d'abord l'échantillon, on pourra, en pesant de nouveau le résidu après l'opération, établir quelle est la proportion de laine employée. L'épreuve est encore plus facile avec un lainage de couleur naturelle; on le plonge dans un bain d'acide picrique qui colore en jaune la laine et la soie et ne change pas la couleur blanche du coton.

Un fil de soie en contact avec une flamme brûle avec une odeur de plume brûlée; mais il cesse de brûler dès qu'il cesse d'être en contact avec la flamme, l'extrémité brûlée laissant un bourrelet noir, carbonisé, plus épais que le fil. La laine brûle dans les mêmes conditions, mais donne une odeur plus répugnante.

Mais l'épreuve la plus sûre c'est celle du microscope qui permet de reconnaître et de compter les différentes fibres employées à la confection d'un tissu. On n'a qu'à effiler plusieurs fils de ce tissu (il vaut mieux faire cette opération dans l'eau) et les soumettre à l'examen avec un microscope grossissant de 200 à 300 fois.

Au microscope, le fil de lin paraît être un objet de forme cylindrique avec des renflements par places comme s'il y avait des nœuds. Quelquefois le fil paraît composé d'autres fils plus petits, mais de même caractère, surtout si la toile a eu de l'usage.

Les fils de coton paraissent comme des rubans plats et très minces.

Pour un tissu mêlé de fils de lin et de coton, on peut encore prendre un échantillon que l'on trempera très rapidement dans une faible solution alcoolique de rouge d'aniline (fuchsine); puis on le lavera avec soin et on le laissera pendant deux heures tremper dans l'ammoniaque caustique. Cette opération teint les fils de lin d'un beau rouge rosé, tandis qu'elle ne change pas la couleur du coton.

Les fibres de la laine paraissent au microscope de longs cylindres recouverts d'écaillés. Pour étudier plus minutieusement ces fibres, on les passe dans un bain d'acide sul-

furique qui dissout la colle par laquelle les écaillés adhèrent à la fibre; on peut ainsi comparer différentes laines et les classer sous le rapport de l'uniformité, de la résistance et de l'élasticité. Un appareil très ingénieux a été construit pour cela; il se compose d'un microscope auquel est attaché un cadre de cuivre, sur lequel on place le brin de laine pour en mesurer le diamètre, l'élasticité, etc.

Les autres textiles d'origine animale, comme le poil de chèvre, le crin, la soie, sont aussi faciles à reconnaître au microscope. La soie se présente sous la forme d'un cylindre homogène, n'ayant ni les écaillés de la laine, ni l'écorce et la moëlle du poil et du crin.

Dans toutes ces épreuves, on peut s'aider de réactifs chimiques dont l'action aide la vision; ainsi l'iode et l'acide sulfurique teignent en bleu les fibres végétales, composées de cellulose, et ne changent pas la couleur des fibres animales. Une propriété particulière de la soie c'est qu'elle se dissout dans l'acide muriatique concentré. (*The Canadian Journal of Fabrics.*)

MODES ET NOUVEAUTÉS

Voici un état comparatif de la production annuelle de la manufacture d'indienne de Magog. En 1890, la production totale a été de 90,000 pièces; en 1891, 190,000; en 1892, 275,000; en 1893, 351,000 pièces, et pour les trois premiers mois de la présente année 250,000 pièces, la production totale est estimée à 400,000 pièces. La capacité actuelle de l'usine est de 500,000 pièces ou 20,000,000 de verges par année, avec 3,600 différents patrons.

Marché de Manchester: L'assistance des acheteurs pendant la semaine a été maigre et il n'y a eu aucune tendance à pousser les affaires. Les prix ont été plus faibles. Les commandes d'Orient ont été inacceptables et quelques-unes seulement ont pu être placées parmi les plus nécessaires des manufacturiers. Le commerce n'est satisfaisant nulle part. De l'Inde on écrit qu'une quantité considérable de marchandises reste sur les bras des importateurs et que la dépression est encore augmentée par la faiblesse de l'argent. Les filés sont tranquilles, en faveur des acheteurs.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

LA MONNAIE DE CARTE DU CANADA

(Suite)

Cette monnaie de carte était convertissable en lettres de change à des dates déterminées. D'autres cartes, émises en France, paraissent avoir circulé plus tard ; elles étaient payables au porteur à demande et elles circulaient librement dans la colonie pour tous les usages ; on les réexpédiait en France ou bien on les échangeait contre des lettres de change. Plus tard encore, d'autres billets de carte furent émis, payables en France, mais n'ayant de circulation qu'au Canada. Chacune de ces cartes portait les armes et le nom de l'Intendant, le chiffre nominal de la valeur et la date de l'émission, ainsi que la signature et le sceau du gouverneur, comme garantie contre la falsification. La valeur de ces cartes était de 32 livres, 16 livres, 4 livres, 40 sols et 20 sols. La dernière émission ne fut pas bien accueillie, au début, dans la colonie où l'on préférerait la précédente payable en France. Les détenteurs avaient coutume d'échanger leurs cartes, à l'automne, aux bureaux du trésor, à Québec, contre des lettres de change sur le trésor royal, et on s'imaginait que le trésor paierait de préférence l'ancienne émission. Mais l'Intendant fit tout le contraire ; il accepta sans difficulté les cartes de la nouvelle émission et les paya en bons du trésor, tandis qu'il faisait attendre ceux qui lui offraient les anciennes. Il s'ensuivit que les nouvelles cartes gagnèrent en crédit et en circulation et furent bientôt préférées aux anciennes.

Pendant près de trente ans, la monnaie de carte circula ainsi sans difficulté et fut acceptée comme monnaie courante dans les transactions ordinaires de la vie de la colonie. On la considérait comme parfaitement sûre parce que, si l'on ne pouvait l'échanger sur présentation contre des espèces d'or ou d'argent, on pouvait au moins l'échanger contre des lettres de change sur le trésor royal, ce qui était une excellente transaction pour les colons ayant à faire face à des paiements en France.

Mais il y avait un point noir à l'horizon. Le trésor royal, épuisé par les folles dépenses et les guerres coûteuses de Louis XIV, ne fut bientôt plus en état de faire face aux lourdes exigences de l'administration coloniale dont les lettres de change restèrent impayées et la situation financière de la colonie en fut toute bouleversée. La monnaie

de carte fut dépréciée. Les bons du trésor, auparavant si recherchés, se vendirent en France à un fort escompte ; d'autres furent renvoyés protestés au Canada. En vain on fit appel aux autorités coloniales ; on n'en put obtenir aucune satisfaction.

En 1714 on estime qu'il y avait en circulation dans la colonie deux millions de livres en monnaie de carte. La population du Canada était alors d'environ vingt mille âmes dont probablement six mille à Québec et deux mille à Montréal. Dans les conditions où se trouvait la colonie il n'aurait pas dû y avoir plus d'un million en circulation. L'excès produisit naturellement la dépréciation et le gouvernement colonial, pressé par ses créanciers, dut plusieurs fois prendre arrangement avec eux et payer 50 pour cent de la valeur nominale des cartes.

Finalement, en 1717, un décret fut lancé, qui, rappelant les arrangements dont on vient de parler, et déplorant les inconvénients de la monnaie de carte, annonçait l'intention du gouvernement de la retirer toute de la circulation, mais à un prix inférieur à la valeur nominale. En même temps, on lançait une nouvelle émission au taux réduit, pour faire face aux besoins immédiats du trésor, cette nouvelle émission remboursable aux mêmes conditions que l'ancienne.

Le décret en question prescrit que toute monnaie de carte devra être acceptée dans la colonie à la moitié de sa valeur nominale ; ainsi une carte de quatre livres sera acceptée pour deux livres (équivalant une livre dix sous, argent de France) ; la réduction réelle était par conséquent de cinq huitièmes de la valeur nominale. Par la suite, ce décret fut modifié par un autre qui visait le cas de certains débiteurs, lesquels auraient autrement été obligés de payer le double de ce qu'ils devaient réellement. Mais le principe en fut tout de même maintenu.

Les termes et conditions du rachat étaient comme suit : le trésorier avait instruction de retirer la monnaie de carte en circulation, avant le départ des navires, en Novembre, pour la France ; les détenteurs recevraient alors : un tiers de la valeur réduite en lettres de change sur la France payables le 1er mars 1718, un tiers en lettres de change payables le 1er mars 1719 et le reste payable en mars 1720. Toute la monnaie de carte présentée au rachat, après le départ des navires, en 1717, serait rachetée, à la valeur réduite, en let-

tres de change payables moitié le 1er mars 1719 et moitié le 1er mars 1720 ; mais tout ce qui n'aurait pas été présenté au rachat après le départ des navires en 1718, serait considéré comme annulé et n'aurait aucune valeur.

Cette opération du trésor était aussi mal avisée qu'injuste, car, puisqu'il n'y avait qu'un million d'émis en excès, il eût suffi de racheter ce million à prix réduit ; l'autre million eût continué à circuler au pair dans la colonie et personne n'y aurait perdu ; quant à la nouvelle émission pour les dépenses courantes, rachetable à trois huitièmes de sa valeur nominale, elle n'a pas économisé un sou au trésor, puisqu'elle n'était prise et ne circulait que pour sa valeur réelle.

(A suivre.)

STATISTIQUE.

Le commerce extérieur de l'Australie en 1893 a été de \$430,000,000, dont \$345,000,000 avec l'Angleterre ou ses colonies.

Suivant les données les plus récentes, la colonie de Nouvelles-Galles du Sud, Australie, possède 56,209,249 moutons, 481,871 chevaux et 2,128,189 bêtes à cornes.

Suivant des statistiques récentes, le coût de la vie, chez les Anglais est en moyenne de \$48.00 par personne par année ; chez les Français, de \$47.00 ; chez les Allemands, de \$42.00 ; chez les Espagnols de \$33.00 ; chez les Italiens de \$24.00 et chez les Russes, de \$23. L'Anglais consomme par année 109 livres de viande, le Français 87 ; l'Allemand, 64 ; l'Italien 26 et le Russe, 51. Quant au pain, le Français en consomme 540 livres ; l'Anglais en mange 390 ; l'Allemand, 560 ; l'Italien 500 ; l'Espagnol 480 et le Russe 635.

NOTES FINANCIERES

La banque de St Hyacinthe doit, dit-on, établir une succursale à l'Assomption. Elle aurait même déjà fait l'acquisition d'une propriété dans ce but.

On nous télégraphie de Mexico :

L'Echo des Mines peut annoncer que le gouvernement mexicain serait décidé si l'Europe ne parvient pas à établir un *modus vivendi* pour l'argent, à frapper des piastres au rapport de 1 à 20.

Le Mexique chasserait ainsi de tout l'Orient, les dollars et piastres anglo-françaises et se créerait, à son profit, le monopole du métal blanc monnayé dans ces pays.

La production des mines mexicaines si riches, en serait étonnamment surexcitée, cela équivaudrait pour le gouvernement de Porfirio-Diaz, à traiter l'argent comme une denrée d'exportation sur laquelle le pays gagnerait, suivant nos calculs, environ 40 p. c.

M. Limantour, le nouveau ministre des finances, qui, du reste, a refusé les dernières propositions du Sénat américain, serait homme à faire cette révolution monétaire, car il est d'une haute intelligence. Il est le fils de Français. — L'Echo des Mines.

BOURSE DE MONTREAL.

Cotes de MM. L. J. FORGET & CIE, Courtiers, 1715, rue Notre-Dame, à Montréal.

VALEURS. ACTIONS.	CAPITAL.				SEMAINE DU 17 MAI AU 23 MAI		CLOTURE DU 23 MAI 1894		CLOTURE PRECEDENTE.	
	Capital versé.	Réserve.	Pair des Valeurs.	Dernier divid.	Plus haut.	Plus bas.	Vendeurs.	Acheteurs.	Vendeurs.	Acheteurs.
BANQUES.										
Bank of Montreal..... x d.....	12,000,000	6,000,000	\$200	10						
Ontario Bank..... x d.....	1,500,000	345,000	100	9	220	220	223	219½	223	220
Bank of British N. America.....	4,866,666	1,338,333	248	7½			112½	93		110
Banque du Peuple.....	1,200,000	600,000	50½	6			126½			
Molson's Bank.....	2,000,000	1,150,000	50	8						
Bank of Toronto..... x d.....	2,000,000	1,800,000	100	10				255		
Banque Jacques-Cartier..... x d.....	500,000	215,000	25	7						
Merchant's Bank..... x d.....	6,000,000	2,900,000	100	7	160½	160½	162	160	170	
Merchant's Bank of Halifax.....	1,100,000	510,000	100	6			152	147	152	147
Eastern Township Bank.....	1,499,905	650,000	50	7						
Quebec Bank..... x d.....	2,500,000	550,000	100	7						125
Banque Nationale.....	1,200,000	30,000	30	6						
Union Bank.....	1,200,000	250,000	100	6						
Canadian Bank of Commerce..... x d.....	6,000,000	1,100,000	50	7			137½		140	135
Banque Villo-Marie..... x d.....	479,500		100	6						
Banque d'Hochelega..... x d.....	710,100	250,000	100	7			129			
Ottawa Bank.....										
CHEMINS DE FER.										
Canadian Pacific.....	65,000,000		100		65½	65	67	65	65½	65
Duluth SS. & Atlantic.....	12,000,000		100				6	4½	17	13
do do Preferred.....	10,000,000		100		14	14	18	13	8	5
Montreal Street Railway.....	2,000,000		50	8	142½	140	142	140½	143	141
TELEGRAPHES, Etc.										
Commercial Cable..... x-d.....	10,000,000		100	7	139½	139	140½	139	140½	140½
Montreal Telegraph..... x-d.....	2,000,000		40	8	148½	148	148½	148	149	147½
Bell Telephone Co..... x-d.....	2,500,000		100	8	147½	148½	150	147	152	148
DIVERS.										
Montreal Gas Co..... x-d.....	2,500,000		40	12	169½	167	167½	167	169½	167½
Royal Electric.....	1,000,000		100	8			137½		75	
Intercolonial Coal Co.....	500,000		100				75		100	50
do do pref.....	219,700		100				100	50	65	
North West Land Co..... pref.....	7,000,000		25				57		30	12½
Canada Shipping Co.....	1,400,000		100				30		115	
Canada Paper Co.....	500,000		100	6			115			
Montreal Loan & Mortgage Co.....	500,000		25	7			136	130	136	
Guarantee Company of N. A.....	304,600		50	6						
Diamond Glass Co.....	500,000		100	10						
Richelieu & Ontario Nav. Co.....	1,350,000		100				76	72½	08	70
CIENS DE COTON.										
Montreal Cotton Co.....	1,000,000		100	8			130	120	75	55
Canadian Col. Cotton Mills.....	3,000,000		100		55	55	65	50		
Merchant's Man'g Co.....	1,000,000		100				130			
Dominion Cotton Mills..... x-d.....	3,000,000		100		108	108	115	107		
OBLIGATIONS.										
Bell Telephone Co. Bonds.....								120	110	120
Canada Central Bonds.....								100		110
Champlain & St. Lawrence Bonds.....									109	
Pacific Land Grant Bonds.....									98½	99
Colored Cotton Mills Bonds.....					99½	99	99½	98½	99½	99
Dominion Cotton Mills Bonds.....										

BANQUE D'HOCHELAGA

LA BANQUE VILLE-MARIE.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

AVIS public est donné par le présent qu'un dividende de trois pour cent pour les six mois courants et un bonus de un pour cent sur le capital payé de cette institution ont été déclarés, et seront payables au bureau principal ou à ses succursales, le ou après VENDREDI, LE 1er JUIN PROCHAIN.

Le livre de transferts sera fermé depuis le 17 jusqu'au 31 mai inclusivement.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau principal de la banque, VENDREDI, LE 15 JUIN PROCHAIN, A MIDI.

Par ordre du bureau,

M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant.

Montreal, 24 Avril 1894.

AVIS est donné par le présent qu'un dividende de trois pour cent sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au bureau principal de la Banque, le et après VENDREDI, LE 1er JUIN prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 21 au 31 mai, ces deux jours inclusivement.

L'assemblée générale des actionnaires aura lieu au bureau principal de la Banque, MARDI, le 19 juin prochain, à midi.

Par ordre du Conseil de Direction,

WM. WEIR,
Président.

Montréal, 24 Avril 1894.

DIVIDENDE No 57.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi (3½) pour cent sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant et sera payable au bureau de la Banque, à Montreal, le et après VENDREDI, LE 1er JUIN prochain.

Les livres de transferts seront fermés du dix-sept au trente-un mai prochain inclusivement.

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de la Banque aura lieu au bureau de la Banque, à Montreal, MERCREDI, le vingt Juin prochain, à une heure p.m.

Par ordre du Bureau de Direction,

A. DE MARTIGNY,
Directeur-Gérant

GRAINES, FOUBRAGES et BLÉ DE SEMENCE !

— AUSSI —

FARINES de toutes qualités.

Essayez la célèbre marque "COLUMBIA," farine patentée de choix.
C'est la plus avantageuse pour le commerce.

S'adresser à

**D. E. DROLET, 50 et 52 rue Dalhousie,
QUEBEC**

GRAINES de SEMENCES

BLÉ, ORGE, AVOINE, SARRASIN, MIL, TRÈFLE,
ALSIKE, LENTILLES, POIS, FÈVES,
BLÉ D'INDE, Etc.

FARINES en quarts et en poches de toute sorte.

Lard, Saindoux, Mess Pork, Short Cut

P. G. BUSSIERE & CIE, 5 et 7 Rue Dalhousie, Quebec.

MELASSES BARBADES DE CHOIX

A LA TONNE

SIROP RAFFINÉ en Barils, SIROP RAFFINÉ en demi-barils

MORUE VERTE No 1 en Quarts,

MORUE VERTE No 2 en Quarts.

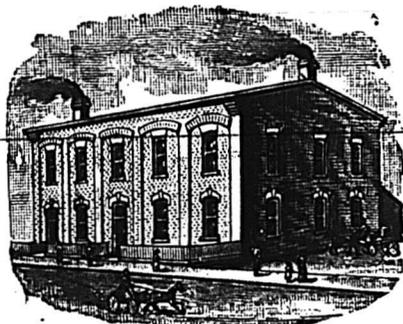
HARENGS DU LABRADOR No 1 en Quarts.

— A VENDRE PAR —

WHITEHEAD & TURNER

Épiciers en Gros, Québec.

CHAUSSURES

ET
CLAQUES

77 RUE DALHOUSIE

EN GROS

BUREAUX ET MAGASINS,

**CAMPBELL & BRODIE
QUEBEC.**

Demandez le Tabac en Feuille

"VIRGIN," de WALKER

Le plus beau et le meilleur dans toute la Puissance du Canada.
En ballots de 50 lbs et de 100 lbs.

Dattes, Fignes et Raisins de toutes sortes. Demandez nos pr'x.
En vente en gros par

N. RIOUX & CIE, Quebec.

Tabac Canadien en Feuilles

UNE SPÉCIALITÉ

CHEZ

DROUIN FRERES & CIE

QUEBEC

MARCHANDS SOUCIEUX DE VOS INTÉRÊTS

— N'ACHETEZ PAS VOS —

TAPISSERIES

AVANT D'AVOIR VU

Notre ASSORTIMENT et nos PRIX

FORGUES & WISEMAN

134 Rue St-Joseph,

68 Rue St-Pierre

QUEBEC.

Les "POMPES DROLET" brevetées

Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre :
pour les approvisionnements d'eau en général,
et pour tous autres usages.

POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES

Les pompes les plus économiques et les meilleures
dans le marché canadien.

DEMANDEZ LE CATALOGUE.

F. X. DROLET,

Manufacturier et porteur des brevets.

Nos 75 à 79 rue St-Joseph, à Québec, P.Q.

LE FROMAGE CANADIEN EN AVANT !

1892-93 — A CHICAGO — 1892-93.

Les "BLUE STAR" ont remporté 26 prix sur 28 échantillons exposés !!

J. N. DUGUAY

LA BAIE, CO. YAMASKA, P. Q.

Agent des Fromageries "BLUE STAR" et "JERSEY LILY"; sollicite les applications des Fromagers qui désirent faire partie
de ces combinaisons pour la vente de leurs Fromages sur le marché de Montréal.

Commission, 5c. par boîte, claire de toute dépense.

Les ventes se feront chaque semaine comme par le passé, et le retour de chaque envoi sera fait aussitôt après la vente. C'est
une occasion avantageuse et profitable pour les bonnes fromageries de vendre leurs produits aux prix du gros, sans qu'il leur en
coûte beaucoup. Les patrons sont surtout intéressés dans ce système de ventes; ils ont le plus haut prix, un meilleur rendement
et s'assurent, par le fait, la durée de cette industrie, la seule payante aujourd'hui.

Les ventes sont assurées à des prix avantageux, les marques "BLUE STAR" et "JERSEY LILY" comptant parmi les
plus recherchées en Angleterre. La marque "Blue Star" est réservée aux Fromageries de la Rive-Sud et la "Jersey Lily"
à celles de la Rive-Nord.

Le fromage fait de lait écrémé, le fromage mal fait ou mal empaqueté ne peuvent faire partie de ces
combinaisons.

J. N. DUGUAY, LA BAIE, CO. YAMASKA, P. Q.



Chronique de Québec

Mercredi, 23 mai 1894.

J'ai eu le plaisir de presser aujourd'hui la main de M. Alfred Lionais, l'un des entrepreneurs propriétaires du PRIX COURANT. Il est charmé de l'hospitalité de notre ville et très satisfait de l'accueil bienveillant qu'il reçoit de nos hommes d'affaires. La circulation du PRIX COURANT augmente tous les jours et ses listes d'abonnés de la ville étoufferaient plus d'un confrère de Québec.

Je remercie M. Lionais de la courtoisie qu'il a eue de venir me visiter à ma chambre de malade où je suis retenu pour plusieurs semaines à la suite d'un accident de voiture.

Je suspends mes correspondances pour quelque temps, mais les lecteurs du PRIX COURANT n'y perdront rien—au contraire.

L. D.

Mercredi, 23 mai.

Heureux de constater qu'il y a amélioration dans le nombre des arrivages des vaisseaux océaniques. Je tiens le renseignement du bureau de pilotage, et, à date, on compte trois vaisseaux de plus qu'à la même période l'année dernière.

Cela n'empêche pas qu'il y a un grand nombre d'ouvriers de bord à ne rien faire. Deux navires sont en chargement à Lévis, un seul à Québec.

On se demande avec quelque angoisse, comment il se fait que steamers et navires passent devant la ville sans arrêt et sont pour la plupart en destination de Montréal. Mais il ne faut pas aller loin pour en découvrir le motif, et un négociant que je viens de consulter m'en donnait une raison péremptoire. Voyez plutôt :

Le sel en destination de Montréal est frété à raison de \$1.00 le tonneau, livrable sur les quais. S'il est en destination de Québec, distance de 180 milles en moins, le fret est de \$1.80 le tonneau, et il faut en prendre livraison en rade. Je laisse ce fait aux profondes méditations des hommes d'affaires de Québec.

On s'agit de Conseil de Ville et nous avons lieu de croire que c'est dans l'intérêt de Québec. Un des jeunes hommes d'affaires les mieux posés dans le commerce de grains et provisions, M. George Tanguay, a été élu président du comité des finances, et comme l'argent est l'élément essentiel pour opérer des réformes, on s'est de suite résolu à l'œuvre pour en faire entrer le plus possible dans la caisse municipale. Ce ne sera pas sans heurter des intérêts privés, mais le but d'utilité publique doit primer. J'entends dire que le Conseil va prélever des impôts plus considérables sur certaines industries, par exemple, celle des embouteilleurs de bières et autres liqueurs. Les intéressés se sont émus et assemblés pour étudier la situation et aviser aux moyens de rendre la taxe la moins lourde possible en droit et en équité.

Je parlais, la semaine dernière, de la concurrence sérieuse que se font certains commerçants. Je pourrais ajouter que c'est un mystère pour nous que tant de compagnies d'assurances sur la vie et contre le feu puissent réussir à maintenir dans notre ville des établissements coûteux et des nuées d'agents, surtout si l'on tient compte des nombreuses sociétés de bienfaisance qui pullulent chez nous et offrent à leurs membres des avantages au cas de maladie ou de mortalité. Il faut que ces sortes d'affaires paient énormément, et il y a lieu de se demander non pas si elles sont bonnes en principe (cette

question est depuis longtemps résolue dans l'affirmative) mais s'il est désirable, dans l'intérêt public, qu'elles se multiplient à l'infini avec les mille variétés de séductions qu'elles offrent. Tout au moins faudrait-il un contrôle effectif et sévère sur les opérations des agents qui sont loin d'être toujours scrupuleux, si l'on en croit les plaintes des victimes.

Le gouvernement fédéral semble bien décidé—et c'est heureux—à empêcher la contrebande par tous les moyens à sa disposition. C'est une des plaies du commerce en ce sens qu'elle paralyse l'action des honnêtes gens au profit des fripons. La saisie qui vient d'être faite d'une goëlette contenant plus de \$7,000 de spiritueux, est de nature à rendre prudents ceux qui voudraient à nouveau tenter l'aventure.

Maintenant que les principaux arrivages du printemps sont faits et que les marchands de gros ont livré au détail tous les effets ordonnés directement ou par l'entremise des voyageurs de commerce, les affaires deviennent un peu plus lentes dans les nouveautés et les approvisionnements d'épicerie. La semaine a cependant été bonne ; la collection, moyenne.

Voici les cotes du marché, soigneusement révisées jusqu'à date :

EPICERIES

Sucres : Jaune, 3½ à 4¼c ; Powdered, 5½c ; Cut Loaf, 6¼c ; ¼ qt, 6½c ; boîtes, 6¼c ; granulé, 4¼c ; ¼ quart, 5¼c ; ext. ground, 6¼c ; boîte, 6½c ; du pays, 7½ à 8c.

Strops ; Barbades, tonne, No 1, 30c ; No 2, 27c.

Raisins : Valence, 5½ à 5¾c ; "Crown Layers" 5c ; récolte 1892, 4c ; Currants, 4¼c à 5.

Vermicelle : en boîte, 5c lb. en qt. 4¼c lb. Vermicelle de Québec : Boîte 5c. lb. Quart 4¼c lb.

Riz \$3.40 à \$3.50 ; "Pot Barley" \$4.00.

Amandes : Tarragone, 13c, do Ecallees, 25c. lb.

Conserves : Saumon, \$1.35 à \$1.40 ; Homard, \$1.50 à \$1.75 ; Tomates, 90c à \$1.00 ; Blé d'Inde, 90 à \$1.00 ; Pois \$1.00 à \$1.05 ; Huitres, \$1.45 à \$1.50 ; Sardines Domestique, ½ bte 5c ; Do importées ½ bte 9 à 12c, ¼ bte 14 à 18.

Sel : En magasin, 50 à 55c ; fin, ¼ de sac 30 à 35c ; gros sac, \$1.30 ; sel à flot commun, 37c.

Alcalis : Soda à laver, 90c à \$1.00 ; do à pâte \$2.40 à \$2.50 ; Empois, No. 1, 4½ ; do satin, 7c ; caustique cassé, \$3.00 à \$3.50.

Allumettes : cartes, \$3.00 à \$3.25 ; Telegraph, \$3.75 ; Telephone, \$3.50 à \$3.70 ; Dominion, \$2.00 ; Lévis, \$2.00.

Tabac Canadien : 10 à 18c la livre selon qualité.

FRUITS

Oignons : "Can. Red" \$2.00 à \$2.50 ; Egyptien, 2½ à 3c la livre.

Oranges : Californie \$2.50 à \$3.00 ; Messine boîtes \$3.50 à \$4.00, et ½ boîtes, \$2.00.

à \$2.50 ; Blood, \$2.25 à \$2.50 ; Valence, \$7.50.

Citrons : \$1.25 à \$2.50 ; Pommes évaporées, 12c ; Cocos, \$5.00 le cent ; Pruneaux 7 à 9c ; Figues, 8 à 10c ; Dattes, 5½ à 6c.

Ananas : pas de prix réguliers ; Bananes, de \$1.00 à \$1.25 la branche ; Pommes, \$0.00.

Chour : nouveaux. \$2.50 à \$3.00 le crate. Patates, 25 à 30c.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Le commerce de farine est tranquille. Peu de changements dans les prix.

Farines : Superfine, \$2.60 à \$2.90 ; Fine, \$2.40 à \$2.50 ; Extra, \$3.00 à \$3.20 ; Patent \$3.60 à \$4.75 ; Forte, \$3.70 à \$3.80 ; S. Roller, \$3.10 à \$3.25.

Grains ; Avoine par 34 lbs 40 à 42c ; Ontario, 45c ; Son \$1.05c ; Orge 55c ; Gruau \$4.25 à \$4.50 ; fèves \$1.35 à \$1.50 ; Pois No. 1, 85 à 95c ; No. 2, 75 à 80c.

Graines : Mill Can., \$2.00 à \$2.50 ; de choix, \$3.25 ; Américain, \$2.25 à \$2.50 ; Trèfle blanc, 20 à 22c ; do Rouge, 10 à 12c ; Aïsle, 12 à 16c. Blé 85 à 95c.

Lards : Short Cut, \$17.00 à \$18.00 Canadien, 6 à 7c ; Saindoux en seaux, \$1.50 à \$1.60 ; chaudière, 9c.

Huiles : Loup-marin "straw" 32 à 35 ; de morue, 36 à 38c. Pétrole, 11c.

Le fromage oscille entre 10½ et 11½c selon la grosseur des meules, les plus petites (2 lbs) commandent le prix le plus élevé.

Le bon beurre frais, (de premier choix) atteint jusqu'à 25c la lb. Les qualités ordinaires se vendent de 16 à 18c.

Les œufs continuent d'être en abondance et font de 10 à 12c ; détail, 13 et 15c.

En général les marchés aux légumes et autres produits de ferme ne sont pas abondants. Il en sera ainsi aussi longtemps que les primeurs n'auront pas fait leur apparition.

La Banque Nationale a fait un peu parler d'elle, cette semaine, à propos du rapport annuel de ses opérations financières qui, selon certains journaux, n'auraient pas été florissantes. Cela ne signifie pas précisément que le bureau principal des directeurs, à Québec, manque de la confiance des actionnaires, puisqu'ils ont tous été réélus, mais on se plaint que certaines succursales absorbent le plus clair des revenus de l'établissement et que la Caisse d'Economie N. D. de Québec abuse du droit qu'elle a de faire à la banque des dépôts sur lesquels celle-ci paie intérêt, mais qui sont tout à fait improductifs.

En somme, il semble que les beaux jours de cette institution essentiellement québécoise ne soient pas encore revenus.

Des architectes me disent que la construction est presque nulle dans la ville. Les transactions immobilières ne valent pas la peine d'être mentionnées, si ce n'est toutefois la vente à l'enchère qui s'est faite aujourd'hui même de huit lots à bâtir appartenant au gouvernement et qui ont rapporté chacun \$470.

J. T.

J. B. BÉDARD & FRÈRES

MANUFACTURIERS DE

BROSSES, BALAIS, Etc.,

Importateurs d'Articles pour Epiciers, Marchands de Nouveautés

— ET —

Marchands d'Articles Émaillés, Etc.

44 ET 46 RUE ST. PIERRE

QUÉBEC.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal 24 mai, 1894.
FINANCES.

A Londres, les taux de l'escompte sur le marché libre, pour le papier à 3 mois est de 1 p. c.; le taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre est de 2 p. c. L'or continue à se diriger vers Londres et il n'y a aucun signe de demande de l'étranger pour ce précieux métal. Le marché de l'argent a été terne avec une tendance à la baisse au début de la semaine; pendant les trois derniers jours, le prix a été un peu plus ferme. A la bourse, les transactions ont été comparativement restreintes par suite de la baisse des valeurs des Etats-Unis et de l'Argentine. Les consolidés ont haussé de 1/8. Les prix des titres de chemins de fer américains ont été irréguliers. Les spéculateurs sont découragés et n'ont pas de confiance en l'avenir, beaucoup d'entre eux se débarrassent de leurs valeurs. En clôture, les cours ont été fermes.

A New-York, le taux des prêts à demande est de 1 p. c.; des prêts à terme sont offerts à 1 ou 2 p. c. pour courte échéance et de 2 à 3 p. c. pour longue échéance. Le taux nominal pour les effets de commerce portant de bonnes signatures est de 2 à 3 1/2 p. c.

Sur notre place les banques prêtent, pour remboursement à demande, sur garantie de titres, à 4 1/2 p. c. D'autres institutions prêtent à 4 p. c. Le taux régulier de l'escompte au commerce est de 7 p. c.

Le change sur Londres se tient ferme en l'absence de traites commerciales.

Les banques vendent leurs traites à vue à une prime de 9 1/2 à 10 et leurs traites à 60 jours à une prime de 10 1/2, à 10 1/4. Les transferts par le câble sont à 10 1/2 de prime. Le change à vue sur New-York est de 1/4 à 1/2 de prime. Les francs valaient hier à New-York, 5.16 1/2 pour papier long et 5.15 1/2 pour papier court.

La bourse a été bien tranquille; depuis notre dernière revue; elle commence à se sentir de l'approche de la villegiature et à des velléités de faire l'école buissonnière ou de prendre congé sous le moindre prétexte: courses, fête de la Reine etc. Elle a fermé hier la porte de la salle de ses séances pour ne les rouvrir que lundi matin.

Les cours ont cependant été fermes. La banque de Montréal, dividende détaché, s'est vendu à 220 et la banque des Marchands à 160 1/2. Ce sont les deux seules banques qui aient donné lieu à des ventes. La banque du Commerce est cotée, ex-dividende, 137 1/2 vendeurs et 135 1/2 acheteurs; la banque Ontario, ex-div. aussi, 112 1/2 et 110 respectivement.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit:

	Vend.	Ach.
Banque du Peuple.....	126	124
“ Jacques-Cartier xd
“ Hochelaga.xd.....	130
“ Nationale.....	93	86
“ Ville-Marie.....	90

Les Chars Urbains ont eu une bonne part des quelques transactions qui ont eu lieu. L'action régulière s'est tenue un peu faible, tandis que les droits commencent à remonter pour se mettre au même niveau. L'action est vendue 142 puis 141, les droits ont monté jusqu'à 135, puis ils sont revenus en arrière à 133 1/2, dernier cours d'hier.

Le Gaz est monté un instant à 169 1/2 puis il est descendu à 167 1/2 au même cours que la semaine dernière.

Le Bell Telephone fait 147 1/2; le Câble 139 et le Télégraphe 148 La Royale Electrique est cotée en clôture 135 vendeurs et 125 acheteurs.

Le Pacifique fait 65 1/2. Duluth ordinaire est en baisse à 5 1/2 et le préférentiel également à 14.

La Dominion Cotton Co. s'est vendue hier 108 et le Colored Cotton Co. 55. Cette dernière compagnie a eu son assemblée générale hier. Les directeurs sortant de charge ont été réélus.

COMMERCE

Toujours la même tranquillité dans les affaires. Nous avons évidemment manqué notre ouverture de la saison. A qui la faute? Nous avions cependant fait nos affaires tant bien que mal cet hiver et nous espérons que le printemps, la navigation, le mouvement des grains, du foin, des produits laitiers nous feraient, comme d'habitude, une saison active. Les causes du marasme où nous nous trouvons sont multiples: les bas prix des grains et du foin désorganisent la campagne; le bon marché des grains en Europe paralyse le commerce d'exportation; la loi Augé, paralyse en même temps le marché des immeubles et l'industrie de la construction, en ville, qui, d'un autre côté; se trouve en ce moment entravé par la grève des menuisiers. En voilà assez, n'est-ce pas, pour expliquer le mauvais état des affaires? Plus difficile est de trouver le moyen d'en sortir. Nous craignons bien que ce moyen ne soit pas sous notre contrôle et qu'il faille attendre une amélioration de notre sort, simplement de l'évolution naturelle des choses qui ne peuvent pas toujours rester au pire, à moins que nous n'y soyons aidés par un accident. Une grande guerre en Europe, ou bien encore la réalisation des craintes au sujet des récoltes européennes, que nous exprimons dans notre Revue des Marchés, nous seraient pour cela d'un grand secours; mais il serait peu charitable de souhaiter que malheur arrive à d'autres pour que nous puissions en bénéficier.

Alcalis.—Pas d'exportations de potasses cette semaine. Les arrivages diminuent, mais les prix restent stationnaires. Nous cotons les potasses premières de \$4.10 à \$4.15; les secondes, \$3.65; les perlasses sont plus faibles à \$5.30.

Bois de construction.—Les commerçants de bois de la ville disent que, malgré la grève des menuisiers, ils continuent à vendre de petits lots de bois qui, additionnés, finissent par faire des bons lots. Les propriétaires qui ont, à cette époque, des réparations à faire à leurs maisons, se sont adressés directement aux ouvriers, font faire leur ouvrage à la journée et achètent eux-mêmes le bois dont ils ont besoin. Les grosses entreprises sont un peu gênées par la grève; cependant, les entrepreneurs, qui n'ont pas encore accepté les conditions des grévistes, ont pu se procurer à la campagne des ouvriers qui leur permettent de continuer tant bien que mal leurs travaux.

Vu la rareté du bois de charpente sec, les prix en sont plus fermes.

Charbons et bois de chauffage.—Les industriels commencent à craindre une augmentation de prix du charbon mou par suite de la grève; mais il n'y a pas encore de hausse. Le charbon dur est assez rare.

Le bois sec a presque complètement disparu du marché; à peine si deux ou trois clos en ont un couple de cent cordes chacun. Nos cotes sont pour le bois vert, livré aux charrs.

Cuir et peaux.—La chaussure n'est pas active; les voyageurs ne réussissent que d'une manière fort relative, de sorte que les manufacturiers n'achètent pas de cuirs.

Les peaux vertes sont en abondance sur le marché et se vendent aux mêmes prix que la semaine dernière sauf les peaux d'agneaux qui se vendent 20c.

Draps et nouveautés.—Le commerce de gros a fait quelques ventes de réassortiment cette semaine, et il a aussi placé des commandes en marchandises d'automne. Les prix des lainages sont stables, le dernier amendement au tarif ramenant les droits à peu près au même niveau que précédemment.

Le détail, en ville, vend peu, se trouvant paralysé par les grèves qui ont enlevé du travail à un grand nombre d'ouvriers.

Epiceries.—Le commerce d'épiceries est dans son activité normale; les collections s'améliorent.

Rien de changé aux prix des sucres; les mélasses à livrer sont actives.

Les nouveaux prix du riz ne sont pas encore établis, mais tout fait croire qu'il n'y aura pas de changement.

Les fruits secs sont en général assez tranquilles; quelques maisons de gros font des réductions sur certaines lignes pour attirer la clientèle.

Fers, ferronneries et métaux.—Peu de changements à rapporter sur la semaine dernière; les prix sont stationnaires dans les métaux, les fontes et la ferronnerie. La tôle noire, cependant, est plus faible encore; nous baissons notre cote en conséquence.

Huiles, peintures et vernis.—L'huile de loup marin est quelque peu faible; les détenteurs essaient de vider leurs stocks avant l'arrivée de la nouvelle huile et font des concessions dans ce but. Le prix de l'huile nouvelle n'est pas encore établi, les détenteurs ne s'entendant pas avec les acheteurs.

L'huile de lin est toujours ferme en Angleterre; elle devient rare ici.

Salaisons.—Le marché de Chicago est faible et le lard y baisse presque constamment depuis quelques jours. Sur notre marché, les prix se maintiennent assez bien.

MARCHE DE CHICAGO

	SEMAINE.		Clôture.	Clôture précédente.
	Plus bas.	Plus haut.		
BLÉ—				
Comptant.....				
Mai.....	57 1/2	58 1/2	58 1/2	58 1/2
Juillet.....	55 1/2	58	56 1/2	57 1/2
Septembre.....	57	59 1/2	58 1/2	57
MAIS—				
Comptant.....				
Mai.....	36 1/2	37 1/2	37 1/2	36 1/2
Juillet.....	37	38 1/2	38 1/2	37 1/2
Septembre.....	38	39 1/2	39 1/2	38
AVOINE—				
Comptant.....				
Mai.....	33	34	34	33
Juillet.....	30	31 1/2	31 1/2	30 1/2
Septembre.....	25 1/2	26 1/2	26 1/2	25 1/2
LARD—				
Comptant.....				
Mai.....	11 65	11 85	11 82 1/2	11 70
Juillet.....	11 75	11 90	11 87	11 80
Septembre.....	11 75	11 97	11 87	11 90
SAINDOUX—				
Comptant.....				
Mai.....	6 85	7 15	6 92 1/2	7 20
Juillet.....	6 70	6 90	6 80	6 82 1/2
Septembre.....	6 75	6 92	6 85	6 85
FLANCS—				
Comptant.....				
Mai.....	6 15	6 22 1/2	6 22 1/2	6 15
Juillet.....	6 05	6 20	6 05	6 12 1/2
Septembre.....	6 07	6 20	6 07	6 12 1/2

Revue des Marchés

Montréal, 24 mai 1894.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

Mark Lane Express, dans sa revue hebdomadaire de lundi dernier, dit : "Les blés anglais ont été lourds et les blés étrangers ont baissé de 9s en conséquence de l'approche de la date de la livraison le 1er juin. L'orge et le maïs livrables en juillet ont perdu 6d et le seigle 1s. L'avoine est soutenue. Aujourd'hui, les blés anglais sont irréguliers, variant de 25 à 28s par quarter et les blés étrangers sont en hausse de 6d. Le blé de Californie est coté à 22s 9d. Les farines sont lourdes. Le maïs est un peu plus ferme, le maïs d'Amérique sur mal à expédier, est coté 16s 9d. L'orge négligée, les haricots faibles mais l'avoine et les pois sont tenus fermes."

MM. L. Norman & Cie, de Londres, écrivent à la date du 7 mai : Depuis notre dernière circulaire du 30 avril, nous n'avons à rapporté qu'un marché terne et faible pour le blé avec les prix généralement en baisse de 6d sur la semaine, pour les blés étrangers, tandis que les blés anglais maintiennent leurs cours vu leur rareté. Malgré l'avisserment extraordinaire des prix actuels, les acheteurs continuent à se montrer indifférents et limitent leurs achats à leurs besoins immédiats, étant évidemment sous l'impression que nous n'avons pas encore atteint le fond. Aux Etats-Unis, pendant la semaine, on a essayé de faire monter les prix sur la nouvelle de dommages aux récoltes, mais comme le marché manquait de solidité et que les nouvelles de dommages ont été bientôt contredites, les cours se sont remis à la baisse, ce qui a intensifié le marasme de notre côté de l'océan. Les expéditions pour l'Europe ont été considérables et, en conséquence, la quantité à flot accusée de nouveau une augmentation. On offre libéralement des blés de Russie, mais il ne s'y fait que peu de transactions. Les blés d'Australie sont tenus trop cher et les expéditeurs n'ont pas du tout l'air pressés de vendre. Les blés de l'Inde, nouvelle récolte, sont maintenant sur le marché et il s'est fait des ventes de blé de Calcutta et de Kurra- chee pour Hull.

"Blé dur de Manitoba tranquilles, peu de transactions étant closes ; on a accepté 25 s. c. i. f. pour expédition en mai, pour Londres.

"Orge—Rien ne se fait en orge à malter, les orges de Californie étant tenues trop haut pour les idées des acheteurs. L'immense quantité d'orge à moulée actuellement à flot a fait fléchir les cours en général de 3 à 6d.

"Avoine.—L'avoine disponible est tranquille aux cours antérieurs. Pour future expédition il ne paraît pas y avoir beaucoup de demande, mais les expéditeurs maintiennent leurs prix.

"Pois.—Il y a eu plus de demandes à Londres pour les pois canadiens blancs. Il ne se fait rien pour future expédition. Les vendeurs demandent 25s c. i. et f., à Londres, tandis que les acheteurs offrent 24s 6d.

Une dépêche de Paris du 5 mai dit : "Toutes nos récoltes, en froment aussi bien qu'en grains du printemps, et nos prairies sont très luxuriantes ; rarement la perspective a été aussi belle en France. Les chargements à flot sont offerts à des inouïs de bon marché. Le blé de La Plata est de bonne qualité

moyenne. On accepterait 20s 6d par 480 livres pour livraison par vapeur en juillet et août. C'est à peu près le prix du livrable en mai. Il n'y a pas de doute que le monde a trop de blé. De plus, la prime sur l'or favorise l'exportation de l'Argentine. Si notre récolte en Europe remplit ses promesses d'aujourd'hui et si les Etats-Unis ont également une bonne récolte, à quelle profondeur les prix vont-ils descendre ? En attendant, le marché de Chicago reste comparativement plus cher qu'aucun autre et j'apprends que des maisons ayant du blé de Buenos Ayres, revendent sur les marchés américains des chargements qu'ils ont achetés, parcequ'ils ne peuvent les revendre en Europe au prix coûtant".

Jusqu'à lundi, donc, tout le monde en Europe était persuadé que la récolte prochaine en blés et autres grains allait être phénoménale ; tout l'indiquait et l'on agissait en conséquence. Mais voilà que par un changement subit de la température, la neige se met à tomber en Angleterre, en France et en Allemagne, suivie d'un froid intense. Nous ne connaissons pas encore les détails de l'effet que ce retour de l'hiver dans la deuxième quinzaine de mai a dû produire sur la végétation ; cet effet ne saurait guère être que désastreux, si la dépression de la température a été aussi forte qu'on le dit ; car le blé, dans le midi de la France, doit être prêt à épier et partout il est assez avancé pour ne pas pouvoir repousser après une forte gelée.

Nous nous faisons un devoir cependant, de mettre nos lecteurs en garde contre une trop grande confiance dans les nouvelles que nous venons de leur donner ; il peut se faire qu'elles soient exagérées avec intention, dans le but de créer un moment de hausse sur les marchés américains. Un cablegramme de la Presse Associée dit qu'une épaisse couche de neige est tombée dans les comtés anglais du centre et que le froid est intense. Une dépêche de Chicago dit : "Les nouvelles d'Allemagne sont à la hausse, à cause de la gelée. Un cablegramme de Berlin est plus explicite :

"L'estimation gouvernementale de la récolte reste défavorable ; les dommages aux récoltes sont graves. Le marché est ferme et en hausse." Beerbohm qui coté encore Londres et Liverpool tranquilles et faibles, se contente de dire : "La température en Angleterre est plus froide."

Dans une couple de jours, nous saurons au juste à quoi nous en tenir. D'ici là, si l'on tentait une spéculation, il y aurait beaucoup de risques à courir.

Au dernier moment, à Chicago, les prix sont encore très bas ; il faut dire qu'ils avaient baissé depuis notre dernière revue, à tel point que le blé sur mai était descendu à 53½c., puis ils avaient eu un peu de hausse qui avait remonté le cours de mai à 55½. Depuis, le marché a perdu 1c et clôture comme suit : Blé sur mai, 54½c. ; sur juillet, 56½c. ; sur septembre, 57½c. A New York, les cours de clôture ont été : blé sur mai, 57½c. ; sur juillet, 58½c. ; sur septembre, 60½c.

Le bulletin des récoltes aux Etats-Unis constate une bonne condition pour le blé tant d'hiver que de printemps ; mais la gelée a fait du dommage au maïs, dommage qui va probablement être réparé par de nouvelles plantations.

L'avoine à Chicago se raffermi ; mais on attribue cette hausse à la spéculation.

L'ouverture de la navigation à Fort William, dit le *Commercial* de Winnipeg, a permis de commencer l'expédition des grains de Manitoba. Les premiers bateaux sont partis cette semaine, le vapeur *Brasil* et deux ou trois autres emportent des chargements de blé. Le prochain rapport constatera d'importantes diminutions dans les stocks.

Les armateurs se plaignent amèrement de la grève des mineurs aux Etats-Unis qui a doublé le prix du charbon à vapeur, une hausse de \$2.00 à \$4.00 par tonne étant déjà établie. La grève empêche aussi les bateaux de se procurer du fret de retour, car il n'y a pas d'expéditions de charbon. Malgré cela, les taux de fret sur les lacs sont faciles, le taux de Duluth à Buffalo étant descendu à 2c. Le fret était encore moins cher, l'année dernière, mais le charbon était à meilleur marché et l'on pouvait trouver du fret de retour à des prix rémunérateurs. Les affaires locales en blé sont lentes ; le No 1 dur, s'est vendu à 61c à Fort William, au commencement de la semaine, mais on peut coter maintenant 62c. De la pluie encore cette semaine, qui a retardé les semailles. On est très en retard dans les régions plates où la terre est forte. Dans l'ouest, la perspective est plus favorable.

Dans le Haut Canada, le blé est, comme partout ailleurs, à très bas prix, du blé rouge s'est vendu à 57c. les blés blanc d'hiver et le blé de printemps n'ont pas varié. Il se fait très peu de choses en orge, une vente s'est faite à 38c. pour de l'orge à moulée. L'avoine est soutenue.

A Toronto on cote : blé blanc 57 à 58c, blé du printemps 59 à 60c ; blé roux, 57 à 60c ; pois No 2, 55 à 60c ; orge No 2, 39 à 40 ; avoine No 2, 33½ à 60c.

A Montréal, le marché des grains pour l'exportation est toujours sans vie. Les vapeurs ne chargent que du blé et du maïs expédiés de Chicago ; complétant leurs chargements comme ils peuvent avec du foin, des madriers, quelques sacs de farines etc.

L'avoine n'a pu maintenir son cours avec cette absence de mouvement ; elle a baissé de 1c par minot ; il s'en est vendu à 39c No 2 d'Ontario ; du No 3 a été offert à 38½ sans trouver preneur.

Les pois sont également en baisse ; ils ont été vendus 68c cette semaine.

L'orge est également plus faible et se cote de 44 à 46c en entrepôt. La demande locale pour ces grains est assez bonne ; mais, quoique les stocks ne soient pas forts, l'approche de la nouvelle récolte rend douteux l'écoulement de tout ce qu'il y a, avec la consommation locale seule. Cependant, si le froid a fait autant de dommages que l'on dit dans l'ouest de l'Europe, il a dû atteindre également l'orge et l'avoine et pourrait créer bientôt une demande d'exportation qui serait la bienvenue.

Pas de marché pour le sarrazin. Les farines restent lourdes, sans autre mouvement que celui de la consommation quotidienne. Les prix sont toujours faciles—sauf à se raffermir si le blé monte.

Les farines d'avoines sont faibles et l'on pourrait probablement acheter un peu au-dessous de nos cotes, que nous n'avons pas cependant charger encore aujourd'hui.

Nous cotons en gros :

Blé roux d'hiver, Can. No 2. \$0 00 à 0 60
Blé blanc d'hiver " No 2. 0 00 à 0 00
Blé du printemps " No 2. 58 à 0 60

Blé du Manitoba No 1 dur...	0 77 à 0 78
“ No 2 dur...	0 75 à 0 76
“ No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 à 0 00
Avoine.....	0 38 à 0 39
Blé d'Inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'Inde, droits payés.....	0 52 à 0 53
Pois, No 1.....	0 82 à 0 83
Pois, No 2 (ordinaire).....	0 68 à 0 69
Orge, par minot.....	0 44 à 0 46
Sarrazin, par 50 lbs.....	0 48 à 0 50
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 à 0 00

FARINES

Patente d'hiver.....	\$3 60 à 3 80
Patente du printemps.....	3 65 à 3 85
Patente Américaine.....	5 00 à 5 10
Straight roller.....	3 00 à 3 15
Extra.....	2 60 à 2 80
Superfine.....	2 50 à 2 60
Forté de boulanger (citée).....	3 45 à 3 50
Forté du Manitoba.....	3 40 à 3 50

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	\$1 45 à 1 50
Superfine.....	1 15 à 1 25

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	4 25 à 0 00
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 30 à 0 00
Avoine roulée en barils.....	4 30 à 0 00

MARCHÉ DE DÉTAIL

Au marché de la place Jacques-Cartier, il y avait un bon nombre de cultivateurs, mardi, avec de l'avoine, des pois et du sarrazin. Les prix ont été: Avoine, 80c à \$1.00 la poche; sarrazin, 90c à \$1.00 la poche, et pois de 70 à 75c les 60 livres.

En magasin les commerçants vendent l'avoine de 95c à \$1.00 par 80 lbs.

L'orge No. 1 d'Ontario vaut \$1.10 les 96 lbs.

Le blé-d'Inde jaune des Etats-Unis fait 60c par minot, et le blanc 65c.

Les pois No. 2 valent 65 à 70c et les pois cuisants de 78 à 80c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs vaut \$1 à \$1.10.

L'orge No. 2 de la province vaut de \$1.00 à \$1.05 par 96 lbs.

La farine de seigle vaut \$2 par 100 lbs.

La farine d'avoine vaut \$2.25 à \$2.30 par 100 lbs.

FRETS.

Le marché des frets est tombé très bas, et, à moins que le mouvement des grains ne reprenne bientôt, les armateurs vont être obligés de diminuer leur flotte.

Pour Liverpool, grain, 9d; fromage, 20s; madriers, 35s; farine, 8s; foin, 15 à 20s.

Pour Londres, grain, 1s; fromage, 25s; madriers, 35s; farine, 10s; foin, 20 à 25s.

Pour Glasgow, grain, 1s; fromage, 25s; madriers, 30s; farine, 8s, 9d; foin, 20 à 25s.

Pour Hambourg et Anvers, grain, 1s, 6d.

BEURRE

MARCHÉ DE LIVERPOOL

Les cablegrammes privés indiquent un marché terne pour le beurre à Liverpool, à Londres et à Bristol, avec tendance à la baisse. A la date du 12 mai, on cotait le beurre danois, extra, de 102s à 104s. à Liverpool.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le beurre de beurrerie est maintenant en abondance sur le marché et les prix continuent à baisser. Il n'y a pas encore d'exportation; les expéditeurs n'ont même pas encore donné signe de vie, de sorte que le marché n'a pour se soutenir

que la demande locale. Dans ces conditions, nous ne saurions approuver les beurriers qui donnent à leur commissionnaire un prix fixe au dessous duquel il ne devra pas vendre. Cette tactique mal entendue ne peut produire qu'un résultat: laisser sur le marché du beurre qui, perdant de sa fraîcheur, ne se vendra pas, plus tard, pour du beurre de choix; et, se vendant alors au dessous des cours, gênera l'écoulement du beurre plus frais.

Le marché, tel qu'il est actuellement, ne permet pas à un acheteur de payer plus de 18½c à la campagne; le plus haut prix qu'on puisse obtenir ici, en détaillant à la tinette, est de 20c et des beurres de bonne qualité, mais pas tout à fait de choix, se vendent même 19c.

Les beurriers ont eu des prix exorbitants pour leur produit jusqu'à cette dernière quinzaine; ils devraient en être satisfaits et suivre maintenant le marché, s'ils ne veulent pas perdre, par leur faute, le bénéfice des hauts prix réalisés d'abord.

Le beurre des townships vaut à la campagne, de 16 à 17c; on le vend ici de 17 à 18c, selon la quantité et la qualité.

Le beurre de l'Ouest est négligé; il vaut nominalemeent de 15 à 16c sur notre marché.

FROMAGE

MARCHÉ DE LIVERPOOL

On écrit de Liverpool à la date du 12 mai:

"Il y a peu de changements à rapporter sur cet article; la demande de la consommation n'est pas active, mais elle est assez bonne pour maintenir les prix, vu la rareté des fromages de choix. Le fromage nouveau est en bonne demande aux prix de 48 à 50s. Le marché clôture ferme."

Le câble public cotait mardi le fromage nouveau de choix à 55s, hier il cotait 54s, et il va probablement encore baisser.

MARCHÉS DE NEW-YORK

Canton.—N. Y. 19 mai. Il a été vendu 1700 fromages à 9½c; 500 tinettes de beurre se sont vendues à 18½c.

Ogdensburg.—N. Y. 19 mai. En vente aujourd'hui, 12,07 fromages, 85 vendus à 10c, 1212 à 10,1½c.

Watertown.—N. Y. 19 mai. On a vendu 2000 fromages; prix le plus élevé 9½c; prix régulier 9½c.

Little Falls.—N. Y. 21 mai. Ventes du jour, 567 meules à 9c. 703 à 9½c, 2,720 à 9½c. 940 à 9½c. 540 à commission.

Utica, N. Y., 21 mai. Ventes aujourd'hui, 390 meules à 9½c; 1690 à 9½c; 3430 à 9½c; 110 à 9½c; 150 à 10½c; 550 à commission.

MARCHÉS D'ONTARIO

Brockville. 17 mai. Marché actif, ventes: 890 fromages blancs à 10½c; 1441 colorés à 10½c.

London, 19 mai. Vingt fromageries ont mis en vente 1532 meules, de mai, ventes: 417 à 10c; 370 à 1½c.

Ingersoll, 22 mai. En vente aujourd'hui, 1876 meules, du 5 au 20 mai; pas de ventes, on a offert 9½c. mais les vendeurs ont offert 10c.

Belleville, 22 mai. Cinquante huit fromageries ont offert en vente 1965 fromages blancs et 1130 colorés, en tout 3095. Ventes: blancs 115 à 9½; 210 à 9,9½; 280 à 9,11½; colorés, 130 à 9½; 70 à 9,9½.

Madoc, 22 mai.—Quatorze fromageries ont mis en vente 879 meules; 323 ont été vendus à 9,9½c et 289 à 9½c.

Peterboro, 22 mai.—On a mis en vente 1800 fromages; dont 400 ont été vendus à 9,9½c et 500 à 9½c.

Brockville, 23 mai.—On a offert en vente aujourd'hui 2254 meules de fromage. Marché actif; ventes 1434 à 9½c, 90 à 9,11½c pour le blanc et 1774 colorés à 9½c.

Napanee, 23 mai.—On a vendu aujourd'hui ici 445 fromages blancs et 872 colorés, tous à 9½c.

Woodstock, 23 mai.—Quinze fromageries ont mis sur le marché 2245 meules. Un char a été acheté de quatre fromageries à 9½c et un autre de trois fromageries à 9½c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Après le départ du dernier steamer, jeudi, la semaine dernière, il a été impossible de vendre du fromage aux exportateurs qui attendaient, disaient-ils, de nouveaux ordres d'Angleterre avant de pouvoir faire des offres. Ces nouveaux ordres sont arrivés, paraît-il, en baisse, car les offres faites lundi, pour les 2,500 meules qu'il y avait sur le marché se sont trouvées de ½c à 1c au dessous des prix payés le lundi précédent. On peut juger du désappointement des fromagers qui, s'attendant à recevoir de 10½ à 10½c ont dû se contenter de 9½c pour les lots de choix et de 9½ à 9½c pour ceux qui laissaient un peu à désirer.

La vente s'est continuée sur cette base, les jours suivants, et l'on peut supposer que ce sera le prix payé pour les expéditions qui se feront encore cette semaine. Mais, pour lundi prochain, nous croyons que l'on fera bien de ne pas compter sur plus de 9½c, ce qui sera encore, disons-le, un bon prix pour le temps. L'année dernière, le prix à cette date était au dessous de 9c.

Les exportations de la semaine dernière ont été:

Par	Pour	Meules
Parisian	Liverpool	7,989
Lake Nepigan	"	2,814
Hibernian	Glasgow	50
Mariposa	Londres	252
Hamilton	Bristol	2,792

Total..... 12,897
Semaine corresp. 1893..... 3,911

ŒUFS

Les œufs continuent à baisser et quelques uns croient qu'ils ne sont pas encore rendus au bout. On cote aujourd'hui de 9½ à 10c la douzaine.

Les paqueteurs ont leur stock complet et c'est à peine si l'on a commencé à consigner quelques caisses en Angleterre.

FRUITS

La cargaison de l'Escalona se vend en ce moment au Board of Trade.

Les prix des oranges, des citrons sont faibles; les ananas sont en baisse. Les pommes sont très rares et très chères. Les fraises sont abondantes et à bon marché.

POMMES DE TERRE.

Le marché des pommes de terre est irrégulier, mais les variations ne sont pas en somme très considérables; les prix dépendent de la quantité des arrivages; elles vont de 60 à 65c par 90 livres, au char, en gare dépassant rarement ces cours. Au détail, on vend depuis 70 jusqu'à 75c la poche.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

A Boston on cote:

Choix à fancy en grosses balles.....	\$17 00 à \$00 00
Choix à fancy en petites balles.....	15 50 à 16 00
Beau à bon.....	15 00 à 15 50
Pauvre à ordinaire.....	13 00 à 14 00

Mélé.....	11 00 à 13 00
Paille de seigle.....	14 00 à 14 50
“ d'avoine	8 50 à 9 00

Arrivages de la semaine 267 chars de foin et 18 chars de paille ; semaine précédente 248 chars de foin et 12 chars de paille.

Sur les arrivages de la semaine 41 chars sont pour l'exportation, ce qui en laisse 226 pour le marché local. La demande de foin a été tranquille la semaine dernière, et la condition du marché est virtuellement la même que la semaine précédente. Le bon foin frais pressé est en demande. En conséquence de la situation défavorable des marchés d'Europe, il est certain qu'une partie du foin tenu ici en transit pour l'exportation sera déchargé et vendu sur le marché.

La paille de seigle est en bonne demande.

A Montréal, le marché local est faible, malgré les efforts des détenteurs trop chargés pour maintenir les prix. Nos cotes peuvent être considérées comme donnant les prix forts.

Pour l'exportation, quelques cinq mille balles ont été exportées la semaine dernière ; mais si les prix rapportés sont exacts, ces balles devront se vendre à perte de l'autre côté. Jusqu'ici, il n'a pas été chargé de foin cette semaine sur les vapeurs qui sont partis ; même avec les frets de 15 à 20s, il n'y a rien à faire. Un exportateur qui avait un petit lot de 50 tonnes en consignation à Londres, est obligé de payer le fret pour pouvoir le vendre, Liverpool a été coté hier de 50 à 55s.

Pour les Etats-Unis, on trouve encore à placer quelques chars de No 1 ce qui permet de les payer encore ici à la campagne de \$7.50 à \$8.00 la tonne, pressée et livrée sur wagon, mais on prévoit le moment où il sera difficile de payer plus de \$7.00 pour le No 1 et de \$6.00 pour le No 2. Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	10 00 à 10 50
do do No 2 do	9 00 à 9 50
do do No 3, do	0 00 à 00 00
Paille vieille do	3 50 à 5 00
Moulée extra la tonne.....	22 00 à 23 00
do No 1 do	21 00 à 22 00
do No 2, do	00 00 à 19 00
Gru blanc do	20 00 à 00 00
do No 2, do	00 00 à 19 00
do No 3, do	00 00 à 18 00
Son (Manitoba) do	00 00 à 00 00
do (Ontario) do	21 00 à 00 00
do au char	18 50 à 19 00
Bic-d'inde jaune m-ulu	00 00 à 23 00
Farine de blé-d'inde, 100 lbs	1 75 à 00 00
Bic-d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 24 00

MARCHE AUX BESTIAUX

Il y avait lundi, aux abattoirs de l'est.
 Bêtes à cornes..... 400
 Moutons 100
 Agneaux du printemps..... 100
 Veaux..... 350

Nous pouvons donner les prix suivants comme prix moyens :

Bêtes à cornes, 1ère qualité la lb. 3½ à 4 c
“ 2e “ “ 3 à 3½ c
“ 3e “ “ 1½ à 2 c
Moutons..... “ 3 à 4 c
Agneaux..... “ 4 à 4½ c
Veaux..... la tête \$2.00 à \$8.00
Porcs sur pied, les 100 lbs. \$5.25 à \$5.50

MM. E. DUROCHER ET CIE, 97 rue des Commissaires, Montréal, ayant obtenu l'agence des principaux moulins à farine du Manitoba et du Haut-Canada, pourront satisfaire toutes les demandes, soit de la ville ou de la campagne pour la farine, le son, le gru, la moulée, les pois à soupe, etc.. etc.

Renseignements Commerciaux

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal.—F. Bertrand et Cie, commerçants ; J. E. Robitaille et Cie, nouveautés ; Breton et Parent, épicerie ; P. M. Galarneau et Cie, nouveautés en gros ; Plouffe et frère, bouchers.

St-Jean, N. B.—Harding & Smith, commission, Ship et Harding, farines, etc.

Amherst, N. E.—Moore & Moore, thés en gros.

Eel Creek, N. E.—McDonald & Dobson, carriers.

Cookshire, Q.—H. A. Planche et Cie, magasin général.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal.—Wilkinson Bros, bouchers ; Wm. Thomas et Charles H. Wilkinson. L. Chartrand, Cie, épiciers ; Marguerite Lauzon épouse de Louis Chartrand. Courtois & Lebrun, photographes ; Louis Courtois et Jos. Lebrun.

Joseph Dagenais et Cie, épiciers ; Dalphine Fortin épouse de Jos. Dagenais, seule.

Enterprise Quilting Co. Mathias Koch et Frank Gebhardt.

Fouriesos Bros & Co., confiseurs ; Sofocles et Pierre Fouriesos.

A. Leroux & Cie., bouchers, Anthime Leroux et Dame Martha Chayer.

Proulx et Mongeau, entrepreneurs. Antoine Proulx et Wilfrid Mongeau.

N. Racette et fils entrepreneurs maçons, Narcisse et Horace Racette.

Alex. Stoddard & Co, agents et courtiers maritimes. Alexander Stoddard, seul.

St. Amand & Cie., peintres ; Frs Xavier P. Allard et Joseph J. St. Amand.

Durocher et Parent, entrepreneurs maçons.

Théophile Geoffrion et Cie, chaussures ; Théophile Geoffrion fils, seul.

J. Hirsch fils et Cie, liqueurs en gros et cigares ; Jacob Hirsch, Michael Hirsch, Robert Hirsch et H. C. Heimerding.

J. C. Robitaille et Cie, nouveautés ; J. C. Robitaille, seul.

Castelli et Bolduc, agents d'immeubles ; Jean Castelli et Théodule Bolduc.

Guy de Kermeno et Cie, agents de publicité ; Guy de Kermeno et Guillaume Mann.

E. A. Manny et Cie, fournaises ; Etienne A. Manny, seul.

Washelchowky et Cie, chiffons ; Jacok Washelchowky et Joseph Camiansky.

John Creed & Co, plombiers ; John Creed et Arthur Small.

B. Damien et Cie, épiciers ; Marie Louise Roussille et Bernard Damien.

J. W. McKeen, épicier ; Evelina Vogt, épouse de John W. McKeen, seule.

D. E. Viau et Cie, tabac et fruits ; Hormisdas Viau, seul.

P. et W. Coleman, restaurant ; Wm J. et Patrick Coleman.

Dufort frères, nouveautés ; Horace, Gustave et Hector Dufort.

A. Fugère et Cie, épiciers ; Dame Elodie Gouin, épouse d'Antoine Fugère, seule.

Rochon et Girard, barbiers ; Pierre Rochon et Hormisdas Girard.

Victoria Dining Room ; Amélia T. Shepard, épouse de Chas. A. Pitcher.

Lemay et Bélanger, tailleurs ; Ephrem Lemay et Louis Bélanger.

Lépine et Lamoureux, bouchers ; Odilon Lépine et Jean Lamoureux.

Siméon Malo et fils, meubles ; Joseph et Siméon Malo.

S. Parent et Cie, tailleurs ; Aurèle Parent et Adjutor Parent.

Chambly Bassin.—E. O. Lespérance & Cie, magasin général ; Rose de Lima Renaud, épouse de Edouard O. Lespérance seule.

Lachine.—Leblanc, Leduc & Cie, entrepreneurs, Louis Clément, Jules Leblanc et Hormisdas Leduc.

Ste Cunégonde.—Camille Lippé & Cie, épiciers ; Camille Lippé et Louis Archambault.

Cookshire.—H. A. Planche et Cie, magasin général ; Henri A. Planche, seul.

Cooticook.—Leithead & Wallace, bouchers ; James Leithead jr. et George Wallace.

Dixville & Barnston.—Remick et Grady, fromagers ; E. Fred Remick et James A. Grady.

La Patrie.—J. B. Brousseau & Cie, magasin général ; Sophie Dubreuil épouse de J. B. Brousseau, seule.

St Hyacinthe.—Racine et Larue, nouveautés ; Désiré Racine et Amédée Larue.

Trois-Rivières.—Thos. Bournival & Cie, épiciers ; Thos. Bournival et Jos. Bellefeuille.

St Henri de Montréal.—J. Courtemanche & Cie, hôtel ; Joseph et Yvonne Courtemanche.

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Almonte, Ont.—Thos Hebbelwhite, ferronneries ; fonds vendu à G. A. Moir & Cie.

Campbell's Crossing, Ont.—J. Bemrose, forgeron ; vendu à James McKinney.

Aylmer, Ont.—Wm Bishop, hôtel ; fonds vendu à John Minnick.

Kingsville, Ont.—Wm Kennedy, magasin général ; James Wigle, successeur.

Markdale, Ont.—W. M. Hughes, hôtel ; James Kelly, successeur.

Orono, Ont.—John Waddell, meubles ; détail vendu à Oscar Scott.

Springfield, Ont.—McPhall & Co., magasin général ; R. W. House, successeur.

Streetsville, Ont.—W. S. Miller, boulanger ; fonds vendu à Wm McCann.

Altamont, Man.—Sampson Bros, magasin général ; fonds vendu à W. Madill.

Burlington, Ont.—Thos Bell, chaussures ; fonds vendu à A. M. Sharpe, jr.

Shelburne, Ont.—John Hamilton, instruments aratoires ; W. T. McCutcheon, successeur.

INCENDIES.

Teeswater, Ont.—W. R. Thompson, scierie, incendié.

Sudbury, Ont.—R. Inches, constructeur ; ateliers incendiés.

Bedford, N. E.—R. Richardson et fils, moulin incendié.

Halifax, N. E.—George S. Flawn, restaurant, dommages.

Halmfeld, Terr.—E. J. Mesner, magasin général, et D. Oke, magasin général, incendiés.

Winnipeg, Man.—Lang, Strachan et Cie, nouveautés, incendiés ; pertes \$25,000 couvertes par assurance.

Ameliasburg, Ont.—S. Allan, carrossier, et W. Stafford, magasin général, incendiés.

Athens, Ont.—S Boddy, sellier, Mlle A. Hannan, modiste, et F. Pierce, hôtel, incendiés.

Toronto.—Fiddes et Hogarth, plombiers, dommages, assurés.

Richmond, Q.—A. Stewart et Cie, bijoutiers ; dommages, assurés.

Ste-Cunégonde.—J. H. Doré et Cie, nouveautés, dommages, assurés.

Montréal.—John Caldwell et Cie, fruits, etc., dommages, assurés.

DEMANDES DE RÉPARATIONS DE BIENS.

Dame Mary Forsyth, épouse de M. Robert Beckham de Montréal.

Dame Euphrémie Fiset, épouse de M. William Carrier, propriétaire de moulins de St François Xavier de Brompton.

DIVIDENDES DE FAILLITES

Dans l'affaire de A. Vézina, de Ste-Geneviève de Batiscan; premier et dernier dividende payable à partir du 6 juin. Chas. Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de J. E. Lewis & Frère, premier dividende payable à partir du 6 juin. Chas. Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de F. F. Ferland & Cie., de Montréal; dividende sur produit de vente d'immeuble; payable à partir du 6 juin. Chas. Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de F. X. Beaucage, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 5 juin, B. M. O. Turgeon, curateur.

Dans l'affaire de Damiens et frère de Fraserville, deuxième et dernier dividende payable à partir du 4 juin; P. Langlais, curateur.

Dans l'affaire de Newman Goldstein, de Montréal; dividende payable à partir du 5 juin. David Seath, curateur.

CURATEURS

Québec.—P. Pelletier & Cie., faillis; Henry A. Bédard, curateur.

Rimouski.—Angéline Lebel, faillie. Henry A. Bédard, curateur.

Montréal.—Cunningham & Robertson, faillis; A. W. Wilks, curateur.

FAILLITES

QUÉBEC

Sherbrooke.—J. McManus et Cie, magasin général, demande de cession.

St-Vincent de Paul.—Joseph Paré, magasin général et buanderie, cession.

Lévis.—Fred. B. Atkinson, entrepreneur, cession.

Ste-Eulalie.—Thibaudeau et Cie, magasin général, cession.

Montréal.—Wm Richmond, restaurant, a reçu une demande de cession.

D. L. Dwinell, plombier et ajusteur, a fait cession de ses biens.

Madame D. Crébassa, hôtel, a reçu une demande de cession.

Williams & Matthews, hôtel, demande de cession.

J. C. Gauvin et Cie, articles de fantaisie, demande de cession.

ONTARIO

Ste-Catherine.—E. Viger & Cie, confections; cession à Henry Barber & Co.

Toronto.—The Williamson Book Co., [Ltd], en liquidation.

George L. Diehl & Co., manufacturiers; cession à D. Blackley.

Ontario Pump Co., [Ltd] en liquidation.

Geo. A. Lowe, collège commercial; cession.

T. M. Mullen & Cie, vaisselle; cession. Toronto Fringe & Tassel Co, cession.

Hamilton.—W. A. Freeman, bois et charbon; cession.

Kingston.—Wm Kennedy, magasin général; cession au shérif.

Ottawa.—John K. Glen, vaisselle etc, cession à James Bailiff.

Riceville.—W. J. Nicholson, marchand, cession à James T. Tennant.

Acton.—J. Arthurs, épiciers, cession à John Stalker.

Port Elgin.—Louisa Mulveney, nouveautés, cession à R. Tew.

Picton.—Lipman & Finesilver, marchands, cession à James Gillespie.

Aylmer.—D. W. Turnbull, épicerie, cession à Dugald Brown.

MANITOBA ET TERRITOIRES.

Edmonton.—Geo. Thompson, pharmacie, cession.

Brandon.—Joseph Nation, mercerie, cession.

Lundyville.—F. W. Fisher, mag.-général, cession.

Winnipeg.—James Ferguson, vaisselle etc., cession.

NOUVELLE-ECOSSE

Halifax.—W. B. Mumford & Son, épicerie, cession.

Margaree Harbor.—Alex. McDougall, mag.-général, cession.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

St Jean.—C. H. Conroy, liqueurs, cession.

Ottawa.—Ont. J. K. Glen, articles de fantaisie; assemblée de créanciers.

Toronto.—Wm Baker, boulanger, vendu par huissier.

James Dixon, photographe, saisie.

St. Narcisse.—Q. J. A. Frigon; fils, demande un concordat.

Cornwall.—Ont. John MacPhee, ferrierie, saisie.

Toronto.—Diamond Soap Co. (Ltd) saisie.

Montréal.—L. G. H. Archambault, photographe; vente annoncée par huissier. J. A. Aubin, Buvette; vente par huissier annoncée.

CONCORDATS

Lévis.—Goulet frères, épiciers; concordat à 35 p. c. comptant.

Gaspé Bassin.—H. et S. Veit, magasin général; concordat à 80 p. c. garanti.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITÉ :

RÈGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

SPECIALITÉ :

Règlement des Affaires de Faillites.
Téléphone 2003.

F. VALENTINE

**COMPTABLE ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES
TROIS-RIVIERES.**

Renseignements confidentiels donnés au commerce.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur.

BUREAU :

Bâtisse de la Banque Nationale.

75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUÉBEC.

Tél. Bell, bureau, 731. Tél. Bell, résid., 872.

SPECIALITÉ:—RÈGLEMENTS DE FAILLITES.

NOTES COMMERCIALES

Les employés de la Dominion Cotton Co. à Kingston, Ont. ont accepté une réduction de 10 p.c. sur leurs salaires.

La fabrication de la ficelle pour lieuse est commencée depuis quinze jours au pénitencier de Kingston, Ont. Elle donnera de l'emploi à 40 hommes, lorsqu'elle sera en pleine opération.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau E. Audette, sec. trés. jusqu'au 4 Juin prochain, pour l'éclairage de la ville de Farnham par l'éclairage. On ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

On parle de former une compagnie qui construirait un barrage sur la rivière St-François, à six milles de Cookshire, pour y établir une usine d'électricité devant fournir le pouvoir et l'éclairage à la petite ville progressive de Cookshire.

La manufacture de lainages de la Paton Manufacturing Company à Sherbrooke, est fermée pour un temps indéterminé. La compagnie dit que c'est pour faire des réparations, mais on prétend que c'est plutôt faute de commandes suffisantes.

Une malle, vieille et dilapidée, contenant du tabac de Sumatra, a été saisie à New-York, pour avoir passé la douane, à Rouse's Point, venant de Montréal, sans payer les droits. La malle contenait environ 200 livres de Sumatra en feuilles, sur lequel les droits s'élevaient à \$400,00. Les douaniers américains cherchent qui a fait l'expédition du Canada.

La rareté des fourrages a forcé l'Europe à diminuer ses troupeaux de bêtes à cornes; la rareté de l'argent a produit le même effet aux Etats Unis. De sorte que, d'ici à une couple d'années, il y a une bonne perspective de prix rémunérateurs pour ceux qui auront du bétail à vendre pour la boucherie.

Une réunion des marchands de Richmond à propos de la fermeture des magasins a eu lieu, à la résidence de M. J. H. Smith. La chose a été amicalement discutée et l'on en est venu à conclusion qu'un règlement municipal pour obliger à fermer de bonne heure n'était pas désirable. Il est probable que l'on en viendra à une entente quant aux jours et à l'heure et que les magasins seront fermés d'un commun consentement.

Les effets de la grève des mineurs de houille aux Etats-Unis se font sentir au Canada; le Grand Tronc, a suspendu partout, une partie des ouvriers qui travaillaient à ses ateliers; il a donné avis que ses trains réguliers de marchandises seraient sujets à être discontinués, si la disette de charbon se continuait. La tonnerie, Gurney Tilden à Hamilton, a fermé ses ateliers. Le Pacifique Canadien est très bien placé pour résister aux effets de la grève, ayant du charbon à ses deux extrémités: dans la Nouvelle-Ecosse et dans la Colombie Anglaise, sans compter les mines des Territoires du Nord-Ouest où il pourrait s'approvisionner au besoin.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 24 MAI 1891.

Allumettes.

	Prix en gros
Télégraphe, la caisse	\$3 70
Tiger	3 40
Telephone	3 50
Star No. 2	2 50
Carnaval	2 80
Parlor	1 75
Louiseville	\$2 50 à 2 65
Domination	2 25

Steamship.

la caisse	2 65
Railroad	2 75

Articles divers.

Briques à couteaux, doz.	\$0 37½ 0 40
Bouchons communs gr.	0 20 0 30
Bleu Parisien	0 11 0 13
Brûleurs pour lampes	
No 1, doz.	0 90 1 03
No 2	0 00 0 80
No 3	0 00 0 70
Bougie Paraffine, lb.	0 12 0 13
London Sperm	0 00 0 11½
Fournier	0 16 0 19
tronées	0 00 0 21
couleur	0 00 0 23
Chandelles, lb.	0 12 0 16
Cartes à jouer, doz.	0 40 2 50
Camomille, lb.	0 25 0 35
Épingles à linge, bt. 5 gr	0 60 0 07
Lessiv concentré, com.	0 35 0 40
pur	0 00 0 70

Mine Royal Dome g.	1 70 0 03
James g.	2 40 0 00
Rising Sun large doz	0 70 0 00
small doz.	0 40 0 00
Sunbeam large doz.	0 70 0 00
small doz.	0 00 0 35
Silverine grande, doz.	0 75 0 00
Mèches à lampe No. 1.	0 18 0 22
No. 2	0 00 0 15
No. 3	0 12 0 13

Savons, botte	1 00 3 45
Savon de Marseille [Castille] lb.	0 08 0 10
Cable coton ½ pce., lb.	0 18 0 22
Manilla, lb.	0 13 0 14
Sisal, lb.	0 09½ 0 10½
Jute, lb.	0 08½ 0 09

Ficelles 3 fils, 30 pieds	0 45
40	0 50
48	0 70
60	0 85
72	1 00
100	1 25

Prix en gros

Ficelles 6 fils, 30	0 75
40	1 00
48	1 20
60	1 40
72	1 60
100	2 10
Vernis à harnais, gal.	0 00 1 80
doz.	1 10 1 20
à tuyaux, gal.	0 00 0 90
Parisien, doz.	0 70 0 75
Royal polish, doz	0 00 1 25
Seaux, 2 cercles, doz.	1 60 1 70
3	1 80 1 90
Pipes, en boîtes	0 65 0 90
Laveuse Nelson favorite	1 20 0 00
Planet, doz.	1 60 1 80
Graine de lin, lb.	0 00 0 03½
moulue, lb.	0 00 0 04
canari, lb.	0 05 0 05½
chanvre, lb.	0 00 0 05
Rapé, lb.	0 00 0 07
canari paq., lb.	0 00 0 07

Balais H. A. Nelson & Sons.

Rose 1 corde, manche vernis	\$3 00
Parsy 4	2 70
Thistle 4	2 40
Maple Leaf A 4 c.	3 00
B 4 cordes, stained	2 45
Shamrock A 4 vernis	2 40
B 4 stained	2 40
Daisy A 3 vernis	2 20
B 3 stained	1 90
Tulip No. 1 3	1 75
No. 2 3	1 45

Wisks H. A. Nelson & Sons

No 2, 1 corde, manche uni.	\$0 85
No 2, 1 émaillé	0 95
No 2, de poche, 1 corde, manche uni	0 85
Léger, de poche, 1 corde, manche émaillé	0 85

A, 1 c'de, m'che émail.	1 30
B, 2	1 45
C, 3	1 60
X Velvet, 1 c'de, m'che wisk	1 10
XX " 2 "	1 25
XXX " 3 "	1 35
1, de poche, 1 " émaillé	1 25
IN " " nickelé	1 80
INR " " avec ann.	2 00
2 N " " "	2 40
2 N R " " "	2 60
2 P T, 2 c'des, m'che émaillé, bout peluche	1 60

Prix en gros

Maple Leaf, 2 c'des, m. émaillé	1 75
bout peluche	2 00
Barbers' own, 3 c'des, m. wisk	1 95
C. P. R. 2	1 40
1 Hearth 2	1 30
2 " 2	0 95
3 " 1	2 00
A manche long pour plafond	0 45
Pour éviers	

Cafés.

Standard Java	36c
Old Gov.	31½c
Imperial	31½c
Arabian Mocha	36c
Pure	33c
Standard Java et Mocha	37c
Old Gov. Java et Mocha	35½c
Java Siftings	31½c
Jamaïque	27c
Maracaibo	30c
Rio	24 à 27c

Confitures et Gelées

Confitures :	
Crosse et Blackwell, doz.	2 40 à 2 50
De Michel Lefebvre et Cie :	
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 13
do 3, 4 et 5 lbs.	0 12
do 6, 7 et 10 lbs.	0 11
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 12
do 14	0 11½
do 28	0 11
Tumblers de 8 onces.	la douz. \$1 25
do de 1 lb.	2 25

Gelées

Michel Lefebvre et Cie :	
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 11
do 3, 4 et 5 lbs.	0 10
do 6, 7 et 10 lbs.	0 09½
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 10
do 14	0 09½
do 28	0 09
Tumblers de 8 onces.	la douz. \$1 25
do de 1 lb.	2 25

Conserves alimentaires.

Légumes :	
Blé d'Inde.	doz. 0 87½ 1 05
Yarmouth 2lbs	0 00 0 00
Windsor	0 85 0 95

Prix en gros

Hoegg Baked Beans	1 35
Harlots de Boston	2 10 2 25
Pois canadiens 2 lbs.	0 85 0 95
fin	botte 0 10 0 15
Pois très fins	botte 0 15 0 17
extra fins	0 17 0 00
Tomates	doz. 0 80 1 10
Haricots verts.	0 85 1 11
Champignons la botte	0 16 0 30
Truffes la douz.	2 25 2 50
Olives	2 25 2 50

Poissons :

Clams, 1 lb.	doz. 1 40 1 50
Homards	1 75 1 90
Hûtres, 1 lb.	1 40 1 50
" 2 "	0 00 2 00
Maquereau	0 95 1 00
Sardines canad.	botte 0 00 0 05
" am.	0 00 0 09
" frs.	0 08 0 11
" frs.	0 13 0 18
Smelts (Eperlans).	doz. 0 00 0 55
Saumon	1 30 1 40
Hareng mariné	0 00 0 00
Anchols	3 25 0 00

Fruits :

Ananas, 3 lbs.	doz. 2 25 3 00
Bluets, 2 lbs.	0 00 0 00
3 lbs.	0 90 1 00
Fraises	1 75 2 00
Pêches, 2 lbs.	2 25 2 35
3 lbs.	3 10 3 25
Poires, 2 lbs.	1 60 1 70
3 lbs.	2 50 2 60
Pommes, gal.	0 00 2 60
3 lbs.	1 00 1 05
Prunes, 2 lbs.	1 50 2 00

Vianes :

Beef, 1 lb.	doz. 0 00 1 55
2 lbs.	0 00 2 65
14 lbs.	0 00 18 00
Corn Beef, 1 lb.	1 30 1 55
2 lbs.	2 20 2 65
Dinde rôtie, 1 lb.	0 00 2 30
Langue, 1 lb.	0 00 3 25
2 lbs.	0 00 7 00
Langue de bœuf, 1 lb.	5 50 5 75
2 lb.	7 00 7 25
English Brawn	0 00 2 25
Bœuf émiétté sec.	0 00 2 50
Pâtés de foie gras.	0 00 8 00

L'honorable M. Read, sénateur, a repris l'œuvre abandonnée, par M. Clarke Wallace, d'opposition aux combines. Il propose dans un bill déposé par lui devant le sénat, de faire déclarer illégale toute combinaison de personnes ou compagnies dans le but d'empêcher, limiter ou diminuer la fabrication ou la production de tout article ou denrée, ou pour en élever le prix ; ou de prévenir ou diminuer la concurrence dans la production, la fabrication, l'achat, l'échange, la vente, le transport ou la fourniture de tout article ou denrée ou dans les tarifs d'assurances sur la vie ou les propriétés.

Le dernier recensement du bétail en Allemagne indique que, par suite de la sécheresse exceptionnelle de l'an dernier, la population bovine a perdu 6.7 p. c. de son effectif (perte qui porte surtout sur les jeunes animaux et dont l'agriculture souffrira pendant plusieurs années encore) ; la population porcine est restée stationnaire (augmentation de 0.3 p. c.).

La perte en argent sur les bêtes bovines de l'Allemagne a été évaluée à plus de \$74,000,000.

L'agriculture française a subi une perte analogue sur son bétail, et, comme ailleurs, surtout sur les jeunes animaux.

Le 3 du mois courant, le représentant du monastère de la grande Chartreuse a cherché à faire interdire, par la Haute Cour de justice de Londres, la vente en Angleterre de tout spiritueux ou liqueur portant le nom de "Chartreuse". Cette

action en justice a été provoquée par l'importation et la mise en vente d'une liqueur appelée Chartreuse et complètement étrangère au Monastère qui porte ce nom. Le défendeur qui n'est que l'agent de la maison expéditrice dans le département de l'Isère, a fait dire par son avocat que la maison a fait le commerce de cette liqueur depuis 50 ans et en vertu d'une convention, conclue à la suite d'un procès semblable intenté en France. Après un examen sommaire de la question, la cause a été remise à un mois.

Il est maintenant certain que l'Exposition provinciale, aura lieu à Québec, cette année dit L'Événement.

L'hon. premier ministre M. Taillon a fait savoir ce matin au comité de l'Exposition que le gouvernement votera un subside de \$15,000 pour l'exposition de Québec. La corporation qui avait promis à son tour un subside de \$10,000 si le gouvernement votait \$15,000 s'exécutera, et votera le montant annoncé.

Il est presque décidé que Montréal n'aura pas d'exposition cette année.

Nous nous réjouissons de l'action prise par nos gouvernements en vue de la réussite du projet d'exposition à Québec.

L'hon. M. Beaubien ministre de l'agriculture, nous sommes heureux de le dire a fait de grands efforts pour obtenir l'exposition pour Québec cette année, et nous le félicitons sincèrement ainsi que ses honorables collègues pour son dévouement à la cause agricole qui bénéficiera grandement de cette exposition.

NOTES SPECIALES.

MM. Laporte, Martin & Cie, dont les magasins, comme nos lecteurs le savent, ont été détruits par un incendie, vont se rapprocher du centre des affaires. A partir du 1er juin, on les trouvera installés aux Nos 72, 74, 76 et 78 rue St-Pierre. Cette maison attend incessamment un chargement de mélasse des Barbades, nouvelle récolte, de première qualité et elle est prête dès à présent à vendre, à livrer, à très bas prix.

Les fromagers et beurriers qui auront la bonne inspiration de consigner leurs produits à M. J. A. Vaillancourt, pour les vendre sur le marché de Montréal, seront certains de réaliser les plus hauts prix du marché pour la qualité de leur marchandise. M. Vaillancourt, dans sa longue expérience de ce commerce, a toujours donné satisfaction à ses clients, tant sous le rapport de la vente que sous celui de la promptitude et de la régularité des remises.

Nos lecteurs du commerce général et de l'épicerie trouveront chez MM J. B. Bédard et frères, 44 et 46 rue St-Pierre Québec, tous les articles de broserie, balais de manufacture canadienne française, et autres articles pour épiciers etc. En achetant directement des manufacturiers, on épargne toujours quelque chose sur le prix et l'on est sûr d'avoir l'article demandé. Ce n'est pas

Prix en gros	
Fèves au lard Windsor, 3 lbs.....doz.	0 00 1 35
Pieds de cochon, 1 lb.....	0 00 2 30
Poulets rôtis, 1 lb.....	0 00 2 30
Soupes assorties, 1 lb.....	0 00 1 70
Marinades :	
Marinades Morton.....doz.	0 00 2 40
" Crosse & Blackwell, doz.	0 00 3 25
" Suffolk, 20 oz.....doz.	0 00 2 10
" Suffolk, 16 oz.....doz.	0 00 1 80
Cornichons arom., A. C. Donne.....doz.	0 00 2 50
Sauces :	
Sauce Worcester, 1/2 chop.....	3 50 3 75
" chop.....	6 00 6 50
" Harvey, 1/2 chop.....	3 00 3 25
Catsup de tomates.....	3 00 3 25
" de champignons.....	2 00 2 25
Sauco aux anchois.....	3 00 3 25
Sauce Chili.....	3 75 4 00
Chow-Chow.....	0 00 0 00
Empois et Féculés.	
Canada Laundry lb, esc. 3 p.c.....	4 1/2
Canada White Laundry la lb.....	4 1/2
Benson's No. 1 White la lb.....	5 1/2
" Blue la lb.....	5 1/2
1st quality White Laundry la lb	5
Lily White Gloss en livres.....	6 1/2
Benson's en lbs, la lb.....	7 1/2
" en 1/2 lb.....	7 1/2
St. Lawrence en lbs la lb.....	7 1/2
Brantford Rice St'ch en lbs la lb	7 1/2
Berger en 1/2 lbs la lb.....	10 1/2
" en lbs la lb.....	11 1/2
Glucose en bts de 1/2 grosse la gr.	2 50
Canada Corn Starch la lb.....	6 1/2
Durham.....	6 1/2
Challenge.....	6 1/2
British America Corn St'ch la lb	7 1/2
Benson's No. 1.....	7 1/2
Epices pures.	
Polvre blanc, lb.....	0 20 0 00
" noir, lb.....	0 15 0 00
Cannelle, lb.....	0 18 0 00
Cloves de girofle, lb.....	0 25 0 30
" ronds, lb.....	0 13 0 00
Cassia en nattes.....	0 10 0 12

Prix en gros	
Gingembre Jam. moulu.....	0 25 0 35
" racines.....	0 00 0 20
" Afrique moulu.....	0 00 0 00
" racines.....	0 00 0 00
Muscade blanche.....	0 00 0 65
non blanche.....	0 00 0 90
Macis.....	0 62 0 70
Piment.....	0 10 0 00
Anis.....	0 08 0 10
Fruits Secs.	
Raisins nouv. Valence lb.....	0 01 0 05
" Eleme.....	0 00 0 00
" Loose Muscatels, bte.....	1 65 1 80
" London Layers.....	0 00 2 10
" Black Baskets.....	0 00 3 00
" Imperial Cabinet.....	0 00 2 35
" Connaisseurs Clusters.....	2 75 3 00
" Black Crown.....	0 00 3 50
" Fine Dehesa.....	3 25 3 70
" Sultana.....lb.	0 06 0 07
" Corinthe nouv.....	0 03 0 04
Prunes Atlas.....	0 15 0 05
Amandes 1/2 molles.....	0 10 0 11
molles.....	0 11 0 12
Noisettes.....	0 08 0 09
Noix Marbot.....lb.	0 10 0 12
" Grenoble.....	0 11 0 13
" Brésil.....	0 00 0 00
Peanuts rôtis.....	0 08 0 09
Pecan.....	0 08 0 08 1/2
do polles.....	0 08 0 09
Figues, layers.....	0 10 0 11
en paillons.....	0 05 0 07
Dattes, en boîtes.....	0 05 0 06
en paillons.....	0 04 0 05
Pommes séchées.....	0 00 0 07
Pommes évaporées.....	0 11 0 11 1/2
Fruits Verts.	
Citrons de Messine, bte.....	\$1 75 à \$2 25
Oranges, Jamaïque, bar.....	0 00 à 0 00
bte.....	0 00 à 0 00
do Floride.....	0 00 à 0 00
" ".....	00 0 00 à 0 00
" ".....	000 0 00 à 0 00
Ananas, la pièce.....	0 10 à 0 15
Bananes, le régime.....	1 25 à 2 00
Cocos, le cent.....	4 00 à 4 50
Oignons d'Egypte.....lb.	0 02 à 0 00

Fruits de Californie.	
Prix en gros	
Poires, la boîte.....	0 00 à 0 00
Prunes, ".....	0 00 à 0 00
Pêches, ".....	0 00 à 0 00
Oranges, ".....	2 75 à 3 00
Raisins.	
Malaga, le quart.....	0 00 a 0 00
Raisin bleu, la livre.....	0 00 0 00
" vert, ".....	0 00 0 00
" Catawba, ".....	0 00 0 00
" Delaware, ".....	0 00 0 00
" Niagara, ".....	0 00 0 00
" Californie, ".....	0 00 0 00
Fruits du pays.	
Poires, le quart.....	0 00 à 0 00
Prunes, le panier.....	0 00 à 0 00
Pêches, ".....	0 00 à 0 00
Bluets, la boîte.....	0 00 à 0 00
Atocas, la boîte.....	0 00 à 3 00
Pommes.	
Pommes hâtives, le qrt.....	0 00 à 0 00
" d'automne, ".....	0 00 à 0 00
" Fameuses, ".....	0 00 à 0 00
" St. Laurent, ".....	0 00 à 0 00
" d'hiver, ".....	6 50 à 7 00
Grains et Farines	
GRAINS	
Blé roux d'hiver Can. No 2.....	0 00 0 00
Blé blanc ".....	0 00 0 00
Blé du printemps ".....	0 58 0 60
Blé du Manitoba No 1 dur.....	0 78 0 77
" No 2 dur.....	0 74 0 75
" No 3 dur.....	0 00 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 0 00
Avoine.....	0 33 0 39
Blé d'Inde, en douane.....	0 00 0 00
Blé d'Inde, droits payés.....	0 50 0 52
Pois, No 1.....	0 82 0 83
Pois No 2, ordinaire.....	0 68 0 69
Orge, par minot.....	0 44 0 46
Sarrasin, par 50 lbs.....	0 48 0 50
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 0 00

FARINES	
Prix en gros	
Patente d'hiver.....	3 60 3 8
Patente du printemps.....	3 65 3 8
Patente Américaine.....	5 00 5 10
Straight roller.....	3 00 3 15
Extra.....	2 60 2 80
Superfine.....	2 60 2 60
Forto de boulanger, cité.....	3 45 3 50
Forto de Manitoba.....	3 40 3 50
EN SACS D'ONTARIO	
Medium.....	1 45 1 60
Superfine.....	1 15 1 30
FARINES D'AVOINE	
Farine d'avoine standard, en barils.....	4 25 0 50
do en sacs.....	2 05 2 25
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 30 0 00
do en sacs.....	2 10 0 00
Avoine roulée en barils.....	4 35 0 00
do do en sacs.....	2 15 0 00
ISSUES DE BLE	
Son d'Ontario au char, t.....	19 00 0 00
" de Manitoba.....	00 00 00 00
Grue.....	20 00 21 00
Moulée.....	23 00 24 00
Huiles et graisses.	
HUILES.	
Huile d. morue T. N. gal. \$0 40 à \$0 15	
" loup-marin raffi.....	0 45 0 50
" paille.....	0 40 0 45
" de lard, extra.....	0 70 0 80
" "No. 1.....	0 65 0 70
" d'olive p. mach.....	0 90 1 00
" à salade.....	0 75 0 90
" d'olive à lampion.....	1 20 1 40
" de spermaceti.....	1 50 1 75
" de marsouin.....	0 50 0 60
" de pétrole, par char.....	0 00 0 00
" " p. 10 qrt.....	0 00 0 00
" " de 1 à 5 qrt.....	0 12 0 12
" Américaine, par char.....	0 00 0 00
" " par 10 qrt.....	0 15 0 15
" " par 5 qrt.....	0 15 0 15
" " par qrt.....	0 16 0 16

un crime, non plus, d'encourager de préférence l'industrie de nos compatriotes.

M. L. Lefebvre, gérant de la manufacture d'allumettes " Dominion " à Montréal, nous prie de bien vouloir avertir nos lecteurs qui tiennent des allumettes en stock, de s'adresser à lui ou à MM. Hardy & Dubord, à Beauport, P.Q., pour toute demande d'informations.

Il se fera un plaisir de fournir aux marchands qui en feront la demande des listes de prix et échantillons, etc.

Il ne faut pas oublier que les allumettes " Dominion " sont au moins égales aux meilleures marques qu'il y a sur le marché et elles se vendent à meilleur marché.

La maison Whitehead et Turner, de Québec, a reçu par les derniers steamers un approvisionnement complet de nouveaux fruits de la Méditerranée; elle offre en ce moment au commerce le choix le plus varié de marchandises d'importation nouvelles qu'elle vend comme d'ordinaire aux plus bas prix du marché. Les commerçants du district de Québec, et même de plus loin, auront tout avantage à envoyer leurs commandes à cette maison dont l'honorabilité et la libéralité sont bien connues.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payabled'avance.

DECORATION

d'Églises,
de Chapelles,
Édifices
Publics,
Résidences
Privées,
Etc.

FABRICANT
DE
VITRAUX PEINTS
et en Mosaïque.

IMPORTATEUR
DE
TAPISSERIES.

1986, rue Ste-Catherine, Montréal

D. A. BEAULIEU, ARTISTE-PEINTRE, DECORATEUR.

LE PRIX COURANT
A. & H. LIONAIS,
Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION: { Chambre 402 Bâtisse "New York-Life,"
Téléphone No 2547.
Boîte de Poste No 1417.

REDACTION: { 25 rue St-Gabriel.
Téléphone 2602.

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS
(Strictement payabled'avance.)

Montréal et Banlieue un an	\$2 00
" " 6 mois	1.00
" " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an	3.00

LE NUMERO 10 CENTINS.
Adresser toutes communications comme suit :
LE PRIX COURANT,
Montréal, Canada.

BRODIE & HARVIE
Marchands de Farine

Manufacturiers de la
Farine Préparée de Brodie & Harvie
Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.

Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Mais pilé, Farine de Blé d'Inde, Son Grains d'alimentation.



Pour prix, écrire à
TORONTO SALT CO., 128 Adelaide E., Toronto, Ont.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 24 MAI 1894.

Prix en gros	
Huile olive, Barton & Co.	
G. qts.	0 00 8 30
" " pints	0 00 9 20
" " Possel, qrts	0 00 2 75
" " pint	0 00 3 50
" " 4 doz. 1/2 "	0 00 3 75
" " Loubon, la	
caisse 2d.	0 70 0 75
" " Plagniol c.	6 00 9 50

Lavuses, etc.

Cuves No 0, la douz.	\$9 50
" " 1, " "	8 00
" " 2, " "	7 00
" " 3, " "	6 00
Lavuses Waterwich (3 p.c.)	1 15
Eddy X	1 20
All wood	1 25
Waverly	1 50
Planet	1 60
Royal Rose	1 60
N'th'n Queen	2 25
Duplex	2 25

Plat'x à b'rre, 1 lb., le mille net.	1 65
" " 1 " " "	1 80
" " 2 " " "	2 10
" " 3 " " "	2 40
" " 5 " " "	3 00

Liqueurs et spiritueux.

Brandies. (droits payés.)

Hennessy * caisse	12 00 à 12 50
" " V O	18 00 0 00
" " gallon	6 75 0 00
Martel * caisse	12 25 0 00
" " gallon	0 00 6 50
Jules Rizat caisse	10 50 0 00
" " gallon	3 90 0 00
Marceau caisse	9 50 0 00
Baudet et Brisset caisse.	10 75 0 00
Jockey Club * * * caisse.	7 50 0 00
" " V.O.	8 75 0 00
" " V.S.O.	10 00 0 00
" " V.S.O.P.	12 00 0 00
" " W.V.S.O.P.	17 00 0 00
P. Richard carte blanche 12 qrts	8 50
" " " " 24 qrts	9 50
" " " " 48 qts	10 50
" " " " 12 qrts d'or	12 00
" " " " 24 qts	13 00
" " " " 48 qts	14 00
" " " " Imp. flasks 16 à la c.	10 00

Prix en gros.	
Derby, caisse	7 00 0 00
Bisquit Dubouché, caisse.	8 75 0 00
" " gall.	4 00 4 25
Renault & Co, caisse	15 00 0 00
" " gall.	3 95 4 15
Quantin & Co, gall.	3 95 4 15
Barnett & Fils, caisse	9 25 10 00
" " V S O	14 00 15 00
" " V S O P	15 00 16 00

Rhums.

Jamaïque gallon	4 75 à 6 00
Hurard (Martiniq.) caisse	0 00 10 50
" " gallon	0 00 3 90
St. Georges " 12 lit.	0 00 12 00
" " 24 1/2 pts imp.	14 00
Diamant " 12 bout	7 50
White Ball " 12 "	7 50
de l'Ecu " 12 "	11 50
" " 12 lit.	13 75

Gins

Caisse verte. rouge.	
Jno. De Kuyper 1 c. à 24.	5 75 11 00
" " 25 à 49 c.	6 70 10 95
" " 50 c. et plus	5 65 10 90
Melchers et Eagle 1 c. à 24.	4 95 9 95
" " 25 à 49 c.	4 90 9 85
" " 50 c et plus	4 85 9 75
Méeus " 50 c	0 00 0 00
Jno. De Kuyper caisse bl.	3 50
" " gallon	2 90 3 00
Méeus, gallon	2 75 2 80
Vaughan, Jones D.G. caisse.	7 50
" " qts.	8 50
Nicholson, Old Tom	7 25
" " qts.	8 25
Sir Rob. Burnett	8 50
" " qts.	8 50

Whiskeys Importés.

H. Fairman & Co.	7 25 8 25
" " gallon	3 75 3 85
Royal Eagle	9 00 9 25
Sheriff's	9 25 9 75
" " gallon	3 90 4 00

Prix en gros	
Mackie's R.O sp Scotch c'se	10 00 10 50
" " Islay " "	8 00 8 25
" " Brand " "	" " " "
Glentalloch " "	8 50 8 55
" " Hig'd " "	" " " "
" " gallon	3 40 3 55
Glenlivet " caisse	8 75 9 00
" " " "	9 75 10 00
" " old gall.	4 00 6 00
Watson old Scotch, caisse	" " " "
" " qts.	7 00 8 00
" " pts.	8 00 9 00
J Jameson & Sons " Ir.	8 50 10 00
" " " "	0 00 0 00
" " " "	11 25 12 50
Geo Rae & Co " "	8 75 00 00
" " " "	9 50 10 25
Banagher " "	9 50 10 00
" " gal.	3 75 4 00
Dunville & Co " c'se	7 50 7 75
Watson old Irish, caisse	7 00 8 00
" " pts	8 00 9 00

Spiritueux Canadiens, gal. imp.

Esprit de vin, 65 O. P.	3 85 4 00
" " 50 O. P.	3 50 3 80
" " 25 U. P.	1 90 2 00
Rye " "	1 90 2 00
Toddy " "	1 85 2 00
Malt " "	1 90 2 00
Vieux Rye, 4 ans.	2 05 0 00
" " 5 ans.	2 25 0 00
" " 6 ans.	2 35 0 00
" " 7 ans.	2 55 0 00

Apéritifs.

Angostura, caisse 2 doz.	14 00 15 00
Orange Bernard, ca sse.	5 50 0 00
Vermouth Noilly Prat c.	0 00 0 00
Vermouth Italien, caisse.	0 00 6 25

Liqueurs Cusenier.

Prix en gros	
Crème de Menthe glaciale	
verte.	10 50 13 00
Curaçao.	00 00 10 50
Prunelle.	00 00 13 00
Kummel.	00 00 12 00
Crème de Cacao.	00 00 14 25
Anisette, caisse.	00 00 13 00
Cherry Brandy, caisse.	00 00 11 25
Crème de Noyau, Moka,	
Genièvre, etc., caisse.	00 00 10 50
Absinthe supér. caisse.	00 00 10 50
Vermouth, caisse.	6 00 6 25
Kirsch de com. caisse.	9 50 10 00
Kirsch fin.	10 50 11 00

Liqueurs Saint-John Frères.

Curaçao triple sec. c'se	\$12 50 0 00
Curaçao vert.	14 00 0 00
Marasquin de Zara.	13 50 0 00

Liqueurs Marspoil & Cie.

Menthe glaciale c'se	\$12 50 0 00
Pippermint.	12 50 0 00
Kirsch vieux.	12 50 0 00
Marc vieux.	12 50 0 00

Chartreuses.

Du Couvent de la G'de	12 lit. 24 1/2 lit.
Chartreuse Jaune, c'se.	\$22 00 23 00
Verte	26 00 27 00
de l'Abbaye de la Chaise	
Dieu, jaune	00 00 15 50
La Gauloise, jaune, c'se.	16 00 17 00
Verte, caisse	20 00 21 00

Liqueurs Rouvière Fils.

12 b'l. 24 1/2 btl.	
Crème de Cassis, caisse.	\$10 50 0 00
Fleur de Cassis,	12 00 0 00
Cassis Rouvière Sec	13 50 0 00
Cassis Savary	11 00 0 00
Kirsch Côte d'Or, 1er ch.	10 00 13 00
Kirsch Côte d'Or *** c.	12 50 15 50
Kirsch Savary	11 00 0 00
Crème de Framboise	15 00 0 00
Prunelle Superfine	15 50 0 00
Guignolet	10 50 0 00
Dijonnaise jaune	16 00 17 50
Sirop de Framboise	8 00 0 00
Sirop de Grosseille.	8 00 0 00
Sirop d'Orgeat.	8 00 8 00

PROVIDENT SAVINGS LIFE ASSURANCE SOCIETY DE NEW-YORK.

SHEPPARD HOMANS, Président.

[Nouvelles affaires conclues en 1893. \$23,569,308.60. Revenu en 1893, \$2,149,859.61. Payé pour réclamations de décès, \$538,373.71.]

Age plus près de nais. ce.	Taux pour \$1,000.	Age plus près de nais. ce.	Taux pour \$1,000.	Age plus près de nais. ce.	Taux pour \$1,000.	Age plus près de nais. ce.	Taux pour \$1,000.
25	\$13 75	34	\$15 88	43	\$18 16	52	\$24 84
26	14 00	35	16 04	44	18 60	53	26 12
27	14 25	36	16 24	45	19 04	54	27 60
28	14 50	37	16 44	46	19 52	55	29 24
29	15 00	38	16 68	47	20 40	56	31 00
30	15 25	39	16 92	48	21 28	57	33 00
31	15 50	40	17 20	49	22 16	58	35 25
32	15 75	41	17 48	50	23 04	59	37 50
33	15 70	42	17 80	51	23 68	60	41 50

On demande des agents actifs et sûrs:

R. H. MATSON, Gérant général pour le Canada, 37 rue Yonge, Toronto

R. J. LOGAN, Agent, Imperial Building, Montréal.

M. ARTHUR HÉBERT, Gérant du département français.

JOS. QUEVILLON & CIE

Les plus grands Manufacturiers et Marchands de la province de

SAUCISSES Française, Allemande, Italienne,

Et SAUCISSONS AUX POULETS.

Nos voitures délivrent nos marchandises dans toutes les parties de la ville.

Une attention spéciale portée aux commandes de la campagne.

JOS. QUEVILLON & CIE,

17, 19, 21 Ruelle Josephat, Montreal, Canada.

ESTABLISHED 1855

Taylor's safes

145 & 147 FRONT ST. EAST TORONTO

Coffres-Forts.

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free.

Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address

MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

Mélasses.	
Barbades tonne gal.	0 29 0 30
" tierce.	0 33 0 00
" quart.	0 00 0 33
Antigua.	0 00 0 00
Trinidad.	0 26 0 28
St Kitts.	0 00 0 00
Montardes.	
Moutarde Keens, 1/2 lb.	0 43 0 44
" " 1 lb.	0 40 0 42
" " 1 lb.	0 39 0 40
" " 4 lbs.	0 72 0 75
" Coleman, 1/2 lb.	0 43 0 44
" " 1 lb.	0 40 0 42
" " 1 lb.	0 39 0 40
Moutarde Coleman, jars.	0 72 0 75
" Durham, jars.	0 00 0 65
" Poney.	0 70 0 75
" Imperial, doz.	0 95 1 00
Pâtes et denrées alimentaires	
Macaroni importé, lb.	0 11 0 03
Vermicelle.	0 11 0 00
Macaroni du Canada.	0 04 0 05
Vermicelle.	0 04 0 05
" en boîte de 5 lbs.	0 22 0 25
" 10 lbs.	0 45 0 50
Lait concentré, doz.	1 90 0 00
Nestlé's food, doz., 5 p.c.	4 50 4 65
Rollé oats, le sac.	2 20 0 00
Dessicated wheat, le sac.	2 25 2 40
Pois fendus, qrt. 196 lbs.	4 00 4 25
Chocolat des gourmets fin la livre.	0 00 0 31
Farine préparée, Brodie XXX, 6 lbs.	2 40
" " 3 " "	1 25
" " superb 6 " "	2 20
" " 3 " "	1 15
Farine d'orge, doz.	2 00
" de seigle, doz.	2 00
" de Gluten lot, doz.	3 00
Biscuits Gluten, lb.	0 12 1/2
Poudre à boulanger, Cook's Friend Paquets en papier	
No. 1.—4 doz. à la cuisson.	2 40
" 2.—6 " "	0 80
" 3.—4 " "	0 45
" 10.—1 " "	2 10
" 12.—1 " "	0 70

Poissons.	
Harengs Shore, 1 brl.	0 00 0 00
" " brl.	0 00 0 00
" Labrador, brl.	0 00 0 00
" " b.	0 00 0 00
Harengs Cap Breton, brl.	0 00 0 00
" " brl.	0 00 0 00
Morue sèche, cwt.	0 10 0 00
" No 1 en quart, lb.	0 00 0 00
" No 1 large quart, qt.	0 00 0 00
" No 1 Draft lb.	0 00 0 00
Morue désossée, lb.	0 00 0 00
Poisson blanc lac Sup., brl.	0 00 0 00
Fruits des lacs, qt.	0 00 0 00
Saumon Labrador, brl.	0 90 0 00
Saumon do, brl.	0 00 0 00
Maquereau No 1, brl.	0 00 0 00
" No 2, brl.	0 00 0 00
" No 3, brl.	0 00 0 00
Saumon Colombie A, brl.	0 00 0 00
do do, brl.	0 00 0 00
Anguille, lb.	0 00 0 00
Produits de la ferme.	
(Prix payés par les épiciers.)	
Beurre.	
Townships frais, "	0 17 0 18
" 2de qual., "	0 00 0 00
De l'Ouest, "	0 15 0 16
Rouleaux, "	0 00 0 00
Beurre de beurrieres frais, "	0 19 0 20
Fromage.	
De l'Ouest, coloré, la lb.	0 10 1/2 0 11
" blanc, "	0 10 1/2 0 11
De Québec, coloré, "	0 10 1/2 0 11
" blanc, "	0 10 1/2 0 11
Petites meules, "	0 00 0 11
Eufs.	
Mirés à la caisse, "	0 00 0 00
Non mirés à la caisse, "	0 00 0 00
Eufs frais, "	0 09 1/2 0 10
" d'automne, "	0 00 0 00
Strop et sucre d'érable.	
Sirop d'érable en qrts la lb.	0 04 0 05
" en canistre, "	0 00 0 65
Sucre nouveau, la lb.	0 05 0 08

Miel et cire.	
Miel coulé, la lb.	0 06 0 07
Miel en gateaux, "	0 08 1/2 0 14
Cire vierge, "	0 25 0 27
Riz.	
J. 1 à 4 sacs, sacs	3 85 3 90 3 95 4 00
" 5 9	3 80 3 85 3 90 3 95
" 10 24	3 75 3 80 3 85 3 90
25 et plus, "	3 70 3 75 3 80 3 85
B. 1 à 4 sacs, sacs	3 60 3 65 3 70 3 75
" 5 9	3 55 3 60 3 65 3 70
" 10 24	3 50 3 55 3 60 3 65
25 et plus, "	3 45 3 50 3 55 3 60
English style.	
En sacs de 250 lbs.	
Prix en gros	
1 à 4 sacs, "	3 40
5 9	3 35
10 24	3 30
25 et plus	3 25
Salaisons, Saindoux, etc.	
Lard Canada Short Cut Mess, le quart	18 50 19 00
" " " le quart	9 50 10 00
" " Short Cut Clear, le qt.	18 00 18 50
" " " le 1/2	9 00 9 25
Saindoux :	
Pur de panne en seaux, "	\$2 20
Canistres de 10 lbs., "	1 1/2 c
" " 5 " "	1 1/2 c
" " 3 " "	1 1/2 c
Composé, 'Anchor' en seaux, "	1 40
Canistre de 10 lbs., "	7/2 c
" " 5 " "	7/2 c
" " 3 " "	8c
Jambons, la lb., "	1 1/2 12c
Saindoux	
Standard, en seaux, "	1 65
Globe, "	1 40
Divers :	
Lard fumé, la lb., "	0 12 0 12 1/2
Lard salé de l'Ouest le qrt	21 00 22 00
Spécialités de Jos. Quevillon & Cie.	
Saucisses au porc frais, lb.	0 07 0 08
" de Bologne, lb.	0 06 1/2 0 07
" au poulet, doz.	0 00 1 00

Sel.	
Sel fin, quart, 3 lbs.	\$2 90 à \$3 00
" " 5 lbs.	2 75 2 80
" " 7 lbs.	2 40 2 60
Sel gros livré, sac, 8 lbs.	0 00 0 50
Sirops.	
Sirop américain, gal.	0 19 1/2 0 24
Amber, qts	0 30 0 00
Extra V. B., qts	0 35 0 38
Sirop canadien tins 2 lbs.	0 00 0 08
" 8 lbs.	0 00 0 33
Sucre.	
Jaunes raffinés, "	0 03 1/2 0 04
Boucauts et quarts.	
Extra ground, qts	0 06 0 00
" bte	0 06 1/2 0 00
Cut loaf, qts	0 06 0 00
" qts	0 06 1/2 0 00
" bte	0 06 0 00
" " "	0 06 1/2 0 00
Powdered, qts	0 05 1/2 0 00
" bte	0 06 0 00
Extra granulé, qts	0 04 1/2 0 00
" " "	0 04 1/2 0 00
Tabacs.	
Navy, 3s, 4s et 12s la lb.	48
Solace, 7s et 12s	48
Butt's No 1	48
British consols.	48
Laurel	49
Briar	47
Honey suckle.	56
Napoléon.	50
Victoria	47
Index	44
Brunette	44
Thés.	
Japon commun à bon.	0 14 0 20
" bon à choix.	0 18 0 14
Nagasaki commun à bon	0 15 0 53
Congou	0 15 0 08
Oolong, bon à fin	0 45 0 50
" Formosa	0 00 0 00
Y. Hyson commun à bon	0 14 0 20
" moyen à choix	0 25 0 35
" choix extra	0 60 0 65
Poud. à canon com. à bon	0 15 0 30
" moyen à fin	0 24 0 46
" fin à extra	0 57 0 65
Impérial, moyen à bon	0 25 0 30
" fin à extra	0 35 0 50
Souchong	0 25 0 60

Fondée en 1867.

L. W. TELMOSSÉ & CIE

(Successors de Gaucher et Telmosse)

Importateurs d'Épiceries, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc

87 et 89 rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messe, Sicile, Tarragonne, et nous tenons constamment en mains les vins de Sauterne et Clarets.

Moteurs de Tous Genres !

ELEVATEURS

MILLER BROS & TOMS

110—RUE KING—110

MONTREAL

LES MEILLEURS CIGARES

• • • SUR LE MARCHÉ

SONT SANS CONTREDIT

Aberdeen, - - -

Paul Jones, - - -

Melrose, - - -

Blackstone, - - -

Little Buck

BLACKSTONE CIGAR FACTORY

VILLENEUVE & CO.

DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de

Beurre et Fromage

Et Marchands de Provisions en Général,

104 Rue des Sœurs Grises.

Coin de la rue William. - - MONTREAL.



G. G. GAUCHER

Farines, Provisions, Produits de la ferme

SEUL AGENT EN CANADA DE LA POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE pour les Chevaux et bêtes à corne.

TONIQUE STOMACHIQUE, DEPURATIVE et VERMIFUGE.

91 et 93 Rue des COMMISSAIRES

MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 21 MAI 1894

Sulf.	
	Prix en gros
Sulf raffiné, la livre.....	0 06 à 0 06½
Sulf brut, ".....	0 03½ à 0 04½
Vinaigres.	
Vinaigre Bordeaux.....	0 02½ 0 065
" M. Lefebvre & Cie, en cruche	1 50 0 00
Malt, gallon.....	0 55 0 00
La Bruyère.....	1 60 0 00
Eau de Javelle.	
Eau de Javelle Doz. Gros.	
de F. Cormond.....	0 70 7 50
Vins.	
Non Mousseux:	
Bordeaux ord., caisse.....	3 00 3 50
" gall.....	1 10 1 25
Bordeaux Médoc caisse.....	5 65 6 65
" St Julien, ".....	6 65 7 65
" Châteaux, ".....	20 00 25 00
Bourgogne, caisse.....	8 00 12 00
" gallon.....	06 00 00 00
Sicile, gallon.....	1 40 1 60
Sherry, caisse.....	6 60 11 00
" gallon.....	00 00 00 00
Porto, caisse.....	6 00 15 00
" gallon.....	00 00 00 00
Moselle, caisse.....	00 00 00 00
Sauternes, caisse.....	6 65 7 65
Graves, caisse.....	6 50 7 50
Champagnes.	
	qrts. pcs.
J. Mumm, caisse.....	\$26 00 28 00
G. H. Mumm, caisse.....	31 00 33 00
Arthur Röederer, caisse.....	25 00 27 00
Vve Cliquot, caisse.....	31 00 33 00
Pommery, caisse.....	31 00 33 00
Fréminet, caisse.....	26 00 27 00
Morizet, caisse.....	25 00 27 00
Louis Röederer, caisse.....	29 00 31 00
Gold Lack Sec, caisse.....	30 00 32 00
Piper Heidsick, caisse.....	28 00 30 00
Perrier Jouet, caisse.....	31 00 33 00

Prix en gros	
E. Mercier & Cie., carto or, caisse.....	31 00 33 00
Gd vin des Ambassades, c.....	14 00 15 25
Vin des Princes, caisse.....	24 00 25 00
Vin d'été, caisse.....	18 00 19 00
Mousseux.	
Bourgogne Mousseux, c.....	00 00 00 00
Moselle Mousseux, c.....	00 00 00 00
Hock Mousseux, caisse.....	00 00 00 00
Saumur, Tessier & Co., c.....	14 00 15 50
" Nereca Raphaël, c.....	14 00 15 00
Vins toniques.	
Vin de Chevrier, la douz.....	0 00 9 50
Stimulant au vin de Itan-cio, la douz.....	0 00 9 00
Chocolats.	
Menier.	
	Par caisse Par botte de 120 lbs. de 12 lbs.
Papier Jaune..... lb.	\$0 34 \$0 36
" Chamols..... "	0 43 0 48
" Rose..... "	0 50 0 56
" Bleu..... "	0 58 0 66
" Vert..... "	0 50 0 56
" Lilas..... "	0 58 0 66
" Bronze..... "	0 65 0 74
" Blanc glacé..... "	0 73 0 83
" Premium..... "	0 38 0 42
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 1 lb., la douz.....	\$7 25
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de ½ lb., la douz.....	3 75
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de ¼ lb., la douz.....	2 25
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 5 lbs., la lb.....	0 55

Essence de chocolat de Cowan non sucre, en paquets, la dz.....	1 40
Essence de chocolat de Cowan sucré, en tins de ½ lb., la dz.....	2 25
Drogues et Produits Chimiques	
Acide tartrique..... la lb.	0 33 0 35
" carbonique.....	0 35 0 40
" oxalique.....	0 10 0 12
" citrique.....	0 55 0 60
Alun..... lb.	0 01½ 0 2½
Aloès du Cap.....	0 11 0 15
Borax raffiné.....	0 08 0 12
Bleu (carré).....	0 12 0 16
Bromure de Potass.....	0 55 0 60
Bicarbonate de Soude, brl.....	2 70 2 75
Bichrom. de Potasse..... lb.	0 12 0 15
Pearline, botte.....	5 00 0 00
Campbre anglais..... lb.	0 70 0 75
Campbre américain.....	0 58 0 60
Chlor. de Potasse.....	0 23 0 25
Chlorure de chaux.....	0 03 0 05
Crème de tartre.....	0 20 0 22
Cendres de soude.....	0 11½ 0 02
Coupeuse, 100 lbs.....	0 80 1 00
Garance..... lb.	0 00 0 00
Glycérine..... lb.	0 17 0 20
Gomme arabique..... lb.	0 50 1 25
Gomme épinette..... lb.	0 25 0 00
Gomme Madras..... lb.	0 70 0 80
Indigo Bengal..... lb.	1 50 1 75
Soda à laver par 100 lbs.....	0 80 0 90
Soda à pâte par baril.....	0 00 2 50
Soufre poudre.....	2 50 3 00
Soufre bâtons.....	2 50 3 00
Soufre en sac (rock) par 100 lbs.....	2 00 2 50
Soda caustique 60° 100 lbs.....	2 25 2 53
Soda caustique 70° 100 lbs.....	2 50 2 75
Sels d'Épsom.....	1 75 3 00
Sel de soude..... 100 lbs	0 90 0 95
Extrait de Campêche lb.....	0 10 0 11
Extrait de op en paquets lb.....	0 12 0 14
sulfate de morphine..... lb.	1 00 2 00
sulfate de cuivre..... lb.	0 15 0 60
Strychnine..... oz.	0 90 1 00
Sumac..... la tonne	70 00 75 00
Opium..... lb.	4 50 4 75
Phosphore..... lb.	0 60 0 75
Iodure de potasse..... lb.	4 00 4 25
Sulfate de Quinine..... oz.	0 37 0 42
Salpêtre..... lb.	0 06 0 70
Vert de Paris.....	0 00 0 00
Vitriol.....	0 05 0 08

Produits Pharmaceutiques.	
	Prix en gros
Huile de ricin (castor), la lb.	0 10 à 0 11
" " " 1 oz. p. doz.	0 35
" " " 2 " " "	0 50
Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz.	0 75
" " " 4 " " "	0 00
" " " 6 " " "	1 00
" de foie de morue, demiards par doz.	1 00
" " " Wyeth's demiards par doz.	6 50
" " " par gal.	1 20 à 1 50
Trésor des nourrices, par doz.	1
Sirop Dr Codrre (5 p.c.)	" 1
Hop Bitters, " "	7
Radway Keady Relief, " "	1
Pain Killer, par doz.	1 75 à 2
Eau de Cologne.....	1 50 0
Hoyt's.....	1 85
Eau de Floride, Murray & Lanman.....	4 75
Essences..... 55c.	\$1, 1 50 1 75
" café.....	\$2, 3 50 6 75
Spécialités de L. Robitaille, Joliette.	
	Doz. Gros.
Elixir Résineux Pectoral	\$1 75 \$18 00
Restaurateur de Robson	3 50 38 00
Pilul. antibill. du Dr Ney	1 50 15 00
Spéc. antiasthmat. gr.....	6 25 65 00
" petite	3 25 33 00
Anticholériq. du Dr Ney	3 50 40 00
Salsepareille grande	7 00 90 00
" petite	3 75 40 00
Onguent antihémor. " "	1 75 18 00
" antidart. " "	1 75 18 00
Onguent magique gr.....	1 75 18 00
" magique pet.....	1 00 10 00
Pommade " c. les cors "	1 75 18 00
Baume Catarrhal gr.....	7 00 75 00
" petite	3 50 36 00
Tue-douleur dentaire	1 75 18 00
Poudre dépurative, Vink	1 75 18 00
Spécifique du prof. Vink	6 00 65 00
Vermifuge " "	4 00 42 00

COURROIES EN CUIR

ROBIN & SADLER
2518, 2520 ET 2522 RUE NOTRE-DAME
Manufacturiers.

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.
LETOURNEUX, FILS & CIE
MARCHANDS-FERRONNIERS
Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

LITERIE

DE LA
MAISON LA PLUS RENOMMÉE, ÉTABLIE DEPUIS 25 ANS.
Prix absolument les PLUS BAS.
J. E. TOWNSEND
1 Petite Rue St Antoine, coin Rue St-Jacques seulement.
Téléphone 1906 GROS et DÉTAIL

"LA CANADIENNE"
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
Bureau Principal, 107 Rue Saint-Jacques, Montréal,
ÉDIFICE IMPÉRIAL, BUREAUX 80 et 81.
Président, Hon. J. G. LA VIOLETTE, M.C.L.; Vice-Président, F. X. MOISAN;
Gérant et Secrétaire, P. GARON.
Situations vacantes pour agents et collecteurs.
S'adresser personnellement ou par lettre à
N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.
P. GARON, Gérant.

ANDRE DESJARDINS
— Importateur de —
FRUITS ÉTRANGERS ET DOMESTIQUES
142-143 MARCHE BONSECOURS
MONTREAL,
Ci-devant occupé par O. & E. HART.
Toute commande promptement exécutée
Téléphone Bell 1742.

AND. BRISSET & FILS
IMPORTATEURS EN GROS DE
VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS
EAU DE CONTREXEVILLE
— SOURCE DU PAVILLON —
Bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.
21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

PICAULT & CONTANT
PHARMACIENS ET CHIMISTES
1475 rue Notre-Dame, Montréal
MANUFACTURIERS et MARCHANDS EN GROS
D'Essences Culinaires, Huiles à Cheveux.
Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive en caisses, Caustique en canistres, Huile d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.
Prix modérés et commandes exécutées avec diligence.

Prix en gros	
Spavin-Cure grande	7 00 80 00
petite	3 50 38 00
Colle-Cure	3 00 33 00
Pastilles Vermif. français.	1 40 15 00
<i>Specialités de Picault & Contant.</i>	
Doz. Gros.	
Elixir Pulmon. Balsami.	\$1 75 \$18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20 12 00
Pastille à vers.	1 50 15 00
Poudre de condition	1 lb. 0 80 7 20
"	1 lb. 1 25 13 00
"	1 lb. 1 80 18 00
Huile d. foie de morue	8 oz 18 00
"	6 oz 15 00
Emulsion	4 00
Huile Vétérinaire	1 50
Essence d'épinette	0 80

Specialité du Dr. J. G. Lavolette	
Sirop de Térébenthine.	Doz. Gros.
Petits flacons.	2 00 21 00
Grands flacons.	4 00 42 00

Specialité de A. C. Dionne.	
Sirop de merisier compos.	\$1 50 0 00

Specialités de la Anchor Medicine Co	
Doz. Gros.	
Anchor Weakness Cure.	8 00 78 00
Pilules du Dr Nelson (tonique du sang)	3 50 36 00
Vermifuge Français au chocola.	1 25 12 00
Castorol (huile de castor préparée (2 oz)	1 20 12 96
"	(4 oz) 2 40 25 92

Cuirs et peaux.	
<i>Cuirs à semelles.</i>	
Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 20 0 22
" " 25 " et au-des.	0 19 0 20
" " léger.	0 17 0 18
" " No 2	0 16 0 16 1/2
" " 18 lbs en moy.	0 18 0 20
Zanzibar	0 16 0 00
Slaughter sole No 1 steers.	0 18 0 21
" " p. ord. 17	0 20
" " No 2	0 16 0 17
" " sans acide.	0 00 0 17
" " union crop No 1.	0 26 0 00
" " No 2.	0 20 0 00

Prix en gros	
Harnais finis à la main p. lb.	0 25 0 26
" " No. 2	0 23 0 24
" " finis à la roue p. lb.	0 22 0 24
" " No. 2	0 21 0 23
" " taureau	p. lb. 0 19 0 20
Vache cirée mince	p. lb. 0 25 0 26
" " forte No. 1 p. lb.	0 21 0 23
Vache grain. pesante p. lb.	0 23 0 25
" " Hm, M. Lin le p.	0 10 1/2 0 11 1/2
" " écossaise	p. lb. 0 24 0 26
Taure française	p. pied. 0 00 0 85
" " anglaise	0 00 0 70
" " canadienne.	0 50 0 60
Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.	0 60 0 70
" " 38 à 45 " p. lb.	0 57 1/2 0 62 1/2
" " 45 et plus p. lb.	0 55 0 67 1/2
Vachefendu moy. Ont. p. lb.	0 15 0 17
" " forte de Q. p. lb.	0 14 1/2 0 16
" " mince	p. lb. 0 17 0 18
Vache vernie	le pied. 0 00 0 16
" " d'Ontario	0 16 0 19
Cuir verni uni, grainé	0 00 0 16
Mouton mince	la doz. 5 00 9 00
" " épais.	p. lb. 0 40 0 45
Dongola glacé, ord. le pied.	0 11 0 19
Kid Chevette	0 20 0 38
Chèvre des Indes glacé	0 15 0 00
Kangourou	0 38 0 45
Dongola dull	0 11 0 19
Buff d'Ontario H.	0 13 HM. 0 12
" " M.	0 12 L. 0 11
Buff d'Ontario No 2	0 00 0 09 1/2
Buff de Québec H.	0 11 HM. 0 11
" " M.	0 10 L. 0 09 1/2
Buff de Québec No 2	0 00 0 09
Glove Grain Ontario	0 00 0 11
" " Québec	0 00 0 09
Pebble " Ontario	0 10 1/2 0 11
" " Québec	0 09 1/2 0 10
Cuir à bourrure No 1.	0 22 No 2 0 20

Cuirs à Reliure.	
Maroquin large	doz. \$21 00 \$36 00
" " petit	18 00 22 00
" " persian	12 00 20 00
Veau de lol, im.	\$48 00 S. Royal \$40 00
" " Royal	38 00
Veau de lol	M. \$30 00 D. \$20 00
Vache Russe en peau la pièce.	18 00
" " imitation le pied.	0 30
" " seal	0 20
Veau de Russe	doz. 72 00

Prix en gros.	
<i>Peaux.. Prix payés aux bouchers.</i>	
Peaux vertes, par 100 lbs.	No. 1 \$3 50
do do	No. 2 2 50
do do	No. 3 1 50
Veaux, la livre	0 05
Agneaux, la pièce	0 00 à 0 15
Moutons, laine	0 75 à 0 80
Moutons, tondu	0 00 à 0 00
Les tanneurs paient 50 cts de plus pour les peaux assorties et inspectées.	
Peaux de l'Ouest	No. 1 0 00
do do	No. 2 0 00

Laines.	
Toison du Canada, la lb.	0 17 à 0 19
Arrachée, non assort.	0 19 à 0 20

Prix en gros.	
<i>Chaussures.</i>	
Brogans	Hommes. \$0 75 à 1 00
Cobourgs	0 90 1 10
Split Balmorals	0 85 1 10
Kip	1 15 1 40
Buff	1 20 1 90
Veau	1 95 3 85
Buff Congress	1 20 1 70
Veau	2 10 3 40
Split boots	1 40 2 15
Kip	2 00 2 90
Veau	2 75 3 90
Bottes en feutre	1 50 2 00
Wigwams	1 70 2 50
Mocassins	0 65 0 90
	1 50 2 15

A CHEVILLE.	
Split Boots	Femmes. \$0 60 à 0 70
Split Balmorals	0 75 1 05
Kip	1 00 1 10
Buff	0 80 1 25
Pebble	1 00 1 25
Buff Bals clous en cuivre	1 00 1 15

A COUTURE.	
Pebbles Boutonnées	1 05 1 30
Buff lustré	1 10 1 20
Pebble	1 10 1 50
Lustré	1 25 1 50
Chèvre	1 50 1 90
Veau poli	1 30 1 60
Chevreau français.	1 80 3 50
" " canadien	1 40 2 75

Prix en gros.	
A, extra supérieure,	0 20 à 0 22
B, supérieure,	0 00 à 0 60
Noire,	0 17 à 0 18
Cap de B. E. en suint,	0 13 à 0 16
Australie, lavée,	0 00 à 0 00
Buenos Ayres,	0 30 à 0 34
Natal, en suint,	0 00 à 0 00

Prix payés à Montréal.	
Vison, la pièce	\$1 00 à \$1 50
Ratmusqué (printemps)	0 10 0 12
Marte, No. 1	0 80 1 00
Renard roux	1 00 1 25
Loup-cervier	1 00 2 00
Bête puante	0 25 1 00
Ours	10 00 15 00
Loutre	8 00 12 00
Castor, la livre	3 00 3 50
Chat sauvage	0 25 0 75

Prix en gros.			
	Hommes.	Garçons.	Enfants.
	\$0 75 à 1 00	\$0 70 à 0 80	\$0 65 à 0 75
Split Boots	1 40 2 15	1 25 1 60	
Kip	2 00 2 90	1 60 1 90	1 25 1
Veau	2 75 3 90		
Bottes en feutre	1 50 2 00		
Wigwams	1 70 2 50		
Mocassins	0 65 0 90		
	1 50 2 15		
<i>Femmes. Filles. Enfants.</i>			
Split Boots	\$0 60 à 0 70	\$0 50 à 0 60	\$0 40 à 0 50
Split Balmorals	0 75 1 05	0 60 0 85	0 50 0 60
Kip	1 00 1 10	0 85 1 00	0 65 0 75
Buff	0 80 1 25	0 80 1 00	0 60 0 70
Pebble	1 00 1 25	0 90 1 00	0 50 0 65
Buff Bals clous en cuivre	1 00 1 15	0 90 1 00	0 50 0 65

LESSARD & HARRIS

Ci-devant de BRODEUR & LESSARD,

Contracteurs-Plombiers, Couvreur et Poseurs d'Appareils de Chauffage

421 1/2 RUE CRAIG, MONTREAL.

Téléphone Bell, 2194.

MAISON

LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU

Fondée en 1830.

No 1637 Rue Notre-Dame, Montréal.

Téléphone Bell 1397.

SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS

HARDMAN, de New York, MARSHALL & WENDELL, d'Albany, N. Y., IVERS & POND, de Boston,

Et des meilleurs PIANOS et ORGUES fabriqués au Canada.

Cette maison, si-avantageusement connue par l'excellence es Instruments qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimitée dont elle a toujours joui.

REPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et toutes sortes de PIANOS D'OCCASION en mains.

UNE CHOSE QUE LES MARCHANDS DE LA CAMPAGNE NE SAVENT PAS ENCORE.



Ils peuvent faire plus d'argent en achetant un petit lot de buggies de Latimer au prix du gros et en les vendant en détail, qu'ils n'en peuvent faire sur un char de fleur, de grain, de plâtre, de sel, de clous, ou sur les cotons, et ils n'auront pas le quart du montant à déboursier. Ça vous paiera d'essayer. Adressez-vous à

R. J. LATIMER

592 rue St Paul, Montréal.

PRODUITS FRANÇAIS.

Quincaillerie pour Batisses et Meubles

OUTILLAGE.

Ustensiles de Ménage en ferblanc, émaillé, cuivre et bois, Articles de chasse.

Lampes, Jouets, Bimbeloterie, Lunettes, Instruments d'Optique et tous Articles de Paris.

ROYER & ROUGIER Freres

Maison fondée en 1827.

9 PLACE DES VOSGES | 73 RUE ST-JACQUES

PARIS.

MONTREAL.

Téléphone 1516

A. DEMERS. Tél. 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIERS, PLOMBIERS, COUVREURS,

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaises à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaises à l'air chaud.

Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 24 MAI 1894.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
Fers et Métaux.		Clous à river par 100 lbs :		Fontes.		BRICKS	
FERRONNERIE ET QUINCALLERIE.		1 pouce..... 4 40		Siemens..... par tonne 17 00 17 50		De Montréal..... 7 50 8 50	
Fers à cheval :		1 1/2 "..... 3 90		Coltness..... 20 00 20 50		Du bord de l'eau..... 4 50 5 00	
Ordinaires, au baril..... 3 65 0 00		2 "..... 3 25		Calder..... 19 00 19 50		Réfractaires..... 21 00 23 00	
do par 25 barils.. 3 50 0 00		2 1/2 "..... 2 90		Langloan..... 19 50 20 00		Brique pressée..... 25 00 35 00	
En acier..... 0 00 0 00		3 "..... 2 75		Summerlee..... 19 50 20 00		PRINTURES	
Fers à repasser... par lb 0 03 1/2 0 03 1/2		Clous d'acier..... 10c en sus		Gartsherric..... 00 00 19 00		Blanc de plomb " Crown	
Fiches : Coupées, toutes		Clous galvanisés, par 100 lbs.. \$9 25		Glengarnock..... 0 00 00 00		Diamond " par 100 lbs.. 5 50 6 00	
dimensions... par 100 lbs 3 15 3 75		Clous à ardoise " " 4 60		Carnbroe..... 18 50 19 00		Blanc de plomb pur, 100 lbs. 5 00 5 50	
Pressées, do... Esc. 20 p.c. 3 90 0 00		Clous à cheval No 7 " " 2 35		Eglinton..... 18 75 19 25		" No 1..... 5 00 5 50	
" 7-16 " " 3 90 0 00		" 8 " " 2 25		Hotts..... 00 00 00 00		" 2..... 4 50 5 00	
" " " 4 25 0 00		" 9 et 10 " " 2 15		Canadienne..... 16 50 17 00		" 3..... 4 25 4 50	
" 5-16 " " 4 50 0 00		Clous de broche :		Fer en barres.		" sec..... 5 50 6 00	
" " " 4 75 0 00		1 pouce, No 16..... net \$1 55		Canadien " par 100 lbs 1 75 1 80		Rouge de Paris, Red Lead 4 00 5 00	
Fil de fer :		1 1/2 " No 15..... " 3 45		Affiné..... 2 55 2 65		Rouge de Venise, Anglais 1 50 2 00	
Poll, de No 0 à No 8, par		1 3/4 " No 14..... " 3 45		De Suède..... 3 75 4 00		Ocre jaune..... 1 50 2 00	
100 lbs Esc. 20 p.c. 2 60 0 00		2 " No 13..... " 3 45		De Norvège..... 3 75 4 00		Ocre rouge..... 1 50 2 00	
Galvanisé..... 3 35 0 00		2 1/2 " No 12..... " 3 25		Lowmoor..... 6 50 0 00		Blanc de Céruse..... 0 45 0 60	
Huile et brûlé..... 2 70 0 00		3 " No 11..... " 3 00		" en vergé..... 0 09 0 10		Peintures préparées, gal... 1 00 1 20	
Esc. 20 p.c.		3 1/2 à 4 1/2 pouces, No 6 à 10..... " 3 00		Feuillard.		Huile de lin crue..... 0 55 0 57	
Brulé pour tuyau, la lb. 0 06 0 07		5 à 6 " No 3 à 5..... " 2 60		A cercier..... par 100 lbs 2 40 2 60		" bouillie..... 0 58 0 60	
Barbelé pour clôtures... 0 00 0 03 1/2		Limes, râpes et tiers-points :		Double..... 2 30 2 50		Ess. de Térébenthine..... 0 16 0 17	
Fil de laiton, à collets		1ère qualité, escompte... 50 \$0 00		Tôles.		Mastic par 100 lbs..... 2 00 2 50	
par lb 0 35 0 40		2me qualité, " " 60 0 00		Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs 0 00 0 00		Papier goudronné, la lb. 0 01 1/2 0 02	
Fontes Malltables " 0 09 0 10		Mèches de tarière, esc... 60 0 00		" Anglaises..... 2 25 2 30		Papier feutre, le rouleau 0 65 0 00	
Enclumes " 0 10 1/2 0 11		Tarières escompte 40 0 00		" 22 à 24, " " 2 15 2 20		VERRES A VITRES	
Charnières :		Vis, à bois, escompte... 77 1/2 0 00		" 26 par 100 lbs 2 25 2 30		United 14 à 25... 1 30 à 1 40 50 pds.	
T et "Strap"..... par lb 0 05 0 05 1/2		Boulons à voiture, esc... 70 0 00		" 28 par 100 lbs 2 35 2 40		" 26 40... 1 40 1 50	
Strap et Gonds filetés 0 03 1/2 0 04 1/2		Boulons à bandage..... 60 0 00		Galvanisée Morewood... 0 06 0 06 1/2		" 41 50... 3 25 3 40 100 pds.	
CLOUS, ETC.		Boulons à lisses..... 70 0 00		Queen's head. 0 05 0 05 1/2		" 51 60... 3 50 3 65 "	
Clous coupés à chaud :		Métaux.		Etamée, No. 21, 72x30 " " 0 07 1/2		" 61 70... 3 80 3 90 "	
De 5 1/2 à 6 pcs, par 100 lbs \$1 90		Cuivre.		" No. 16, " " 0 08		" 71 80... 4 30 4 40 "	
5 pcs..... 1 95		Lingots..... par lb \$ c. 8 c.		" No. 28, 84x36 p. 100 lbs. 0 08		" 81 85... 4 80 4 90 "	
4 à 4 1/2 " " 2 00		En feuille..... 0 25 0 26		Russie, Nos 8, 9 et 10, par lb 0 11		" 86 90... 6 30 6 40 "	
3 1/2 à 4 " " 2 05		Etain.		Canada, par boîte..... 2 30 à 2 35		" 91 95..... " "	
3 pcs..... 2 10		Lingots..... 0 22 0 23		Fer blanc.		(Escompte 50 p. c.)	
2 1/2 à 2 3/4 " " 2 15		Barres..... 0 23 0 24		Coke I C par boîte..... 3 35		TUYAUX ET CONDUITS.	
2 à 2 1/2 " " 2 30		Plomb.		Charbon de bois I C par boîte... 3 75		Tuyaux en fer—liste :	
1 1/2 à 1 3/4 " " 2 40		Saumons..... par lb 0 03 0 03 1/2		" I X " " 4 75		1/2 pouce de diamètre..... 0 08 1/2	
1 1/2 pouce..... 2 90		Barres..... 0 04 0 04 1/2		Pour chaq. X additionnel extra 1 00		1 " " " " 0 12	
Clous coupés à froid :		Feuilles..... 0 04 1/2 0 05		Charbon de bois D C..... 1 00		1 1/2 " " " " 0 17	
De 1 1/2 à 1 3/4 pcs, par 100 lbs 2 40		De chasse..... 0 51 0 51 1/2		" I C Bradley 5 50 à 5 75		2 " " " " 0 22	
1 1/2 pouce..... 2 80		Tuyau..... par 100 lbs 4 75 5 00		Fer blanc terne..... 7 00 7 50		2 1/2 " " " " 0 28	
Clous à finir par 100 lbs :		Zinc.		Matériaux de Construction		2 " " " " 0 33	
1 pouce..... 4 15		Lingots, Spelter. par lb 0 05 1/2 0 05 1/2		CIMENTS		2 1/2 " " " " 0 43	
1 1/2 "..... 3 65		Feuilles, No. 8.. 0 05 1/2 0 06		Ciment de Portland..... 2 25 2 75		3 " " " " 0 50	
1 3/4 "..... 3 25		Acier.		Plâtre calciné..... 1 80 2 00		3 1/2 " " " " 0 63	
2 ct 2 1/2..... 3 05		A reassort..... par 100 lbs 3 00 3 25		Chaux, maçonne p. 100 lbs 0 40 0 50		4 " " " " 0 74	
2 1/2 à 2 3/4..... 2 90		A lisse..... 2 25 2 50		PLATRE POUR LA TERRE		4 1/2 " " " " 0 88	
3 à 6..... 2 75		Américain..... 5 50 6 00		Le sac..... 0 50 0 55		5 " " " " 1 06	
Clous à quarts par 100 lbs		A bandage..... 2 50 2 75		Au char..... 0 00 0 50		6 " " " " 1 28	
1/2 pouce..... 3 65		A pince..... 3 25 3 50				Escompte 65 à 67 1/2 p.c.	
1 "..... 3 40		Fondu..... par lb 0 12 0 13				Gros tuyau pour égouts, eau,	
1 1/2 "..... 3 40		Poule, ordinaire..... 0 00 0 07				etc. la tonne net..... \$33 à \$35	
		De mécanicien..... 0 00 0 04					

Nous Attendons sous peu une Cargaison de

MELASSE des BARBADES

RÉCOLTE NOUVELLE.—QUALITÉ SUPÉRIEURE ET GARANTIE.

Que nous vendrons (à arriver) à des prix excessivement bas.

DEMANDEZ NOS PRIX !

LAPORTE, MARTIN & CIE

ÉPICIERIS EN GROS, MONTREAL.

The JAMES ROBERTSON Co., limitée

Marchands de METAUX et Fabricants de TUYAUX en PLOMB

Coudes en plomb comprimé, PLOMB DE CHASSE, Mastic, BLANC DE PLOMB. Spécialité de l'enveloppe des FILS ELECTRIQUES avec du Blanc de Plomb; aussi SCIÉS RONDES, SCIÉS A MOU LINS, GODENDARDS et autres scies.

Bureaux : 144 RUE WILLIAM

Usines : coin des rues William et Dalhousie

MONTREAL.



Clotures / Balustrades !

Toutes sortes de Travaux en fer.

Toronto Fence & Ornamental IRON WORKS 78 Adelaide O., Toronto, Ont.

COUR SUPÉRIEURE, Montréal.

No 105.

Dame Geneviève Desève, de la cité et du district de Montréal, épouse de Albert Barré, commis du même lieu, a intenté ce jour une action en séparation de biens contre son mari. Montréal, 27 avril 1894.

LAMOTHE & TRUDEL, avocats de la demande-ress.

PEINTURES PRÉPARÉES

Marque de " ISLAND CITY " Commerce

Les peintures sont préparées avec de l'Huile de Lin pure, sans mélange chimique.

Peinture à Plancher " ISLAND CITY " sèche en 12 hrs. Peintures à Couvertures, etc.

P. D. DODS & CIE,

180 Rue McGill

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 24 MAI 1891.

Tuyaux en gros—liste :

4 pcs. par longueur de 3 pd	\$0 45
6 " " " "	0 60
9 " " " "	0 90
12 " " " "	1 25
15 " " " "	2 10
18 " " " "	2 70

Coudes ronds :

4 pouces chacun	0 75
6 " " " "	1 00
9 " " " "	1 75
12 " " " "	2 50

Tuyaux de réduction :

6 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 " " " "	1 90
12 x 9 " " " "	2 75

Connection carrée ou fausse tquerre :

4 x 4 pouces chacun	0 90
6 x 4 " " " "	1 50
6 x 6 " " " "	1 50
9 x 6 " " " "	2 10
9 x 9 " " " "	2 10
12 x 9 " " " "	3 00
12 x 12 " " " "	3 00

Prix en gros simple doub. 1 40
1 90
1 90
2 75
2 75
3 00
4 00

Charbons.

PRIX DE DETAIL.

Grate par tonne de 2000 lbs	\$5 75
Furnace do	5 75
Egg do	6 00
Stove do	6 00
Chestnut do	6 00
Peanut do	4 75
Screenings do 2210 lbs.	1 50
Scotch Grate do 2000	0 00 6 00
Scotch Steam do 2240	4 50 5 00
Vale Grate do 2000	5 35
Welsh Anthracite do 2000	5 75
Pictou do 2240	3 60
Cape Breton do	3 60
Glace Bay do	4 00
Sydney do	4 00
Reserve do	4 00
Charbon de forge do 2000	5 50 6 00
Léhigh pour fond. do	6 50 6 75
Coke par chaldron	6 75 7 00
" usago domestique	3 00
" concassé	3 50

* Selon distance et qualité.

Bois de chauffage.

Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.

Erable la corde	\$0 00 à \$5 00
Merisier do	0 00 à 4 75
Bouleau, &c. do	0 00 à 0 00
Epinette do	0 00 à 4 25
Stabs par chars	28 00 à 31 00
" en barge. Corde	2 30 à 3 00
Rognures, le voyage	2 25 à 0 00

Erable piqué	le pied	04 à 05
Noyer noir ondé	do	04 à 06
Acajou (mahogany)	do	8 à

Bois de Service

Pin.	6 à 16 pieds	le M.	Prix en gros
1 pouce strip shipping cull,	do	do	\$12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	12 00 15 00
1 pouce shipping cull sidings	do	do	14 00 16 00
1 1/2 et 2 pces do	do	do	15 00 18 00
1 pouce qualité marchande	do	do	20 00 30 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	20 00 30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do	10 00 10 50
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	10 00 10 50
1 pouce mill cull No. 1	do	do	12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	12 00 15 00
3 pces. do	do	do	10 00 12 00
do do No 2	do	do	6 50 8 50

Epinette.

1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00 11 00
3 pces mill cull	do	do	9 00 10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00 13 50

Pruche.

1, 2 et 3 pces	do	do	9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 et 3 x 4—aux chars	do	do	10 00 11 00
Lattes—1ère qualité	do	do	1 80 2 00
2ème do	do	do	1 50 1 60
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00
2ème do	do	do	1 75
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
Bardeaux pruche marchande	do	do	1 75

Charpente en pin.

de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	do	16 00 17 00
de 25 à 30 do do do	do	do	18 00 18 50
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00 22 50
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do	do	18 00 19 00
de 25 à 30 do do do	do	do	20 00 21 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00 24 00

Bois carré—pin.

de 16 à 21 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	do	17 00 18 00
de 25 à 30 do do do	do	do	19 00 20 00
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00 22 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	do	19 00 20 00
de 25 à 30 do do do	do	do	21 00 22 00
de 31 à 35 do do do	do	do	25 00 24 00

Charpente en pruche.

de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	do	15 00
Charpente en épinette	do	do	16 00
do en épinette rouge	do	do	25 00 30 00

Syphon :

4 pouces	simple. double.	1 40 2 00
6 " "	1 90 2 75	
9 " "	2 75 3 30	
12 " "	4 00 6 00	

Tuyau à cheminée :

9 pouces, par pied	0 25
12 " " " "	0 40

Escompte 50 p.c.

Bois durs.

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	12 à 13
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 1 pouce	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	26 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 40 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 35 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00

Plaquage (veneers):

Uni par 100 pieds	90 à 1 00
Français la feuille	50 à 1 25
Américain do	25 à 50

Restaurateur de Robson.



Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vous vieillir prématurément quand, par un usage judicieux du RESTAURATEUR DE ROBSON, vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur naturelle et faire disparaître ces signes d'une décrépitude précoce ?

Non seulement le restaurateur de Robson restitue aux cheveux leur couleur naturelle, mais il possède de plus la précieuse propriété de les assouplir, de leur donner un lustre incomparable, et de favoriser leur croissance, qualités que ne possèdent pas les teintures à cheveux ordinaires.

Cette préparation est hautement recommandée par des personnes compétentes, plusieurs médecins et autres.

En vente partout—50 centins la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire.
Joliette, P. Q., Canada.

BOIS DE SCIAGE

Bureau : 512 Lagachetière MONTREAL.

D. PARIZEAU

CLOS, Canal Lachine, Tél. Bell No 6678.

BASSIN No 3.

Vis-à-vis rue Ottawa. Tél. Bell No 8308.

'ANCHOR'

WEAKNESS CURE

Est le **REMEDE TONIQUE** par excellence, le **TONIQUE** le plus complet ;

Il renferme tous les éléments indispensables au renouvellement du SANG et des TISSUS.

Nécessaire dans tous les cas de Faiblesse et principalement dans les

Maladies des Poumons :

CONSUMPTION, TUBERCULOSE.

La **DYSPEPSIE**, sous toutes ses formes—Embaras du Foie—Les Maladies des Nerfs—Epuisement Nerveux—Les Maladies du Sang : Anémie—Chlorose—Les Maladies et la Convalescence des Femmes.

L'Amalgissement—La Débilité Générale,
Et dans tous les cas de **Convalescence.**

PILULES du Dr NELSON—Tonique du Sang
VERMICURE FRANÇAIS, (au Chocolat)

CASTOROL, (huile de Castor préparée) en bouteilles de 2 oz. et de 4 oz.

ANCHOR MEDICINE CO'Y
QUEBEC ET MONTREAL.

THE EDWARD CAVANAGH CO'Y

Manufacturiers et Importateurs

— DE —

QUINCAILLERIES, HUILES, PEINTURES, CHARBONS, Etc., Etc.

2547 à 2553 rue Notre-Dame, Coin de la rue des Seigneurs.

Bell Tél. 8025. MONTREAL.

CIE de TELEPHONE BELL du Canada

— BUREAU PRINCIPAL —
30—RUE ST. JEAN—30
MONTREAL.

La Compagnie vendra ses instruments à des prix variant de \$7 à \$25 par paire. Les "Standard Bell Telephone set" (protégés par une marque de fabrique enregistrée) dont le but spécial est de donner un service parfait et constant, est celui dont la compagnie se sert pour ses abonnés et il est supérieur à tout autre outillage téléphonique qui ait été mis jusqu'ici sur le marché.

Les abonnés du service de Montréal et le public peuvent maintenant obtenir la communication téléphonique sur ses lignes de circuit à longue distance, avec Québec, Ottawa et Sherbrooke et les localités intermédiaires, aux prix suivants :

	Abonnés	Public
Pour Québec	60c	\$1.00
" Ottawa	50c	75c
" Sherbrooke	50c	75c

On trouvera des cabinets isolés pour la conversation à l'agence de la Compagnie, à Montréal, No. 1730 rue Notre-Dame, où l'on pourra obtenir toutes informations au sujet des prix et des localités en communication.

PETITES NOTES.

Santa Fé. Nouveau Mexique, a été fondée en 1605; elle est située à 7000 pieds au dessus du niveau de la mer.

Lors du dernier anniversaire de sa naissance, le prince de Bismark a reçu plus de 11,000 lettres, adresses, télégrammes etc.

La population de St Petersburg est de 1,000,000 d'âmes. La police de la ville compte 2,165 hommes qui, en 1890, ont fait 76,002 arrestations.

Les mineurs allemands peuvent rarement se payer le luxe de manger de la viande. Leur principale nourriture est le pain de seigle et les légumes.

Nouvel usage pour le pétrole. Dans certaines parties du Tennessee, on trempe les bébés dans le pétrole pour les garantir contre les loups.

A Terre Haute, Indiana, on vient d'installer dans une distillerie un nouvel outillage qui va permettre, dit-on, de faire du whiskey au coût de 10c. le gallon. La fabrication la plus économique jusqu'ici, coûtait 13c. le gallon.

Un projet de loi décrétant qu'aucune bâtisse ne sera élevée à Londres, à moins de 20 pieds de distance du milieu de la rue a fait constater le fait qu'il y a, dans le centre de la cité, 32 milles de rues qui ont moins de 40 pieds de largeur.

La république du Guatemala a décidé d'encourager l'immigration des agriculteurs japonais. Les Japonais importés par la société industrielle seront exempts d'impôts pendant deux ans, et les fermiers sont autorisés à traiter avec la société pour la fourniture de journaliers agricoles.

La Compagnie du Pont sur la Manche a présenté un bill au parlement impérial pour autoriser l'exécution de travaux préliminaires au montant de \$500,000, dans le but de démontrer la praticabilité de la construction et de la conservation de l'œuvre. En cas de succès, on demandera au parlement l'autorisation de construire les ouvrages permanents.

Un jeune homme de Gesves (canton d'Andenne) (Belgique), vient d'inventer une lampe d'une force inconnue jusqu'à nos jours. La lampe se compose de deux mille pièces, elle a 6 pieds de haut, et 3½ pieds de diamètre. On peut lire un journal à deux cents verges de distance. La lampe est alimentée au moyen d'huile grasse; la consommation est minime.

On annonce la création prochaine en France de lettres de crédit postales, divisées en coupons de vingt-cinq francs (\$500). Les porteurs de ces lettres éviteront ainsi d'emporter en voyage de fortes sommes qu'ils pourraient perdre ou se faire voler. Les coupons seront payés sur présentation de lettres d'identité et de la photographie du porteur que la lettre devra contenir.

Les moineaux font, paraît-il, de grands ravages dans les plantations de coton. Pour s'en débarrasser, un planteur imagina, de semer, entre les rangs des cotonniers, du blé qu'il avait fait tremper dans du whiskey. Les moineaux se jetèrent sur les grains et furent bientôt ivres à ne pouvoir se tenir debout. On pouvait alors les prendre à la main. Deux ou trois répétitions de ce procédé débarrassèrent le planteur.

Il y a eu transaction entre M. Eiffel et le liquidateur du canal de Panama; M. Eiffel accepte paiement de sa créance contre la compagnie en bons de la lotterie du Panama, au cours de 126 francs; il prendra \$1,000,000 d'actions dans la nouvelle compagnie, si elle se forme ou bien, s'il n'y a pas de nouvelle compagnie il paiera \$800,000 à la liquidation et sera rangé parmi les créanciers pour les billets de la compagnie qu'il a reçus en paiement de travaux exécutés.

En Europe, on colore artificiellement jusqu'aux fruits frais, pour leur donner plus belle apparence. Le *Bulletin d'Arboriculture* de Belgique donne à ce sujet une liste des matières colorantes employées pour colorer les prunes, les citrons, les fraises, les pêches, le melon les pommes et les poires. Un savant belge, le Dr. Villon, servit dernièrement au dessert, à des convives qu'il avait à dîner, des pommes dont l'extérieur paraissait intact, mais dont l'intérieur portait les trois couleurs du drapeau français.

A Londres, les consommateurs demandent du lait couleur de crème. Un individu qui avait voulu conduire une laiterie sur le principe de l'honnêteté, s'est vu refuser son lait. Il a eu beau expliquer que la couleur blanche était la couleur naturelle du lait, on lui disait que son lait n'était que de l'eau avec du blanc d'Espagne. Il a dû se conformer à ce préjugé et maintenant il livre du lait coloré crème au moyen de l'addition d'une cuillerée à thé de garance, teinture végétale inoffensive, dans environ huit pintes de lait.

Une nombreuse délégation de négociants, de banquiers et d'industriels est allée la semaine dernière à Ottawa demander au gouvernement fédéral d'entreprendre le creusement d'un canal reliant le lac Simcoe au lac Ontario. Ce canal, en utilisant ensuite la rivière Simcoe pour atteindre la baie Georgienne, diminuerait de 300 à 400 milles le trajet de Chicago à Montréal. Malheureusement, quoiqu'on y ait pensé depuis longtemps, les difficultés de la construction et surtout de l'alimentation du canal l'ont toujours fait regarder comme impraticable.

M. L. Munk, de Hambourg, a découvert un procédé pour fabriquer un cuir analogue à la substance cornée que nous appelons baleine.

Pour cela, il trempe les peaux dans une solution de chaux et de soufre, et sans les rincer il les traite ensuite par une forte solution de chromate de potasse, les étend pour les faire sécher, les passe à la presse et les enduit de vernis.

Le produit ainsi obtenu convient très bien pour baleines à corset et articles analogues.

Pour rendre le papier lumineux, on prépare une solution de 1 livre de gélatine pure, incolore, dans 2 pintes d'eau chaude, et on y ajoute 2 grains de glycérine et 3 livres de peinture lumineuse. Cette dernière est composée de sulfure de calcium mélangé d'un peu de sel de bismuth. Après avoir bien remué le mélange, on en étend à chaud deux couches sur le papier. On obtient ainsi une phosphorescence violet pâle, qui persiste durant environ 40 heures après l'insolation. Si la peinture doit être employée en plein air, on y ajoute un peu de laque peu consistante, et on passe une couche de laque sur le deuxième enduit à la peinture.

Les conclusions d'une série d'expériences faites par la section de chimie du Franklin Institute sur les ciments de laitiers sont les suivantes: Les laitiers donnant les meilleurs ciments sont ceux pauvres en silice et riches en chaux et en alumine; exemple, un laitier contenant 25,30 de silice, 48 de chaux et 20,10 d'alumine. Le meilleur ciment est obtenu en mélangeant 25 parties en poids de chaux éteinte et 100 de laitier. Le mortier préparé avec une partie de ciment et 3 parties de ciment de laitier broyé donne une liaison irréprochable pour briques. Des échantillons de ce mortier séchés un jour à l'air et 27 jours sous l'eau ont présenté des qualités de résistance comparables à celles de ciments de bonne qualité. Des briquettes de ciment de laitier pur, séchées à l'air ne présentent aucune trace de gerces. Leur résistance est satisfaisante. Après un séchage de 28 jours à l'air sec, à l'air humide, et sous l'eau ces briquettes ont donné respectivement comme résistance à la rupture par traction 375 livres, 210 et 253 pour une section de 1 pouce carré. Des briquettes de Portland anglais ont donné dans les mêmes conditions des coefficients de rupture de 216, 300 et 333 livres.

La pisciculture marine est très florissante et rend de très réels services en Amérique et en Norvège où elle est actuellement pratiquée de façon courante. D'après M. Kœhler, en ces deux pays, les opérations de la pisciculture marine se pratiquent maintenant en grand, pour la morue et le homard. Les poissons sont conservés dans d'immenses réservoirs qui peuvent en contenir 1.000 à 1.500, et les œufs pondus sont recueillis et placés dans des appareils à incubation où l'eau est constamment agitée; les avelins sont versés à la mer après leur éclosion. Un seul établissement, celui de Dildo, dans la baie de la Trinité (Terreneuve), a lancé en mer 165 millions de jeunes morues en 1892, et l'établissement de Flødieken (Norvège) en a pareillement mis à l'eau 240 millions au cours de l'année 1893. Les services rendus par ces établissements ont déjà pu être appréciés, car des morues ont été capturées en différents points des côtes de Terreneuve et de Norvège qui étaient absolument dépeuplés. La propagation artificielle du homard est de date plus récente; les œufs doivent être soigneusement détachés des fausses pattes abdominales de la mère, puis ils sont placés dans des appareils flottants dus à M. Nielson. En 1892, l'établissement de D'ido a ainsi obtenu l'éclosion de 600 millions d'œufs de homard.

PROPRIÉTÉS
ET
LOTS A BATIR
A Vendre
Au Mois

Résidences
d'Été

A Vendre
ou à
Louer

Prêts
Négociés
aux
Plus Bas Prix

Assurances

Evaluations

L.F. LAROSE AGENT D'IMMEUBLES

1627 Rue Notre-Dame
TÉL Bell, 2935.

MARCOTTE FRERES
ENCANTEURS

— ET —
Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.
Emprunts négociés sur hypothèques.

No 89 rue St-Jacques,
MONTREAL.

JOHN MORRIS

AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,
Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290. MONTREAL

J. A. GRENIER

Arpenteur-Ingénieur Civil
SOLLICITEUR DE PATENTES
107 Rue St-Jacques, - - Montréal.

R. A. MAINWARING

Courtier d'Immeubles

ET PLACEMENTS

— BUREAUX —

147 St. Jacques | 2358 Ste Catherine

MONTREAL

Téléphone Bell 2433

J. CRADOCK SIMPSON & CIE

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons ; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaires ou fidé-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance "Guardian,"

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

JOSEPH FABIEN

P L A T R I E R, — Ouvrages Unis et Ornementés
NO 47 rue Knox, Pointe St Charles.

Ouvrage en Ciment une spécialité.

JOHN JAMES BROWNE, Architecte.
JOHN JAMES BROWNE & SON, Agents d'Immeubles

Si vous désirez acheter, vendre ou
acquérir des

PROPRIETES

Adressez-vous à

JOHN JAMES BROWNE & SON

207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL -

(Bâtisse Nordheimer)

Evaluation de propriétés,
Règlement de pertes d'incendie

" LE CONSTRUCTEUR "

(25ème année).

Moniteur Spécial des Industries du Fer.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Industriel, Commercial et Financier. Mines et Mé-
tallurgie, Chemins de fer, Tramways et Navigation,
Machines pour manufactures et industries di-
verses.

PARAISANT LE DIMANCHE.

DIRECTEUR :

MAURICE ALBERT,

82 rue du Rocher, Paris.

Prix de l'abonnement annuel :

FRANCE, 25f. - ETRANGER, 27f.

A VIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

JEROME LECOMTE & FILS,

Plombiers et poseurs d'appareils de chauffage et
d'éclairage, No 160 rue St Laurent,
Montréal, faillis.

Les soussignés vendront par encan public, en lots
convenables aux acheteurs, sur les lieux,

Lundi, le 23 Mai 1894, à 10 hrs a.m.,

l'actif mobilier appartenant à la faillite des sus-
nommés, et consistant en ce qui suit, savoir :

Un stock de radiateurs, fournaises, machi-
nerie, outils, ventilateurs, matériaux
de toutes sortes, fixtures du magasin,
comprenant un coffre-fort, cloisons, ta-
blettes, établis ; roulant : un cheval,
express, buggy, sloop, harnais, etc., le
tout se montant, d'après l'inventaire, à \$1799.23

Les dettes de livres, suivant liste, seront
vendues séparément..... 2485 04

L'inventaire du stock et la liste des dettes de
livres peuvent être examinés à mon bureau.
Pour plus amples informations, s'adresser à

CHARLES DESMARTEAU, Curateur,

1598 rue Notre-Dame, Montréal

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

A. LIPPÉ, L. L. B.,

NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque.

Bâtisse de la Banque du Peuple,

97 RUE SAINT-JACQUES et 219 RUE SAINT-URBAIN
Tél. 2768.

VINCENT & DUFRESNE

ARCHITECTES

Ingénieurs Civils, Arpenteurs,

ET BREVETS D'INVENTION

17 Rue St-Jacques, - Montréal.
Bureau du soir : 260 rue Roy, et à Longueuil.

ARGENT A PRETER
Créances achetées à 5 et 6 p.c.

L. BELANGER

— NOTAIRE —

58 Rue St. Jacques et 116 Rue Visitation

FRED. R. ALLEY

Achète, Vend et Échange

— LES —

PROPRIETES

Administration de Successions,
Collection de Loyers,
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

SAULT AU RECOLLET

Lots sur le bord de la rivière.

PARC STANLEY

A L'EXTREMITÉ DES CHARS ÉLECTRIQUES.

Lots de 5500 pieds pour \$350 et au-delà

Selon l'emplacement.

Téléphone 1842.

ALBERT E. LEWIS,

185 rue St-Jacques, Montreal.

Ventes enregistrées

Pendant la semaine terminée le 19 mai 1894

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Rue Visitation Nos 71 et 73, maison en brique. Lot 295, terrain 48.6 x 125.8. Michel Laforce à Nazaire Dufort; \$7,000 [36481].

Rue Lafontaine Nos 171 et 173, maison en bois et brique. Lot 1362-8, terrain 26 x 88.5 d'un côté et 87.7 de l'autre. George Gagnier à Adolphe Gagnon; \$2,000 [36494].

Rue Gain Nos 49 à 55, maison en bois et brique. Lot 217-1, terrain 39.6 en front 41.6 en arrière x 15. Hormidas Foisy à Joseph David; \$2,850 [36428].

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue St-André Nos 223 à 229, maison en brique. Partie du lot 542, terrain 40 x 85. Le Shérif de Montréal à la Compagnie de Jésus; \$8,300 [36448].

Rue Dorchester Nos 239 et 241 Partie du lot 680, terrain 34 x 42.6. Ferdinand Piché à Charles A. Fafard; \$1,500 [36450].

Rue Cherrier Nos 7 et 9, maison en pierre et brique. Lot 1211-30, terrain 23 x 84. Dolphis Rastoul à Flore Roy, veuve de Auguste Lorrain; \$6,150 [36461].

Rue St-Hubert Nos 245 et 247, maison en pierre et brique. Lot 849-20, terrain 23.8 x 85. Mme veuve Edouard Létang à Alfred Napoléon Roy; \$4,000 [36488].

QUARTIER ST-LOUIS

Rue Drolet. Lots 902-82-1, 86-2, 87-1 et 88-1, terrains vacants, de 1620 p. de superficie. Charles Lafond à Amiot Lecours et Larivière; \$1,213 [36395].

Rue St-Hippolyte No 204, maison en brique. Partie N. O. du lot 1049-37, terrain 20 x 87. Mme David Tate à Delvina Sylvestre, épouse de Amédée Gagnon; \$2,000 [36435].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST ANTOINE

Rue Chomedy. Partie du lot 1654-69, terrain 20 x 155 vacant. Mme veuve Wm. S. Gillelan à Greta M. Bearsley, épouse d'Edouard W. Mudge; \$2,030 [125682].

Rue Bisson, hangar. Partie N. O. du lot 646, terrain 34.2 en front 31 en arrière x 35 d'un côté et 36 de l'autre. Olivier Faucher à La Banque du Peuple; \$1,350 [125666].

Avenue des Pins. Partie du lot 1726b, terrain 25.2 en front, 25.2 en arrière x 104.9 d'un côté et 105.3 de l'autre, vacant. Geo. O. A. St Cyr à Benjamin Deslauriers; \$3,994.50 [125572].

Rue Dominion, Nos 75 à 81, maisons en bois et brique. Lots 86-16 et 17 et 87-1, terrains de 5895 p. en superficie. Mme veuve Thomas Trihey à Thomas Francis Trihey; \$4,200 [125574].

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Rue Amherst, Nos 810 à 814, maison en bois. Lot 8-15, terrain 25 x 115. Mathias Desnoyers à Joseph N. Arsenaux; \$1,800 [51683].

Rue Drolet, Nos 533 et 535, maison en bois et brique. Lot 15-685, terrain 20 x 72. Eusèbe Roy à Robert Caldwell; \$1,500 [51695].

Rue Drolet Nos 459 à 469, maison en

bois et brique. Lots 15-664, 665 et 666 et la 1/2 du lot 15-667, terrain 70 x 72. Michel Viger à Catherine Léonard, épouse de Magloire Charbonneau; \$7,100 [51712].

Rue Drolet Nos 537 et 539, maison en bois et brique. Lot 15-686, terrain 20 x 72. Eusèbe Roy à Wm John Clyde; \$1,500 [51723].

Rue St-André No 974, maison en bois etc. Lot 10-141, terrain 23 x 94. Trefflé Desrochers à Edmond Laplante; \$1,300 [51732].

Avenue Laval, maison en construction. Lot 15-1238, terrain 20 x 70. John Robillard à Edmond Roy; \$900.00 [51740].

QUARTIER ST-GABRIEL

Rue Charron No 149, maison en brique. Lot 3167-7, terrain 45 x 92. Frank Cooper à The Trustees of St. Matthew's Church; \$2,250 [51680].

Rue des Manufactures, Nos 184 à 188, maison en bois et brique. Lot 2800, terrain 45 x 100, Mme Frs. Xavier Gauthier esqual à Louis Donatien Charest; \$3,000 [51708].

Rue Centre, No 239 à 245, maison en bois et brique. Lot 3039, terrain 45 x 100, La succession Alexis Dubord à George H. Labbé; \$3,150 [51718].

QUARTIER ST-DENIS

Rue Rivard. Lots 162-168 et 169, terrains 22 x 70 chacun, vacants. Joseph Ethier à L. Villeneuve & Cie; \$500.00 [51720].

Rue des Carrières. Un vingtième indivis dans les lots 5-1 à 401, 404 à 568 terrains vacants. Wm McKenzie à David Seath; \$500.00 et autres propriétés [51728].

MILE END

Avenue Mont-Royal, maison etc. Lots 159-2 et 3, terrains 20 x 80 chacun, Léon Piché à Wm. H. Young; \$3,000 [51660].

MONTREAL ANNEXE.

Rue Hutchison. Lots 12-11-25 à 12-11-28, terrains 50 x 110.6 chacun, vacants, The Consolidated Land & Investment Co., à Harriett Annie Coole, épouse de Moses Staunton; \$2,000 [51676].

ST HENRI

Rue Notre-Dame, maison en bois et brique. La 1/2 N. E. du lot 2219, terrain 22.6 x 95. Benjamin Deguire à Daniel O'Shaughnessy; \$1,845 [51702].

Rue Workman, maison en brique. Lot 934, terrain 30 x 75. Elie St Pierre à Ferdinand Lefebvre, \$3,300 [51750].

COTE ST-ANTOINE

Avenue Victoria, maison, etc. Lot 215-40, terrain 50 x 135. John T. Eward à Carl A. Ludwig, \$4,250 [51724].

VERDUN

Rue Wellington. Lot 3268, terrain de 11 arpents 25 perches et 198 pieds, vacant. Henri Girard à Henry Ward, Eveline Ritcher épouse de Jos. Vogt à Henry Doiker veuve de Ed. Heuser; \$29,500 [51691].

MONTREAL JUNCTION.

Avenue Pacifique. Lots 141-270 à 274, terrains de 50 x 105 chacun. Wm James et autres à Thomas Boyd; \$1,312.50 [51716].

Avenue Pacifique. Lot 141-289, terrain 50 x 105, vacant. Wm James et autres à Alfred Pennington; \$387.50 [51717].

Avenue Pacifique. Lot 141-292, terrain 50 x 105.6, vacant. Wm James et autres à Alexandre Hain; \$367.50 [51618].

Revue Immobilière.

Montréal, 24 mai 1894.

Le marché des immeubles reprend l'allure tranquille qu'il n'a quittée de pendant très peu de semaines cette année. Il est difficile d'apprécier correctement le marché de la propriété foncière, car il arrive assez souvent que, afin de diminuer la taxe à payer, on omet de mentionner à l'acte tout ou partie de la somme payée comptant. S'il fallait prendre pour chiffres réels ceux qui nous sont fournis par plusieurs transactions cette semaine, on pourrait croire que la diminution des valeurs est déjà commencée. Cependant, nous ne croyons pas que cette diminution existe réellement.

Les lots à bâtir ont rapporté, apparemment les prix suivants :

Ville :	LE PIED
Rue Drolet.....	75c
" Chomedy.....	65c
" Bisson.....	\$1.18c
Avenue des Pins.....	\$1.50c
Montréal Anneze :	
Rue Hutchison.....	10c
Montreal Junction :	
Avenue Pacifique.....	7c

Presque toujours, maintenant les prix des lots à bâtir sont payés comptant. Autrefois on vendait un terrain sans exiger un sou comptant, pourvu que l'acquéreur s'obligeât à bâtir immédiatement; la bâtisse garantissait le fonds. Aujourd'hui, c'est tout le contraire: c'est le fonds qui répond pour les ouvriers et les fournisseurs de la bâtisse.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste-Marie.....	\$11,850.00
" St-Jacques.....	19,600.00
" St-Louis.....	3,213.00
" St-Antoine.....	11,574.50
" St-Jean-Baptiste.....	14,100.00
" St-Gabriel.....	7,400.00
" St-Denis.....	1,100.00
Mile-End.....	3,000.00
Montréal Anneze.....	2,000.00
St-Henri.....	5,195.00
Côte St-Antoine.....	4,250.00
Verdun.....	29,500.00
Montréal Junction.....	2,047.50

Total.....	\$115,731.00
Semaine précédente.....	247,980.48
Ventes antérieures.....	3,363,769.67

Depuis le 1er janvier.....\$3,727,430.15

Semaine correspondante. 1893. ...	\$374,191.88
" " 1892. ...	339,627.50
" " 1891. ...	215,861.70
" " 1890. ...	215,517.82
" " 1889. ...	111,255.82
" " 1888. ...	130,175.15

A la même date 1893.....	\$4,524,367.31
" " 1892.....	5,575,643.10
" " 1891.....	5,708,333.06
" " 1890.....	4,116,680.73
" " 1889.....	3,848,533.99
" " 1888.....	3,279,296.16

Un certain nombre de prêts de \$3,000 à \$5,000, ont pu être négociés

par des entrepreneurs construisant pour leur propre compte et offrant, d'ailleurs, d'autres garanties; on semble, vis-à-vis ces emprunteurs, plus à l'abri des inconvénients de la loi Augé. Les taux restent stationnaires, avec la même tendance que précédemment à la fermeté. Il y a quatre prêts à 5 p. c. enregistrés cette semaine; pour \$4,000, \$6,000, \$13,000, \$17,500; un à 5½ p. c. pour \$5,000; cinq à 5½ p. c. pour \$1,000, \$4,000 (2) et \$6,000 (2). Un prêt de \$5,000 porte 6 p. c. et un de \$4,000 7 p. c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs.

Cies de prêts.....	\$14,000
Assurances.....	30,500
Autres corporations.....	
Successions.....	6,000
Particuliers.....	72,261
Total.....	\$123,121
Semaine précédente.....	243,100
Semaines antérieures.....	2,392,747
Depuis le 1er janvier 1894.....	\$2,758,968
Semaine correspondante. 1893.....	\$135,194
“ “ 1892.....	108,595
“ “ 1891.....	84,424
“ “ 1890.....	112,750
“ “ 1889.....	91,275
“ “ 1888.....	45,485
A la même date 1893.....	\$3,217,106
“ “ 1892.....	2,047,838
“ “ 1891.....	3,274,560
“ “ 1890.....	2,034,266
“ “ 1889.....	1,721,022
“ “ 1888.....	1,823,349

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 19 mai 1894

Chez MM. PERRAULT & LESAGE
Architectes.

Rue Notre-Dame Ouest. Une bâtisse à 2 étages, 2 magasins et logements. Maçonnerie, H. Dufort. Charpente et menuiserie, J. B. Gratton.

Brique, A. Léger.
Acier, Dominion Bridge Co.
Autres contrats, pas donnés.
Propriétaire, C. A. Briggs.

Chez M. A. GENDRON, architecte.
St-Henri, rue St-Ambroise. Une bâtisse à 1 étage, de 60 x 345, à 40 pieds de hauteur, ateliers de machines.
Maçonnerie, R. E. Edwards et Son.
Charpente et menuiserie, Damase Cyr.
Couverture, Montreal Roofing Co.
Brique, R. E. Edwards & Son.
Peinture et vitrerie, Médéric Bouthillier.

Propriétaires, Canada Pipe and Foundry Co., Wm Clendinneng & Son.

St-Henri, rue St-Ambroise. Une bâtisse à 1 étage de 70 x 110, avec allonge de 23 x 49 sur 50 pieds de hauteur.
Maçonnerie, R. E. Edwards & Sons.
Charpente et menuiserie, Jos. Jacob.
Couverture, Montreal Roofing Co.
Brique, R. E. Edwards & Son.
Peinture et vitrerie, M. Bouthillier.
Fer, Canadian Bridge Iron Co.
Propriétaire, Canada Pipe Foundry Co.
St-Henri, rue St-Ambroise. Une bâtisse à 2 étages, 60 x 60 et 30 pieds de hauteur.

Charpente et menuiserie, Jos. Jacob.
Couverture, Lessard & Harris.
Brique, R. E. Edwards & Son.
Peinture et vitrerie, M. Bouthillier.
Propriétaire, Canada Pipe and Foundry Co., Wm Clendinneng & Son.

Chez MM. PERRAULT, MENARD & VENNE
Architectes.

Rue Drummond.—Une résidence privée.
Maçonnerie, H. Dufort.
Charpente et menuiserie, James Shearer.
Propriétaire, Léopold Rodier.
Rue St-Alexandre.—Chapelle du Sacré-Cœur.
Eclairage électrique, The Royal Electric Co.

Propriétaire, les Dames du Sacré-Cœur.

Chez M. C. ST JEAN, Architecte.
Rue Sanguinet.—Hospice Auclair.
Plomberie et appareil de chauffage, Blouin, Destorges et Latourelle.
Couverture, Pelletier et Brosseau.
Propriétaire, Rev. M. Auclair.

NOTES

M. P. N. Picard, architecte a en préparation les plans et devis d'une maison de 4 étages, formant deux logements, rue St-Louis, pour M. J. D. Côté.

La fabrique de Saint-Roch de Québec doit faire faire des réparations considérables à son église.

L'église sera complètement repeinte en blanc et or, et éclairée à l'électricité. Les travaux doivent être commencés incessamment.

Les plans de MM. Tanguay et Vallée de Québec ont été acceptés pour la construction d'une église à Cornwall, Ont. Le coût de la bâtisse est de \$70,000.

Le travaux de plomberie et l'installation, de l'appareil de chauffage de l'hôpital protestant de Sherbrooke ont été donnés à M. R. Sampson, de la même ville.

Le contrat pour le réservoir de l'aqueduc et le placement des conduites d'eau dans la ville de Cookshire et à partir du réservoir a été accordé à M. M. B. McAuley, de Scotstown pour la somme de \$7,500. Les travaux depuis les sources jusqu'au réservoir seront faits par le Conseil, à la journée.

M. A. O. Hutchison, reçoit des soumissions pour les travaux de construction d'une académie, à la Côte St Antoine.

Les soumissions pour la bibliothèque de St Roch de Québec, seront demandées dans une huitaine de jours.

Les plans qui ont été faits par M. Tanguay, architecte de Québec, seront exposés lundi prochain dans une vitrine du magasin de M. Laliberté à St Roch.

La construction de cet édifice sera commencée au plus tôt possible.

On parle de la construction d'une nouvelle gare pour le Grand Tronc à St-Hyacinthe. Celle qui existe est insuffisante pour le trafic.

EPICERIES

M. George Mathews se propose, dit-on, de monter un grand établissement de salaison à Hnll, P. Q.

Le nouveau tarif impose un droit de 20 p. c. sur les barils où sont emballés le lard et le bœuf salés. Auparavant, les barils ne payaient pas de droits.

Dans la Colombie Anglaise, le sucre chinois écrase toute compétition. On signale l'importation de 400 tonnes de ce sucre, dans l'espace de quelques semaines.

La récolte du raisin du comté d'Essex paraît n'avoir plus souffert des gelées tardives. Il se fera beaucoup de vin cette année, ce qui n'empêchera pas de mettre sur le marché beaucoup de raisin.

Le puits No 2 de la saline du Pacifique, à Windsor, est en pleine production, son rendement est de 700 barils par jour et, quoique la compagnie ait refusé les commandes offertes depuis février, elle est en retard de 12,000 barils dans ses livraisons.

Dans quelques localités on emploie des enfants pour mirer les œufs à la chandelle. Ces enfants gagnent \$3.00 par semaine et au bout d'environ trois mois, ils doivent aller se faire soigner à l'hôpital pour maladie des yeux. (*Scientific American*.)

La célèbre maison d'épicerie de gros de New-York, la Thurber-Wyland Company, est encore une fois dans la nécessité de se réorganiser. Elle offre à ses créanciers 50 p.c. comptant et 50 p.c. payables en mars juin et septembre 1895.

Une fabrique de conserves de saumon de la côte du Pacifique a adopté une nouvelle forme de boîte; c'est une boîte ovale reproduisant la forme d'une tranche de saumon prise en travers du corps. Le ferblanc de la boîte est très mince, de sorte que l'on peut facilement l'ouvrir avec un canif.

On cultive le café depuis vingt ans en Nouvelle Calédonie; avec des plants qui y ont été apportés en 1873 par un planteur de Ceylan. En 1893, il y avait 250,000 plants de caféier en rapport, qui ont donné 65 tonnes de café; on espère obtenir cette année au moins 80 tonnes. Ce café qui a un excellent arôme, trouve un marché en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Un vapeur norvégien, le "Craggs" est arrivé à Montréal l'autre jour avec un chargement de 5,000 barils de harengs de Norvège à destination de Chicag. Pour lui permettre de remonter les canaux du St Laurent, on a déchargé 3,000 barils qui ont été chargés sur des berges le "Craggs" remorquera ces barges jusqu'au lac Ontario, puis reprendra son chargement qu'il transportera lui-même jusqu'à Chicag.

On a reçu avis à Toronto que le département des douanes, à Londres, a décidé de faire payer 5s. sur tout certificat constatant l'origine du thé et certifiant qu'il est propre à la consommation. Ce certificat sera nécessaire pour importer du thé acheté en entrepôt à Londres sans payer de droits de douane. L'honoraire de 5s serait exigible pour chaque facture, par conséquent, il s'appliquerait sur les petits lots comme sur les gros.